

La Tribune

LE COMPLEXE DES NATIONS

UNE AUBERGE À L'OMBRE DE LA CITÉ DES RIVIÈRES

À LIRE EN PAGE 3

ARCHIVES LA TRIBUNE

TRÈS-SAINT-SACREMENT > UNE AUTRE ÉGLISE EST VENDUE

Fermée depuis mai 2006, l'église du Très-Saint-Sacrement, située au 210 de la rue Kennedy Nord, vient d'être vendue. Le nouvel acquéreur préfère pour l'instant demeurer dans l'ombre en attendant que la transaction soit conclue en août, explique l'ancien curé de la paroisse, l'abbé Daniel Jodoin.

/4

PARAMOUNT PICTURES

ARCHIVES LA TRIBUNE, JOCELYN RIENDEAU

TEXTOS ENTRANTS

Ottawa réclame
des explications
de Bell et Telus

/16

En exclusivité !

MEYER

Boutique

Pantalon européen
Lavable et infroissable
Garantie grand teint



134, rue Wellington Nord
www.rejanmode.com

258827

TOUJOURS AVEC VOUS...

Un guide rassurant

dernières volontés sans frais • service 24 heures

STEVE ELKAS
RÉSIDENCE FUNÉRAIRE
CRÉMATORIUM

819 565-1155 steveelkas.com

INFORMATION

Rédacteur en chef / Maurice Cloutier
Directeur / Louis-Éric Allard
Adjointe / Jacynthe Nadeau

PUBLICITÉ

Directrice / Suzanne-Marie Landry
Adjoints / Alain LeClerc /
Sophie Thibodeau / Mélissa Jean

FINANCES

Directeur / Yvon Gauvin

PRODUCTION ET INFORMATIQUE

Directeur / René Béliveau
Adjoints / André Roberge /
Steeve Rancourt / Stéphane Garant

ABONNEMENT ET TIRAGE

Directeur / André Custeau
Coordonnatrice / Cynthia Morin

ADRESSES ET NUMÉROS

www.cyberpresse.ca
1950, rue Roy, Sherbrooke, J1K 2X8

RÉDACTION: 819 564-5454
redaction@latribune.qc.ca /
téléc. 819 564-8098

PUBLICITÉ: 819 564-5450 /
téléc. 819 564-5482

ANNONCES CLASSÉES:
819 564-2222
téléc. 819 564-5482

ABONNEMENTS: 819 564-5466
1 800 567-6955

2 / Actualités

Sommaire

Annonces classées	24 à 30
Arts et spectacles	19 à 21
Décès	31 à 34
Économie	22
Horoscope	25
Loterie	21
Monde	18
Sports	35 à 39

Météo
AUJOURD'HUI
ENSOLEILLÉ,
PASS. NUAGEUX,
POSSIBILITÉ
D'AVERSES
MAX.: 22° MIN.: 12°
LEVER DU SOLEIL: 5:09 COUCHER DU SOLEIL: 20:37

» VENDREDI
ENSOLEILLÉ
MAX.: 24° MIN.: 12°

» SAMEDI
ALTERNANCE
DE SOLEIL ET
DE NUAGES
MAX.: 27° MIN.: 12°

RETARD DANS LA LIVRAISON DES VÉHICULES PATROUILLE

Laval prête à aider Sherbrooke

RENÉ-CHARLES QUIRION

rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Les nouveaux véhicules de patrouille du Service de police de Sherbrooke seront livrés en retard.

Pour résoudre son problème, le SPS doit se tourner vers Laval qui est disposé à lui échanger neuf véhicules. Une solution à 30 000 \$.

Initialement prévue pour le 18 juillet, la livraison des 15 nouveaux véhicules du SPS sera retardée au début du mois de septembre. C'est le concessionnaire P.E. Boisvert Auto de Boucherville qui avait obtenu le contrat de 495 389 \$ pour vendre 15 véhicules Ford Crown Victoria à la Ville de Sherbrooke.

Un délai de 12 semaines avait été fixé dans l'appel d'offre pour ce renouvellement du quart de la flotte de véhicules du SPS.

Date de livraison qui ne peut être rencontrée

Dans les documents remis aux élus lors de la dernière séance du conseil municipal, la Ville de Sherbrooke soutient que ces deux mois de retard auront un impact important sur les opérations policières et onéreux sur les coûts d'entretien des voitures.

« Pour chaque mois de retard à les remplacer, des coûts d'entretien mensuels additionnels estimés à 30 000 \$ seront requis. »

Dix-neuf véhicules du SPS dépassent déjà la norme de rem-

placement fixée à 180 000 km et deux autres n'ont pas été remplacés à la suite d'un accident.

« Pour chaque mois de retard à les remplacer, des coûts d'entretien mensuels additionnels estimés à 30 000 \$ seront requis. La non disponibilité des autopatrouilles pour cause d'entretien risque de compliquer grandement les opérations policières alors que le besoin en période estivale est encore plus grand », explique le document de la Ville de Sherbrooke.

La collaboration de la Ville de Laval permettra d'atténuer les impacts de ce retard. Neuf véhicules acquis par le service de police de Laval seront expédiés à Sherbrooke. Lorsque Sherbrooke recevra ses nouvelles voitures, elle s'engage à rendre les neuf véhicules à Laval avant leur mise en service.

La Ville de Sherbrooke devra absorber les coûts reliés à cette transaction soit environ 30 000 \$. Échange qui ne coûtera rien de plus à l'administration municipale lavalloise.

SOLDES ACTUELS

LE 31

POUR LUI MAINTENANT, DES RABAIS VRAIMENT EXCEPTIONNELS

50% et plus
sur tous les vêtements masculins printemps-été

SÉLECTION DE BERMUDAS

ÉPARGNEZ JUSQU'À 83%

9⁹⁹

RÉG. JUSQU'À 58.00

CHOIX DE PANTALONS D'ÉTÉ

ÉPARGNEZ JUSQU'À 65%

19⁹⁹

RÉG. JUSQU'À 58.00

LE MAILLOT VAGUE PSYCHÉDELIQUE

ÉPARGNEZ 50%

19⁹⁹

RÉG. 40.00

MAILLOTS ATHLÉTIQUES

ÉPARGNEZ 66%

9⁹⁹

RÉG. 30.00

PULLS FINE MAILLE DE COTON

ÉPARGNEZ JUSQU'À 70%

19⁹⁹

RÉG. JUSQU'À 68.00

CHEMISES CLASSE AFFAIRES

ÉPARGNEZ JUSQU'À 65%

29⁹⁵

RÉG. JUSQU'À 88.00

CHEMISES SPORT À CARREAUX

ÉPARGNEZ JUSQU'À 75%

9⁹⁹

RÉG. JUSQU'À 39.95

PULLS OUATINÉS

ÉPARGNEZ JUSQU'À 83%

9⁹⁹

RÉG. JUSQU'À 60.00

CHOIX DE VESTONS SPORT D'ÉTÉ

ÉPARGNEZ 52%

59⁹⁵

RÉG. 125.00

simons

simons.ca

• QUÉBEC PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE, VIEUX-QUÉBEC • MONTRÉAL CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO, CARREFOUR LAVAL • SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

258581

Une auberge à l'angle Rand et Courcellette

Le Complexe des nations sera inauguré à l'automne 2009 si tout va comme prévu

DAVID BOMBARDIER
david.bombardier@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Le Complexe des nations verra finalement le jour à l'angle des rues Rand et Courcellette, sur le site visé initialement par les promoteurs du projet, là où un bâtiment désaffecté a été rasé par les flammes l'automne dernier.

Si tout se déroule comme prévu, ce nouveau lieu d'échanges culturels, mis de l'avant par la Coopérative de solidarité et évalué à 4 M \$, sera inauguré à l'automne 2009.

«Après trois ans d'efforts, on voit enfin la lumière au bout du tunnel», se réjouit l'un des promoteurs du projet, Boubacar Cissé, qui agit aussi comme directeur général de la Fédération des communautés culturelles de l'Estrie (FCCE).

À quelques mètres du marché de la Gare et du lac des Nations, on devrait donc retrouver une auberge avec des chambres thématiques (aménagées en fonction des traditions, cultures et modes de vie de différents pays), un restaurant-bar axé sur la fine cuisine ethnique, une salle multifonctionnelle de même que des commerces et des bureaux pour des organismes communautaires.



IMACOM, MAXIME PICARD

Le terrain à l'angle des rues Rand et Courcellette devrait bientôt voir pousser un bâtiment de trois étages qui accueillera le Complexe des nations, qui se voudra un nouveau lieu d'échanges culturels.

Le Complexe des nations sera situé dans un nouveau bâtiment de trois étages. Un immeuble à bureaux, lui aussi de trois étages, pourrait également être cons-

truit sur le même terrain, voisin de l'ancienne Hooper.

Au registre foncier, ce terrain appartient toujours au Groupe St-Pierre, mais Boubacar Cissé as-

sure que la transaction est «dans la poche». La décontamination du terrain devrait commencer vers la fin de l'été ou le début de l'automne, ajoute le directeur gé-

néral de la FCCE.

Pour ce qui est du financement, M. Cissé souligne que la Coopérative de solidarité — un regroupement de citoyens issus des milieux culturel, communautaire et économique — a obtenu l'aide du Fonds de solidarité de la FTQ. «Le financement est déjà ficelé», laisse-t-il entendre. L'ex-président de la FTQ, Henri Massé, parraine d'ailleurs ce projet, qui avait été retenu lors du Sommet de Sherbrooke.

Initialement, les promoteurs souhaitaient concrétiser leur projet à cet endroit, mais comme la propriété semblait difficile à acquérir, ils ont dû se rabattre sur un entrepôt municipal de la rue Richmond, non loin du nouveau bureau d'information touristique. Le vent a finalement tourné.

Un porte-parole du Groupe St-Pierre a indiqué à *La Tribune* qu'il n'allait émettre aucun commentaire à ce sujet.

Un souper encan

Pour que le milieu sherbrookoise puisse contribuer financièrement au Complexe des nations, la Coopérative de solidarité organise par ailleurs un souper encan au théâtre Granada, le 3 octobre prochain.

Le schéma de couverture de risques déposé lundi au gouvernement

RENÉ-CHARLES QUIRION
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — La Ville de Sherbrooke déposera lundi prochain son schéma de couverture de risques au ministère de la Sécurité publique du Québec (MSP).

Les résultats des consultations publiques ont été présentés aux élus municipaux à la dernière séance publique. Ces quatre rencontres avec la population ont permis de répondre aux interrogations des citoyens, mais les élus ont tout de même pu adopter le schéma tel que présenté par le Service de protection contre les incendies de Sherbrooke (SPIS) en

mai dernier.

«Le projet de schéma de couverture de risques pourra être déposé sans modification. Nous avons eu d'excellents commentaires de la part des citoyens qui se sont déplacés», explique le directeur par intérim du SPIS, Gaétan Drouin.

Les 26 citoyens qui se sont pointés à l'une ou l'autre des séances de consultation publique ont soulevé des questions concernant entre autres l'amélioration des cotes d'assurances, le fardeau fiscal et les ententes de services avec les municipalités et MRC limitrophes.

«Le nouveau schéma devrait avoir une incidence positive

sur les primes d'assurances, surtout pour les industries et les commerces. Les ententes avec les autres municipalités seront maintenues jusqu'à leur renouvellement. Des citoyens ont aussi souligné l'excellent travail des pompiers à temps partiel de l'arrondissement de Brompton», explique le directeur par intérim.

Le schéma de couverture de risques permettra d'uniformiser le temps d'intervention en matière de protection contre les incendies à l'intérieur du périmètre d'urbanisation.

Ce nouveau schéma deviendra effectif lorsque le ministre de la Sécurité publique du Québec, Jacques Dupuis, l'aura approuvé. Le MSP dispose de

quatre mois pour accepter le projet de schéma ou demander des modifications ou bonifications.

«Le ministre doit par la suite nous répondre dans les 90 jours suivants pour l'acceptation finale», indique Gaétan Drouin.

La Ville de Sherbrooke investira 17,4 millions \$ d'ici 2016 pour déployer son schéma de couverture de risques.

«Nous sommes actuellement en train de revoir toute la structure administrative afin de permettre la mise en place de ce schéma de couverture de risques», mentionne Gaétan Drouin.

CASERNE DE ROCK FOREST

Les travaux peuvent débuter

SHERBROOKE — Même en attente de l'approbation ministérielle pour son schéma de couverture de risques, la Ville de Sherbrooke entame les travaux pour déplacer le poste d'incendie de Deauville vers l'ancien garage municipal de Rock Forest.

Le Service de protection contre les incendies (SPIS) et le service d'entretien et de la voirie cohabiteront quelques années, le temps que les installations de ce dernier service soient déplacées.

Le projet de 1,5 million \$ permettra d'ajouter une porte de garage pour l'ajout d'un camion à incendie et de réaménager des locaux pour recevoir les pompiers. Le poste d'incendie de Deauville sera fermé.

«Nous souhaitons que dès le début de 2009, quatre pompiers permanents puissent prendre place dans les nouveaux locaux. Ils seront présents 24 heures par jour, sept jours par semaine. Ces nouvelles installations nous permettront de servir plus rapidement les secteurs de Rock Forest, Saint-Élie et Deauville. Actuellement, ce secteur est couvert seulement par la caserne de la rue Léger», explique le directeur du SPIS, Gaétan Drouin.

Ailleurs sur le territoire

Deux portes de garage seront ajoutées à la caserne de la rue Léger.

Au cours des prochaines années, le poste d'incendie de la rue Prospect sera aussi recons-

truit pour accueillir la division prévention.

Étant donné que les pompiers à temps partiel de Deauville, Lennoxville et Brompton seront remplacés par 64 pompiers permanents, les casernes de Lennoxville et Brompton seront aussi réaménagées.

La réfection des postes d'incendie de Sherbrooke nécessiteront des investissements de quelque 6,6 millions \$.

L'ajout de pompiers permanents représente la dépense la plus importante du schéma de couverture de risques avec 6 millions \$ récurrents en salaires.

Le SPIS investira aussi 7 millions \$ pour renouveler sa flotte de camions.

— René-Charles Quirion



ARCHIVES, LA TRIBUNE

Le schéma de couverture de risques que la Ville de Sherbrooke soumettra lundi au gouvernement permettra d'uniformiser le temps d'intervention à l'intérieur du périmètre d'urbanisation.

L'église Très-Saint-Sacrement vendue

Le nouvel acquéreur reste dans l'ombre en attendant la conclusion de la transaction

CLAUDE PLANTE

clau.plante@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Une autre église sherbrookoise vient d'être vendue. Cette fois, c'est l'église Très-Saint-Sacrement, dans l'arrondissement de Fleurimont, qui fait l'objet d'une transaction.

La concrétisation de cette vente doit avoir lieu en août, confirme l'ancien curé de la paroisse, l'abbé Daniel Jodoin. «C'est officiel. Nous venons de retirer la pancarte à vendre devant la bâtisse», dit-il.

«La vente sera signée en août. Nous sommes bien contents que ça soit terminé.»

L'église Très-Saint-Sacrement est désaffectée depuis mai 2006. Un premier acheteur s'était montré intéressé, mais la transaction n'avait pu se concrétiser faute de financement.

Plus de détails à venir

L'abbé Jodoin ne peut dévoiler qui est le nouvel acquéreur ni ce qu'il entend faire du bâtiment situé au 210 de la rue Kennedy Nord. Ce dernier est en vacances et «c'est à lui de faire l'annonce du projet».

Même discours du côté de l'agent immobilier chargé de la vente de l'immeuble en briques. «On ne peut rien dire tant que ce n'est pas notarié», note Michel Langevin.

Ils peuvent encore moins donner le montant de la transaction. Toutefois, selon ce qu'a pu apprendre *La Tribune*, le prix de vente s'élèverait à un peu moins que la moitié de l'évaluation municipale, qui se chiffre à 642 000 \$.

En 2007, l'église avait été mise en vente au prix de 540 000 \$.

«Tout ce que je peux dire, c'est que les gens vont être agréablement surpris par le projet. C'est une bonne idée. On aurait dû y

penser dès le départ», ajoute l'abbé Jodoin.

« Tout ce que je peux dire, c'est que les gens vont être agréablement surpris par le projet. C'est une bonne idée. »

Plusieurs lieux de culte ont changé de vocation au cours des

dernières années à Sherbrooke.

Pour Très-Saint-Sacrement, le nom de l'organisme Aube-Lumière a circulé pour une éventuelle relocalisation. Les locaux de cette maison pour personnes en phase terminale sont voisins de l'église.

Marie-Paule Kirouak, directrice générale de la Maison Aube-Lumière, confirme que ce n'est pas son organisme qui est derrière cette transaction. Rappelons que *La Tribune* révélait récemment que l'organisme jongle avec l'idée de s'implanter

dans un nouvel immeuble sur les terrains du CHUS de Fleurimont.

Dernièrement, on avait aussi parlé de l'église Très-Saint-Sacrement pour abriter la nouvelle maison de la culture et des loisirs de l'arrondissement de Fleurimont.

L'église Coeur-Immaculé-de-Marie, à l'angle de la rue du Conseil et de la 14^e Avenue Sud, a toutefois été achetée par la Ville de Sherbrooke pour ce projet, a annoncé récemment *La Tribune*.



ARCHIVES, LA TRIBUNE, JOCELYN RIENDEAU

L'église Très-Saint-Sacrement vient d'être vendue, confirme l'ancien curé de la paroisse, l'abbé Daniel Jodoin. Il faudra toutefois patienter encore un peu avant de savoir qui s'en est porté acquéreur et ce qu'il entend y faire.

DES ÉGLISES QUI CHANGENT DE VOCATION

L'église Coeur-Immaculé-de-Marie

, à l'angle de la rue du Conseil et de la 14^e Avenue Sud, abritera la nouvelle maison de la culture et des loisirs de l'arrondissement de Fleurimont.

L'église Christ-Roi

, au centre-ville de Sherbrooke, sera convertie en centre d'escalade intérieure. Le conseil municipal a accepté récemment de changer le zonage de cet ancien lieu de culte situé à l'angle des rues Aberdeen et Brooks.

L'église et le presbytère de l'église Notre-Dame de l'Assomption

(rue Saint-Michel) seront vendus à la Résidence funéraire Steve L. Elkas pour être transformés en complexe funéraire.

Le site de l'ancienne église **Saint-Jean-de-Brébeuf**, à l'angle du boulevard Jacques-Cartier et de la rue King Ouest, a fait place à un immeuble commercial abritant une pharmacie.

L'église Sainte-Thérèse-d'Avila

a été acquise par l'homme d'affaires André L'Espérance pour la somme de 350 000 \$, avant de devenir La Nef et d'accueillir ainsi les artistes.



Le conflit chez DJL force à asphalter de nuit

CLAUDE PLANTE

clau.plante@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — En raison du conflit de travail à la compagnie DJL, le ministère des Transports du Québec est obligé de prendre des mesures exceptionnelles pour les travaux d'asphaltage de l'autoroute des Cantons-de-l'Est, entre Magog et Sherbrooke.

Le chantier, qui doit se terminer le 13 août, s'effectue de nuit. Selon Marie-Claude Douville, agente d'information au MTQ, la compagnie DJL s'approvisionne à son usine de Bromont pour les matériaux de pavage en raison du conflit qui touche les carrières estriennes de Construction DJL.

«Pour respecter son contrat envers le ministère, la compagnie DJL a décidé de se tourner vers son usine de Bromont. Com-

me il y a beaucoup de travaux, ça ne peut se faire que de nuit», explique Mme Douville.

«On voit ça rarement des chantiers comme celui-là la nuit.»

« Impasse totale »

Malgré la reprise des pourparlers, la semaine dernière, entre la direction de la compagnie et les représentants du Syndicat des travailleuses et travailleurs de Construction DJL, le conflit s'enlise.

Ce midi, la CSN fera le point sur «l'impasse totale» dans les négociations entre le syndicat et la partie patronale. La trentaine de syndiqués de trois carrières de l'entreprise sont en grève depuis la fin juin.

Autrefois connue sous le nom de Désourdy, DJL appartient à une multinationale européenne. À Sherbrooke, l'entreprise

se spécialise dans l'exploitation d'une carrière de pierres et dans divers travaux d'infrastructures routières.

Les premières discussions entre la direction et les travailleurs avaient été rompues avant le déclenchement de la grève. Les travailleurs des carrières de DJL en région souhaitent obtenir de meilleurs salaires, des horaires moins variables et un régime de pension auquel leur employeur contribuerait.

Les travaux d'asphaltage s'effectuent sous les projecteurs, ajoute Mme Douville. «Les standards de qualité sont respectés même si ça se déroule la nuit», assure-t-elle.

Il y a fermeture d'une voie sur deux en direction est. La circulation se fait en continu quand même. Le contrat est évalué à 2 499 653,70 \$.

Moments angoissants sur la route 108

RENÉ-CHARLES QUIRION

rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Un automobiliste de Sherbrooke a vécu des minutes angoissantes dans la soirée de mardi alors qu'il circulait sur la route 108 entre Cookshire et l'arrondissement de Lennoxville.

Le véhicule qui le suivait était tellement près de lui, qu'il était impossible d'apercevoir les phares par le rétroviseur.

«Le suspect était littéralement collé à l'arrière de son véhicule», explique le porte-parole du Service de police de Sherbrooke, Martin Carrier.

Voyant que le véhicule qui le suivait vers 22 h 30 ne semblait pas vouloir mettre fin à son manège, la victime de cette affaire s'est immobilisée dans le stationnement de l'Université Bis-

hop's. Geste qui a été imité par son poursuivant.

«Le plaignant nous a contactés. Nous sommes arrivés rapidement sur les lieux», assure Martin Carrier.

Le suspect a tout de même eu le temps de donner une bonne frousse au plaignant.

«Il était très agressif. Ses propos étaient confus. Il disait suivre le véhicule parce qu'il croyait que le conducteur appartenait à un gang de rue de Notre-Dame-des-Bois. Il parlait aussi de gangs de rue en Chine et qu'il était en guerre contre eux. Il affirmait que ces gens lui avaient tiré dessus à son chalet», relate l'agent Carrier.

Les policiers du SPS ont procédé à l'arrestation du suspect de 37 ans de Scotstown. Il a été conduit à l'aile psychiatrique du CHUS, Hôpital Hôtel-Dieu.

Aucune autorisation n'était requise

Waste Management a l'obligation de combler des dépressions dans son site d'enfouissement à Magog

JEAN-FRANÇOIS GAGNON

jean-francois.gagnon@latribune.qc.ca

MAGOG — Contrairement à ce qui a été véhiculé, Waste Management n'avait besoin d'aucune autorisation spéciale pour enfouir 50 000 tonnes métriques de matières résiduelles additionnelles à l'intérieur du site d'enfouissement qu'elle exploite à Magog.

Adjointe du directeur régional analyse et expertise au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec, Lise Vaillancourt admet que le vocabulaire utilisé

dans une lettre acheminée à la MRC de Memphrémagog n'était pas approprié.

Dans cette lettre, datée du 12 juin 2008, le Ministère mentionne avoir «autorisé en janvier dernier la réouverture d'une partie du secteur nord» du site d'enfouissement de Waste Management à Magog.

En vérité, la compagnie a plutôt l'obligation, d'après les règles auxquelles elle est soumise, de combler certaines dépressions se formant dans l'amoncellement de déchets. Or, le tassement des matières a effectivement entraî-

né l'apparition de trous au site.

«Il est prévu que l'exploitant doit garder une pente de 2 à 30 pour cent pour permettre l'écoulement du liquide provenant des déchets vers les installations de drainage. Sinon des pochettes d'eau peuvent se créer», révèle Mme Vaillancourt, en assurant que Waste Management a été de bonne foi dans ce dossier.

Meilleure communication souhaitée

Préfet de la MRC de Memphrémagog, Roger Nicolet n'avait pas

encore obtenu ces détails lorsque *La Tribune* l'a joint par téléphone hier. Le mois dernier, le conseil des maires avait adopté une résolution déplorant l'ajout de déchets au site de Waste Management.

«Je n'ai pas de raison de mettre en cause ces explications, mais il demeure que nous aurions aimé être informés plus rapidement par le Ministère. On aimerait suivre de près ce qui se passe là, car le site est sous haute surveillance», déclare M. Nicolet.

Notons qu'il avait fallu que la MRC de Memphrémagog questionne le Ministère pour que

celui-ci révèle que Waste Management a la possibilité d'enfouir 50 000 tonnes métriques de plus, et ce, avant le 19 janvier prochain.

Il a été impossible de parler avec le porte-parole de la compagnie, Martin Dussault, hier. Toutefois, ces dernières semaines, il avait indiqué que la fréquence des transports de matières résiduelles vers le site de Magog n'avait pas augmenté. Depuis 2002, seulement quelques milliers de tonnes de déchets par année sont acheminées vers cet endroit.

La Tribune a par ailleurs tenté de savoir si Québec est sur le point de rendre sa réponse relativement au projet d'expansion de Waste Management à Magog, mais en vain. Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement a écouté les commentaires du milieu face à ce projet en juin 2007.

Du Mali à Saint-Camille pour apprendre

RENÉ-CHARLES QUIRION

rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SAINT-CAMILLE — Fraîchement arrivés au pays, plus précisément dans la dynamique localité de Saint-Camille, Adama Dembélé et Fanta Togola, deux paysans de la brousse malienne, comptent apprendre le maximum de choses pour les transmettre aux membres de leur village.

Si le climat tropical des derniers jours ne les a pas trop dépayés de l'Afrique de l'Ouest, notre mode de vie rapide, nos maisons avec des pièces et eau courante, notre nourriture en abondance, nos routes pavées avec un code de la sécurité routière respecté et nos techniques agricoles demeurent autant de facteurs qui détonnent de leur quotidien.

« Je souhaite rapporter des façons de faire différentes pour améliorer notre efficacité. »

Accompagnés de l'agent-terrain de l'ONG malienne Kilabo N'dji Coumaré, ces Maliens passeront 60 jours au Québec dans le cadre du volet réciprocité du programme Québec sans frontières du ministère des Relations internationales. Les trois Maliens résideront dans diverses familles de Saint-Camille au cours de leur passage organisé par la municipalité et le Carrefour de solidarité internationale de Sherbrooke (CSI).

Née dans une société polygame de ce pays du Tiers-Monde où les rôles entre l'homme et la femme sont clairement définis, Fanta Togola, du village de Dégnekoro, se dit impressionnée par l'égalité des sexes.

«C'est vraiment différent du Mali. Au Québec, les hommes effectuent des tâches réservées aux femmes chez nous», explique Fanta Togola, qui, pour la première fois en 38 ans, voyage hors de sa région natale située à



IMACOM, JOCELYN RIENDEAU

Les paysans Fanta Togola et Adama Dembélé, des villages de Dégnekoro et Dion dans la brousse malienne, sont accompagnés de l'agent-terrain de l'ONG Kilabo N'dji Coumaré lors de leur visite à Saint-Camille dans le cadre du volet réciprocité du programme Québec sans frontières du gouvernement provincial.

environ deux heures de la capitale Bamako.

Cette dernière souhaite ramener dans son bagage de connaissances tout ce qui a trait aux rôles des femmes. Très active au sein de l'Association des femmes de la commune de Dégnekoro au Mali, elle souhaite améliorer les façons de faire.

«Je veux en apprendre davantage au sein de l'organisation des groupes de femmes. Je souhaite rapporter des façons de faire différentes pour améliorer notre efficacité», mentionne Fanta Togola, dont l'association de femmes de sa commune a développé des liens avec celle de Saint-Ca-

mille au fil des ans.

Adama Dembélé, du village de Dion, souhaite acquérir des connaissances sur l'assainissement. Dans un pays où le taux d'analphabétisme dépasse le 80 pour cent, il espère aussi connaître certains ingrédients de la recette du Québec à ce chapitre.

«Je souhaite savoir comment mobiliser les parents afin qu'ils envoient leurs enfants à l'école. Ici, tout est propre même en dehors des maisons. Je veux en savoir un peu plus sur cet aspect», mentionne Adama Dembélé.

Le séjour des Maliens au Canada, qui se terminera le 2 sep-

tembre, sera ponctué de visites aux alentours de Saint-Camille, dans la MRC des Sources et à Sherbrooke.

Plusieurs champs d'intérêt

«Les activités sont orientées vers l'agriculture. Ils veulent aussi en apprendre beaucoup sur le plan de l'organisation communautaire, sociale et politique. Nous allons ajuster la programmation en fonction de leurs besoins», explique le coordonnateur à la corporation de développement social et communautaire de Saint-Camille, Benoît Bourassa.

L'agent-terrain de Kilabo

soutient que ces échanges sont très enrichissants pour ces paysans.

«Ces personnes vont devenir des agents mobilisateurs dans leur communauté. En renforçant leurs capacités, Adama et Fanta vont pouvoir transmettre leurs nouvelles connaissances, notamment en matière d'éducation, de protection de l'environnement, de mobilisation des citoyens ou de techniques agricoles. Ils viennent constater ce que nous tentons de leur transmettre par des formations que nous donnons dans leur village», explique N'dji Coumaré, de l'ONG Kilabo.

Perspectives

LUC LAROCHELLE

luc.larochelle@latribune.qc.ca



Le championnat de la vertu

Les décisions d'envoyer nos déchets et nos matières compostables en Mauricie sont «indiscutablement les meilleures», défendent vigoureusement et unanimement les élus sherbrookoises.

L'enfouissement du contenu de nos bacs noirs au site Champlain coûtera 540 000 \$ de moins chaque année que chez le plus proche concurrent. Différence énorme pour un contrat d'une durée de cinq ans.

Le «sacrifice financier» d'opter pour une entreprise de compostage née à Sherbrooke, opérant à Bury et devenue filiale d'une corporation nationale aurait été de 93 000 \$ annuellement (pendant deux ans). Écart appréciable que la classe politique n'aurait toutefois pas hésité à justifier en d'autres circonstances.

Supposons qu'avec le taux de change plus avantageux, une entreprise américaine se soit intéressée à nos poubelles. La compagnie opérant le site de Coventry, tiens.

«Dear Mayor Perrault, we're please to help our distinguished neighbors», aurait écrit son président. Si l'offre des Américains avait doublé les économies, quelle aurait été la réaction des élus ?

Le va-et-vient de camions chargés de déchets sur l'autoroute 44 aurait été calculé dans l'achalandage sur lequel le ministère des Transports base la qualité d'entretien. La distance étant plus courte et l'essence moins dispendieuse à Newport qu'à Trois-Rivières, les coûts de transport auraient été moindres. *Good deal, but no deal.*

La sirène politique aurait hurlé. Vous n'allez pas envoyer nos déchets sur le bord du lac Memphrémagog pour risquer qu'ils viennent nous empoisonner dans l'eau de nos robinets! Les politiciens auraient décelé le danger avant d'entendre les récriminations de leurs électeurs. Pas un seul camion ne serait parti de Sherbrooke pour Coventry.

Loin des yeux, loin du cœur.

////

Les Américains ont été gentils avec nous lorsque notre dollar ne valait qu'une fraction du leur. Ils nous envoyaient leurs déchets. Des barricades ont été dressées à la frontière. Votre bois pour nos usines de papier ou celui qu'on vous renvoie scié en 2 X 4, aucun problème. Vos poubelles, jamais.

Des opportunités (pas nécessairement d'importation) que la région ne peut plus se permettre d'échapper, défend le maire d'Asbestos, Jean-

Philippe Bachand, qui souscrit à Estrie Enviropôle, le projet conjoint de Mine Jeffrey et Maybach.

Centre de tri, plateforme de compostage, usine de gazéification pour transformer les résidus en énergie, des technologies d'avant-garde pourraient remplir l'un des trous de la mine et le trou des pertes d'emplois manufacturiers. Je n'en doute pas un instant.

Imaginez quelle proportion prendrait la résistance si l'économie était florissante, si l'usine Magnola opérait à plein régime au lieu d'être en démantèlement et si l'amiante n'était pas elle-même proche du trou. On laisserait cette industrie aux pauvres, aux régions déçues par les pertes d'emplois.

L'Estrie a-t-elle plus de maturité politique, économique et environnementale qu'elle n'en a eue dans le passé ?

////

Parmi les entités municipales regroupées à la table de concertation régionale qui prendra des décisions collectives pour le futur, certaines ont déjà trois bacs. D'autres pensent qu'on devrait tout mettre dans un seul bac. C'est le choc des perceptions.

Quelle transformation produit le compost le plus pur ? Quelle technologie valorisant les déchets obtient une note parfaite de rejets zéro sans créer d'autres problèmes pensons aux répercussions alimentaires de la production intensive d'éthanol ?

Scientifiques, environnementalistes, consultants, investisseurs privés, fonctionnaires et politiciens se disputent le championnat de la vertu en cette période d'éclosions technologiques déclenchée dans le cas des matières résiduelles par l'imposition de nouvelles normes provinciales.

Certaines municipalités se contentent d'observer, d'autres se lancent à l'aventure. Il est vrai que Sherbrooke a pris le pas de la récupération à grande échelle avant la plupart des autres. Avec les risques d'imprévus que cela comporte.

Quand de nouveaux autobus urbains sont lancés sur le marché, la Société de transport de Sherbrooke juge habituellement prudent de laisser d'autres corporations passer le test de la fiabilité. Question d'éviter les mauvaises surprises. Pour les déchets, c'est nous qui servons de cobayes.

Pour le meilleur et pour le pire. Qui n'essaie rien n'a rien. Faut par contre éviter qu'un non-sens temporaire devienne permanent.

Piscine fermée à Saint-Nicéphore

JEAN-PIERRE BOISVERT

DRUMMONDVILLE — En raison d'actes de vandalisme majeurs survenus à la piscine du secteur de Saint-Nicéphore, dans le parc Boishriand-Central, les enfants sont privés de baignade pour quelques jours.

La Ville a en effet dû fermer temporairement cette piscine pour effectuer diverses réparations. «Puisque de nombreux débris de verre ainsi que divers objets ont été jetés dans la piscine,

les autorités municipales ont été dans l'obligation de vider complètement la piscine afin d'en faire le nettoyage et ainsi s'assurer qu'elle pourra être utilisée de façon sécuritaire ultérieurement.

De plus, divers équipements ont été vandalisés, notamment la glissade d'eau», précise un communiqué de la Ville.

Les vandales ont causé des dommages évalués à plusieurs milliers de dollars. La Ville recommande aux personnes

qui auraient des informations concernant ces actes de vandalisme, commis mardi dernier, de communiquer avec la Sûreté du Québec, au 819 478-2575.

Les autorités municipales font appel à la vigilance des gens du secteur pour signaler à l'avenir toute situation anormale dans cet environnement ou dans d'autres lieux publics sur le territoire de la ville.

Précisons que la piscine devrait être rouverte ce vendredi.

VOTRE CHAUFFE-EAU MONTRE DES SIGNES DE FATIGUE ?

OPTEZ POUR LA LOCATION

À PARTIR DE **740 \$** / MOIS

* TAXES EN SUS

POURQUOI LOUER UN CHAUFFE-EAU ÉLECTRIQUE

- ▶ Tranquillité d'esprit
- ▶ Service rapide à domicile 24 heures/jour — 365 jours/année
- ▶ Aucuns frais d'installation
- ▶ Chauffe-eau économique de qualité supérieure
- ▶ Option « sans tracas » disponible
- ▶ Facile à budgéter
- ▶ Avantageux pour les propriétaires d'immeubles locatifs

819 565-1770

PÉTROLES SHERBROOKE

ANDRÉ LAPIERRE SERVICE

CMMTQ

265888

VIVEZ-VOUS UNE VIE MOINS ACTIVE PARCE QUE VOUS AVEZ UNE VESSIE HYPERACTIVE?

Si vous êtes atteint d'un traumatisme médullaire ou qu'on vous a diagnostiqué une sclérose en plaques et que vous souffrez d'incontinence causée par une vessie hyperactive, nous vous invitons à vérifier si vous êtes admissible à l'étude Dignity. Le but de l'étude est de déterminer l'efficacité et l'innocuité d'un médicament expérimental pour le contrôle des symptômes de la vessie hyperactive chez les patients atteints de ces conditions. Des médecins dans votre région mènent l'étude Dignity. Le médicament expérimental étudié, les examens médicaux et les tests en laboratoire vous seront fournis sans frais. Pour en apprendre plus, visitez le site www.DignityStudy.com ou téléphonez à un des médecins de votre région présentés ci-dessous.

Communiquer avec les infirmières du Dre Le Mai Tu :

819-346-1110, poste 12827

Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke

Centre de recherche clinique Étienne-Le Bel

DIGNITY STUDY

258587

Les résidants des rues privées satisfaits des propositions de la Ville

CAROLINE CHRÉTIEU
caroline.chretien@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — «Je pensais que vous seriez pas mal plus méchants que ça», a lancé un résidant de la rue Jean-Paul-Gauvin, aux employés de la Ville de Sherbrooke qui ont inspecté et analysé les rues privées de la Ville afin d'en dresser des portraits personnalisés et de proposer des solutions adaptées à chacune d'entre elles.

De bonnes nouvelles attendaient en effet les résidants des rues Jean-Paul-Gauvin et de l'Oie, de l'arrondissement de Rock Forest. «Toute la partie de la rue Jean-Paul-Gauvin entre la rue du Parc et l'embranchement avec la rue de l'Oie appartient à la Ville. Les travaux devant y être réalisés seront donc assumés par Sherbrooke», annonçait hier le chef de la division prévention Service de protection contre les incendies de Sherbrooke (SPIS), Dany Robitaille.

Les coûts reliés à l'aménagement d'une aire de virage pour les véhicules d'urgence, l'émondage des arbres nuisant au passage de ces véhicules, la pose d'affiches interdisant le stationnement d'un côté de la rue et l'entretien seront donc réalisés aux frais de la Ville pour cette portion de rue.

Les résidants de la rue de l'Oie, visiblement ravis des solutions proposées, n'auront qu'à installer pareilles affiches de chaque côté de leur rue (trop étroite pour permettre le stationnement), et à émonder quelques arbres et leurs droits acquis sur leurs bâtiments actuels seront reconnus.

À la suite de représentations auprès du Conseil municipal, les résidants des rues privées de Sherbrooke avaient réussi à faire modifier le règlement 313 sur les conditions d'émission de

permis de construction, qui les empêchait de reconstruire leur résidence en cas de sinistre détruisant à plus de 50% leur propriété, ces rues étant souvent difficilement accessibles pour les camions du SPIS.

« Toute la partie de la rue Jean-Paul-Gauvin entre la rue du Parc et l'embranchement avec la rue de l'Oie appartient à la Ville. Les travaux devant y être réalisés seront donc assumés par Sherbrooke. »

Depuis, le SPIS a entrepris d'inspecter chaque rue privée située sur son territoire afin d'évaluer les modifications à apporter par les résidants de ces rues pour qu'un véhicule d'urgence puisse y circuler facilement. Il s'agit là d'une condition essentielle à la reconnaissance des droits acquis des propriétaires pour les bâtiments existants.

«Il faut que les citoyens sachent qu'ils ont le pouvoir de changer les choses et de se faire entendre des élus», affirme Lyne Bélanger, une résidente de la rue de l'Oie très impliquée dans le dossier.

Des rencontres comme celle d'hier sont prévues jusqu'à ce que toutes les rues privées aient reçu les informations les concernant.

L'amendement du règlement 313 devrait être en vigueur dès le début d'août. La construction de nouveaux bâtiments sur les terrains adjacents à des rues privées demeure cependant interdite.



IMACOM, CHARLES-ANTOINE AUGER

Le chef de la division prévention du Service de la protection contre les incendies de Sherbrooke, Dany Robitaille, à droite, présente aux résidants de rues privées de Sherbrooke le contexte qui a poussé la Ville à revoir le règlement sur l'émission des permis de construction, sous le regard de la greffière adjointe, Line Chabot et du chef de division de l'urbanisme, des permis et de l'inspection, René Girard.

Golf de l'Estrie
DEPUIS 41 ANS

11, 12, 13 juillet seulement

TAXES COMPRISES sur tous les ensembles de fers

Plusieurs autres spéciaux en magasin

Vente de vêtements, 2^e article à 70%

25% sur le prix régulier des souliers

35% sur toutes les casquettes

35% sur tous les sacs

A l'achat d'une valeur de 200 \$ et plus, participez au tirage d'une carte de 20 paniers.

2690, chemin des Écossais, Sherbrooke 819 562-4128
golfdelestrie@hotmail.com

TOURNOI DE GOLF

leucan
estrie

Valeurs mobilières
Desjardins

Madame Monique F. Leroux

Présidente et chef de la direction
du Mouvement des caisses
Desjardins

a accepté la
présidence d'honneur
du tournoi de golf de Leucan Estrie
- Valeurs mobilières Desjardins.

Julien McNicoll, 15 ans

Leucan Estrie
Coprésident d'honneur

Valeurs mobilières Desjardins, les caisses Desjardins de l'Estrie et l'Hôtel Delta Sherbrooke sont fiers de s'associer à Leucan et de contribuer ainsi au mieux-être des enfants atteints de cancer et à celui de leur famille. Vous êtes invité à vous joindre à cette importante activité et à appuyer une cause qui nous tient tous à cœur : la guérison des enfants!

Date du tournoi : **mercredi 20 août 2008**
Endroit : **Club de golf Venise**
1519, chemin de la Rivière
Canton de Magog

Information et inscription : **Lise Ross**
819 820-0037 ou 1 800 668-2999

En partenariat
avec le projet



événement éco responsable
www.evenementecoresponsable.com

Partenaires de l'événement :

DELTA
SHERBROOKE
HÔTEL ET CENTRE DES CONGRÈS

Valeurs mobilières Desjardins
Membre FCPE
Caisses Desjardins de l'Estrie

Desjardins
Conjuguer avoirs et êtres

Le Festival du lait devient l'Exposition Vallée de la Coaticook

FRANÇOIS GOUGEON
francois.gougeon@latribune.qc.ca

COATICOOK — Marguerite, la sympathique vache-mascotte illustrant ce qui s'appelait jusqu'à l'an dernier le Festival du lait de Coaticook, aura beaucoup plus d'amies les 1, 2 et 3 août: ce sera la première édition de l'Exposition Vallée de la Coaticook.

Ainsi, en plus de modifier le nom de l'événement qui revient pour une 31^e année, les organisateurs mettent encore plus d'emphasis sur la vache laitière. Ce sera un peu à l'image d'expositions bien connues comme celles de Richmond, de Cookshire-Eaton et d'Ayer's Cliff.

«Il y a toujours eu un volet très fort sur l'exposition des animaux et des jugements au festival. Mais ça faisait 10 ans qu'on voulait une reconnaissance de la part de l'Association des expositions agricoles du Québec (AEAQ). C'est enfin venu, mais pour cela, il fallait changer l'expression de festival pour exposition. D'où celle de la Vallée de la Coaticook dans notre cas. Néanmoins, pour rappeler nos origines, on conserve l'illustration de Marguerite et on y rajoute le

slogan *LAIT événement de l'été*», a indiqué hier en conférence de presse le président de l'organisation, Raynald Drolet.

En matière d'animaux, le responsable de ce volet, le producteur André Couture, a précisé qu'il y aura toujours une présence aussi nombreuse de jeunes ruraux, soit une centaine venant de partout en Estrie, mais de nouveaux éléments s'ajouteront. Par exemple, de la formation auprès de la relève et des compétitions sur la qualité de production fourragère. Ou encore l'ajout de jugements pour la génisse de couleur et la séparation des classes entre la Holstein rouge et la noire.

Envolée de papillons

Si l'activité agrorécréative «revient de loin», comme l'a souligné M. Drolet, en référence à un déficit de 30 000 \$ en raison de la météo exécrable de l'an dernier, la formule de l'exposition enthousiaste les dirigeants qui y vont de plusieurs nouveautés.

La nouvelle coordonnatrice, Émilie Vanasse, a fait état aussi bien du retour des manèges, d'un parc d'arcades pour les

ados, d'un tournoi amical de «Guitar Hero» reproduit sur écran géant, d'une joute spéciale de poker avec un as de la tricherie, d'un spectacle de l'humoriste Max Leblanc, de la soirée rock, de la soirée country, etc. Il y aura même une présentation de l'activité de la «vache qui chie», visant à déterminer le carreau gagnant, sur une partie du grand terrain du CRIFA, où l'animal décidera de laisser aller son trop-plein.

Parmi bien d'autres, Annick Savaria, la responsable de la Fondation Jé dont l'objectif est le mieux-être des enfants, a indiqué que ce sera la première envolée de papillons de l'organisme sans but lucratif. Cela aura lieu dimanche, à 14 h, et l'objectif est de libérer 250 papillons, à l'issue de la formulation d'un vœu.

Les organisateurs ont aussi mentionné la grande nouveauté de cette année: une admission à 10 \$ la journée ou 20 \$ les trois jours donnant droit à toutes les activités, y compris les manèges.

Tous les détails seront disponibles sur le site www.expositionvalleedelacoaticook.com ou au 819 849-6010.



IMACOM, CHRISTIAN LANDRY

Raynald Drolet et Émilie Vanasse, de l'Exposition de la Vallée de la Coaticook, et Annick Savaria, de la Fondation Jé, ont donné les détails du nouvel événement des 1, 2 et 3 août.

LA VIE EST PLUS BELLE QUAND ON LA VIT ENSEMBLE

ÇA VA FAIRE DU

PROMO DE
FIN D'ANNÉE
DES VOLVO 2008

BRUIT!

JUILLET
SEULEMENT

Nos meilleures offres de l'année vont retentir à la grandeur du Québec. Ces offres exceptionnelles, sur tous nos modèles 2008 encore en stock, comme les éconergétiques Volvo S40 et Volvo V50, s'ajoutent à la sécurité légendaire et au design scandinave qui ont fait notre réputation. Venez nous voir, repartez au volant d'une Volvo et, avec une consommation de seulement 7 litres/100 km (route), vous pourrez visiter bien plus de beaux coins que vous ne le pensiez. Offres limitées au mois de juillet.

ACOMPTE **0\$**

DÉPÔT DE GARANTIE **0\$**

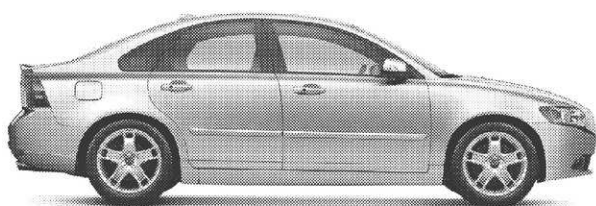
PREMIÈRE MENSUALITÉ **0\$**

0,99%* **399\$***

TAUX DE CRÉDIT-BAIL
48 MOIS

MENSUALITÉ
CRÉDIT-BAIL

VOLVO S40 2008



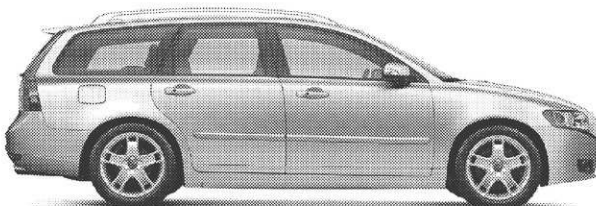
VOLVO
SHERBROOKE

1,49%* **429\$***

TAUX DE CRÉDIT-BAIL
48 MOIS

MENSUALITÉ
CRÉDIT-BAIL

VOLVO V50 2008



3625, rue du Blanc-Coteau, Sherbrooke
819 563-8303
www.volvosherbrooke.com



Volvo. pour la vie

Offres pour le Relais Saint-François

ALBERT BÉRUBÉ
albert.berube@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Fermés officiellement depuis juin 2000, les locaux désaffectés du Relais Saint-François, dans le quartier Saint-Charles-Garnier, font l'objet d'une troisième tentative de vente de la part du Centre jeunesse de l'Estrie (CJE).

«On espère que ce sera la bonne et que l'offre qu'on recevra sera satisfaisante auprès du ministère», a déclaré Pierrette Bédard, directrice des ressources financières, techniques et informationnelles du CJE, qui souligne qu'il y a des acheteurs intéressés, sans dévoiler lesquels.

L'évaluation municipale situe la valeur de la propriété à 2 308 900 \$, dont 1 244 400 \$ pour le vaste terrain de 36 000 mètres carrés. Difficile cependant de dire quelle en sera la valeur marchande. L'appel d'offres vient d'être lancé pour le 29 juillet.

Les locaux ont été construits en 1971 pour y encadrer l'éducation des jeunes délinquants. Les services aux jeunes ont toutefois été intégrés à ceux du Centre Val-du-Lac, dans le secteur Rock Forest.

On ne connaît pas la vocation qui pourra être donnée à la propriété de la rue Charles-Hamel. Celle-ci jouxte l'autoroute 410 et un secteur à la fois résidentiel unifamilial et à logements multiples, en plus d'être adjacente à un terrain commercial non loin du magasin Réno-Dépôt.

«C'est l'acheteur qui peut faire une demande de changement de zonage» une fois qu'il est propriétaire, rappelle Pierrette Bédard.

* Offre d'une durée limitée consentie aux clients admissibles seulement sur approbation du crédit par les concessionnaires Volvo et les Services financiers de la Compagnie des automobiles Volvo du Canada. Les véhicules peuvent différer de ceux illustrés. L'offre s'applique à une S40 2.4i M/V50 2.4i M 2008. 398,90 \$/428,21 \$ par mois, terme de 48 mois, acompte 0 \$, dépôt de garantie 0 \$, première mensualité 0 \$. Taxes, jusqu'à 1 995 \$ de frais de transport et de préparation et inscription au RDPRM jusqu'à 54,55 \$ dus à la signature du bail. Taux de crédit-bail de 0,99 %/1,49 %. Obligation totale : 18 720,10 \$/20 125,87 \$, taxes, immatriculation, assurances, frais d'administration du concessionnaire et droits sur les pneus neufs (au Québec) en sus. Allocation de 30 000 km (0,16 \$ par km excédentaire). La mensualité et le dépôt de garantie peuvent varier selon le choix d'équipements additionnels. Valeur de rachat à la fin du bail : 11 696,40 \$/12 236,40 \$ plus taxes. Cette offre, sujette à la disponibilité des stocks, prend fin le 31 juillet 2008. Le concessionnaire peut louer à un prix inférieur. Certaines conditions s'appliquent. Communiquez avec votre concessionnaire Volvo pour plus de détails. 17 litres/100 km (ville). Basé sur les chiffres du Guide de consommation de carburant 2008 publié par Ressources naturelles Canada. Les méthodes d'essai de Transports Canada ont été utilisées. Votre consommation réelle peut varier. ©2008 La Compagnie des Automobiles Volvo du Canada. «Volvo, pour la vie» est une marque déposée utilisée sous licence par La Compagnie des Automobiles Volvo du Canada. Pensez à toujours boucler votre ceinture de sécurité. Visitez le site volvocanada.com

259543

Contre le changement de coloration de la margarine

FRANÇOIS GOUGEON

francois.gougeon@latribune.qc.ca

COATICOOK — «La coloration de la margarine, j'ai bien de la difficulté à accepter ça! Mais je n'ai pas le choix... Je suis certain que ça va nous faire perdre des parts de marché.»

Le producteur laitier bien connu André Couture n'a pas apprécié que le ministre québécois de l'Agriculture passe en douce ce changement, qui, du reste, ne sera pas contesté par la Fédération des producteurs de lait du Québec.

«Ça fait au moins 20 ans que les producteurs s'objectent à la coloration de la margarine pour ne pas que les consommateurs la confondent avec le beurre, qui est un produit naturel. Si les producteurs de margarine y tiennent tant (à imiter la couleur du beurre), c'est parce que c'est dans leur intérêt. Je pense que ça pourrait nous faire perdre 4 à 5 pour cent du marché», a déploré M. Couture.

Mais il ne sait pas pourquoi la Fédération des producteurs de lait baisse les bras. Même qu'un projet de manifestation, qui était dans l'air pour la semaine prochaine à Québec, aurait été tué dans l'oeuf.

«Peut-être que la Fédération se dit que ça vaut peut-être la peine de perdre un peu de ce côté pour gagner plus dans l'identification des produits laitiers et l'utilisation de plus de lait dans la composition de fromages et de yogourts», évoque comme possibilités M. Couture.

Chose certaine, avec la coloration de la margarine, c'est une particularité du Québec qui vient de disparaître: c'était la seule province à maintenir cette interdiction depuis 1987.

Deux frères arrêtés sur Adélar-Colette

RENÉ-CHARLES QUIRION

rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Même s'il est bien connu des milieux policiers et était recherché sur mandat, un homme de 39 ans de Sherbrooke croyait pouvoir berner les patrouilleurs du Service de police de Sherbrooke mardi soir en changeant son nom.

C'est une plainte de bruit qui a conduit les agents du Service de police de Sherbrooke sur la rue Adélar-Colette, dans

le quartier Centre-Sud, vers 19 h 15.

«Lorsque les policiers sont arrivés, les trois individus qui se trouvaient sur place étaient en état d'ébriété avancé. Ils ont accueilli les policiers de façon pas très sympathique», explique le porte-parole du SPS, Martin Carrier.

Les patrouilleurs ont demandé à l'un des hommes de s'identifier, même s'ils connaissaient son identité. Au lieu de décliner son vrai nom, il a dit s'appeler

Benny Veilleux.

Reconnu

«Les policiers l'ont bouclé. L'individu, dont le vrai nom est Mario Courchesne, était recherché sur mandat, car sa liberté conditionnelle avait été suspendue. Ce dernier a donné beaucoup de fil à retordre aux policiers», mentionne l'agent Carrier.

Le frère de Mario Courchesne s'est mêlé de l'intervention policière.

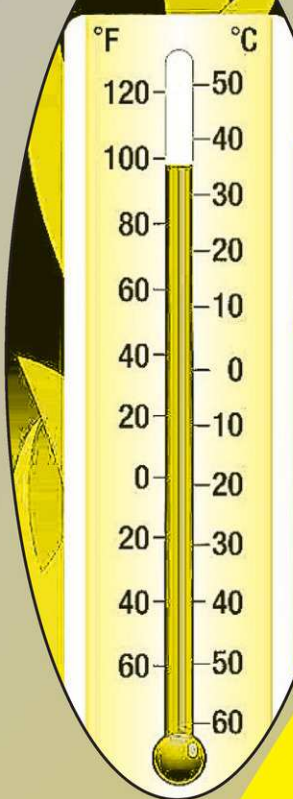
«Il a essayé de retenir les policiers pour ne pas qu'ils arrêtent son frère. Il les a menacés de les tuer s'il les revoyait en civil», poursuit le porte-parole du SPS.

Pascal Courchesne, 34 ans, a vu des accusations de menaces de mort et d'entrave au travail des policiers être portées contre lui.

Quant au troisième frère Courchesne, il est resté bien sagement assis et ne s'est pas mêlé de cette affaire.

GRANDE VENTE de débarras

Le mercure monte



L'été est arrivé

15 000



païres à liquider

Souliers, sandales, bourses

Pour hommes et dames

Sur marchandises sélectionnées

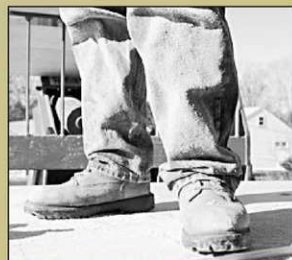
Réalisez des rabais jusqu'à

70%

39⁹⁹\$ 49⁹⁹\$ 59⁹⁹\$ 69⁹⁹\$
4 PRIX UNIQUES

En GRAND SPÉCIAL Exceptionnellement

rabais de 20% sur bottes de travail à cap d'acier



1500 paires de bottes d'hiver À LIQUIDER À 40%

20\$ de rabais sur nos bottes western



Une attention spéciale pour ceux qui chaussent du 10 ou 11

Vaste choix

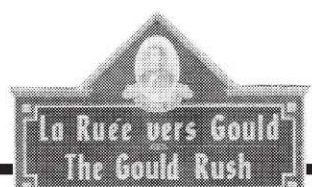
Parlez-en, partez la rumeur...

IL FAUT TOUT LIQUIDER

Hâtez-vous! C'est un rendez-vous

893, rue Galt Est, 819 823-7122
Place Galt Est, (dans l'Est)

Une entreprise familiale



Moules et frites

Tous les vendredis, à partir de 18 h, à la Ruée vers Gould, 19, Route 108, Gould-Lingwick

chili Con Carne, pizzas, soupes, salades et desserts... sous forme de buffet... à volonté, 16⁹⁵ par personne... et sous le charme du groupe Musical Priests.

Réservation... 819 877-3446 ou 1 888 305-3526

PAR L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

Recours contre Lacroix et 13 représentants en épargne

GILLES FISETTE
gilles.fisette@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Vincent Lacroix, mais aussi treize représentants en épargne collective, dont François Cameron et Alain Langlois,

font l'objet d'un recours exercé contre eux par l'Autorité des marchés financiers qui espèrent récupérer ainsi près de 32 M \$. En début de semaine, l'AMF a intenté un recours de 31 804 132 \$ contre les principaux interve-

nants impliqués dans la distribution de fonds Norbourg, soit Vincent Lacroix, François Cameron, Alain Langlois, Stéphane Bourque, Larry Davidson, Jules Dionne, Richard Duchesneau, Robert Duval, René Joubert, Denis Lemieux, Martial Lupien, Jean-François Pilon, Denis Robitaille et Claude St-Armand.

Les principales cibles sont François Cameron et Alain Langlois qui, tous les deux, sont visés à hauteur de 6,8 M \$.

Viennent par la suite Denis Lemieux et Robert Duval, auprès de qui l'AMF espère récupérer 3,9 M \$, chacun. Les autres représentants sont poursuivis pour des montants inférieurs à 1,8 M \$ et aussi bas que 291 290 \$ dans le cas de Vincent Lacroix.

L'AMF dit estimer que ces représentants ont engagé leur

responsabilité professionnelle en acceptant divers incitatifs et en favorisant ainsi leur intérêt personnel au détriment de celui de leurs clients lors de l'offre de fonds Norbourg.

Ces représentants auraient notamment touché à un moment ou à un autre des avantages ou des sommes d'argent inexplicables et parfois substantielles, en plus de leur rémunération habituelle ou de la vente de leurs actifs.

Ce recours est prévu par la Loi sur la distribution de produits et services financiers et vise à récupérer, auprès de Vincent Lacroix et des treize représentants la totalité ou une partie des sommes qui ont été versées aux 886 investisseurs qui ont été indemnisés. Le cas échéant, les sommes récupérées dans le cadre des présentes poursuites

iront au Fonds d'indemnisation des services financiers.

Rappelons qu'en janvier 2007, l'AMF annonçait que l'analyse des réclamations présentées par des investisseurs floués avait permis de conclure que des manœuvres dolosives avaient été commises par Vincent Lacroix et Norbourg Groupe Financier, par le biais des cabinets de courtage en épargne collective Norbourg Capital et Groupe Futur quant à la distribution des fonds Norbourg. Conformément à sa mission, l'AMF avait rendu des décisions favorables à l'égard de la moitié des demandes d'indemnisation qui lui avaient été adressées dans ce dossier. C'est cette somme de près de 32 M \$ qui pourraient être récupérées en totalité ou en partie dans le cadre du présent recours.

VENTE ESTIVALE

DU 3 AU 19 JUILLET



Vous cherchez le maillot parfait??
Nous saurons vous conseiller!

Maillots
- Sea-Queen - Christina
- IT Figures

50% ET PLUS

Soutiens-gorge et culottes
en magasin

20%

Vêtements de nuit

30%

Lingerie
UNIFORME
Plus

565, King Est
562-9463

257888

CONSTRUCTION

Un bilan de mi-année peu reluisant

GILLES FISETTE
gilles.fisette@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — En juin, la région métropolitaine de Sherbrooke a été le seul grand centre urbain du Québec à afficher une hausse des mises en chantier dans le secteur résidentiel.

Toutefois, lorsque vient le temps de faire le bilan de mi-année, le résultat est moins

euphorisant puisque la région traîne de la patte en affichant une modeste hausse que seule la région de Trois-Rivières n'a pas pu battre.

Selon les résultats du dernier relevé mensuel effectué par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), la construction résidentielle a fortement progressé dans la région de Sherbrooke, au mois de juin.

Au total, la hausse a atteint 17 pour cent sur ce territoire alors que des baisses ont été déplorées dans les cinq autres centres urbains de plus de 100 000 habitants du Québec. À Trois-Rivières, la baisse a atteint 35 pour cent; à Montréal, 20 pour cent; à Québec, 8 pour cent.

À Sherbrooke, en juin, c'est la construction de maisons individuelles qui a affiché le plus de vigueur. Dans ce secteur, la hausse a atteint 37 pour cent. De manière plus concrète, disons que 92 maisons individuelles ont été mises en chantier sur le territoire sherbrookoise, en juin 2008, comparativement à 67 maisons individuelles, un an plus tôt.

La construction de logements collectifs a, pour sa part, affiché une humble augmentation d'un pour cent. En juin 2008, quelque 86 logements collectifs ont été mis en chantier sur le territoire de Sherbrooke, comparativement à 85 logements collectifs, en juin 2007.

Lorsque vient le temps de faire le bilan des six premiers mois de l'année, la performance sherbrookoise trahit un essoufflement. Entre janvier et juin 2008, la région a connu une hausse d'activité de 3 pour cent. C'est mieux que la baisse de 2 pour cent enregistrée à Trois-Rivières et à peine moins que l'augmentation de 4 pour cent vécue à Montréal mais c'est loin du 12 pour cent affiché à Québec.

Entre janvier et juin 2008, 338 maisons individuelles ont été mises en chantier dans la région sherbrookoise. Il s'agit là d'une hausse de 17 pour cent par rapport aux 288 maisons individuelles érigées entre janvier et juin 2007.

En ce qui concerne les logements collectifs, la région a connu une baisse d'activités sur l'horizon de six mois. La baisse est de l'ordre de 8 pour cent puisque 376 logements collectifs ont été mis en chantier entre janvier et juin 2008, comparativement à 407 logements collectifs lors des six premiers mois de l'année 2007.

Fermeture

Vente Lennoxville

Ce dimanche 13 juillet

Shermag

Vente d'entrepôt Shermag

80% de rabais

jusqu'à

Le fabricant de meubles québécois haut de gamme Shermag vous convie à sa vente d'entrepôt. Venez profiter de rabais jamais vus sur du mobilier de la collection régulière et sur des échantillons.

***Notez que la vente d'entrepôt Shermag se poursuivra**

aux Terrasses Rock Forest, voisin du Jeans Dépôt.

Toute offre raisonnable sera acceptée!

Seulement à la vente de Lennoxville

3100, route 108, Lennoxville
À côté de l'école Alexander Galt

819 566-1663 #230

Judi et vendredi, 10 h à 21 h
Samedi et dimanche, 9 h à 17 h



En attendant que justice soit rendue



DENIS DUFRESNE

denis.dufresne@latribune.qc.ca

Toute forme de clémence envers l'ex-PDG de Norbourg, Vincent Lacroix, apparaît inacceptable et révoltante.

Au-delà des considérations techniques et juridiques qui ont amené le juge de la Cour supérieure André Vincent à réduire sa peine de prison de 12 à huit ans et demi, cette décision soulève beaucoup de questions au plan éthique.

Surtout que M. Lacroix, qui a floué des milliers d'épargnants, serait admissible à une libération conditionnelle au sixième de sa peine, soit dans moins d'un an, puisqu'il est en prison depuis janvier.

Aux yeux du public et de ses victimes, le principal responsable de «l'affaire Norbourg», un scandale financier sans précédent au Québec, s'en tire donc très bien. Trop bien.

Sans compter que le système de justice n'envoie pas le bon message aux escrocs en complet trois pièces.

La Cour supérieure motive sa décision par le fait que la sentence rendue en décembre dernier par le juge Claude Leblond, de la Cour du Québec, était «exagérée».

Le juge Leblond avait séparé les accusations en trois groupes et additionné les peines, plutôt que de les rendre concurrentielles (à purger en même temps).

Les accusations relatives à la violation de la Loi sur les valeurs mobilières du Québec avaient été déposées par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

En regroupant certains chefs d'accusation, la sentence se trouve donc réduite de trois ans et demi.

Les victimes de Norbourg crient à l'injustice... À tout le moins, il n'y a pas apparence de justice!

Il n'y a pas non plus, du moins à première vue, de commune mesure entre une peine de plus ou moins deux ans de prison (si M. Lacroix bénéficie

d'une libération conditionnelle) et le tort subi par des épargnants qui ont perdu jusqu'à plusieurs centaines de milliers de dollars chacun et qui ont vu pour plusieurs leur rêve de retraite disparaître.

Et l'Autorité des marchés financiers?

Elle est déçue, évidemment, et songe à en appeler de la décision. Mais cet organisme censé protéger les épargnants a-t-il été à la hauteur?

Le gouvernement du Québec aurait sans doute un certain nombre de réponses à fournir sur la conduite de l'AMF au cours des années où M. Lacroix a manipulé des titres, produit de faux documents à l'AMF et publié de fausses informations...

Le système de justice n'envoie pas le bon message aux escrocs en complet trois pièces.

Les victimes de Norbourg n'y auraient-elles pas droit?

Mince consolation pour celles-ci: Vincent Lacroix n'en a pas terminé avec la justice et fait face à 200 chefs criminels (fraude, blanchiment d'argent, fabrication de faux documents et complot), à la suite d'une enquête de la Gendarmerie royale du Canada.

Ses acolytes font face à des accusations similaires.

Le procès doit débuter en septembre et c'est là que les choses risquent de se corser pour l'ex-PDG, qui pourrait ultimement recevoir une peine plus sévère.

Il est clair qu'aux yeux des clients floués de Norbourg, Vincent Lacroix et ses co-accusés méritent bien davantage qu'un an et demi ou deux ans de prison.

Sans chercher vengeance, il faut souhaiter que la sentence de la Couronne fédérale soit exemplaire.

Tout cela ne ramènera probablement pas d'argent dans les poches des victimes de Norbourg, mais elles auront peut-être le sentiment que justice a été rendue. En partie du moins.



hervephilippe@videotron.ca

Droits réservés

Tribune libre

Lueurs de vérité

À l'assemblée de lundi soir, le conseil municipal de Magog confirmait le choix final du site de la nouvelle bibliothèque. Plusieurs révélations sont alors apparues sur le fonctionnement ardu de notre conseil.

De la bouche même d'un conseiller, nous apprenions que les critères de sélection du site étaient non seulement biaisés mais que leur interprétation manquait de flexibilité et de bon sens. À la lumière de cette observation, il devient évident que sans l'attitude malade d'un parti qui tenait mordicus à arriver à ses fins, il y aurait déjà belle

lurette que nous serions dans les nouveaux locaux, sans avoir eu à subir l'augmentation fulgurante des coûts. On savait depuis toujours que l'église Sainte-Marguerite était disponible à cette fin.

Et que dire de toutes ces études plus dispendieuses les unes que les autres? L'une d'elles est particulièrement odieuse. Elle répondait parfaitement au désir du conseil de justifier son choix de l'Îlot Tourigny, en indiquant que l'option Sainte-Marguerite coûterait 1,2 million \$ de plus, alors qu'aujourd'hui les coûts connus sont pratiquement identiques. Comment expliquer la dis-

parité? Quelles sont les mesures pour récupérer les deniers publics gaspillés dans cette farce?

Si la paternité du projet de Sainte-Marguerite est maintenant revendiquée à gauche et à droite, il serait opportun de revoir les agissements des membres du conseil. Si on exige d'eux une intégrité et une honnêteté à toute épreuve, afin d'agir avec discernement en faveur des citoyens, comment expliquer qu'ils aient cédé sous la pression des gros bras et aient gardé le silence, alors que se multipliaient les études bidon et que circulaient les demi-vérités?

Jules Lalancette
Omerville

Unilinguisme anglais à la faculté de médecine

M. Louis Marquis, vice-recteur aux relations internationales de l'Université de Sherbrooke

M. Jacques Viens, directeur du cabinet du recteur de l'Université de Sherbrooke

Les affiches unilingues anglaises portant sur les recherches à la faculté de médecine devraient être accompagnées d'un résumé en français. Rien n'a été fait en ce sens.

L'affichage devrait, selon nous, respecter le principe de la primauté du français: un petit résumé en français à côté d'énormes affiches en anglais ne nous semble pas un correctif suffisant. Nous croyons que si la faculté de médecine veut afficher les résultats de ses recherches à l'intérieur de ses murs, particulièrement dans les corridors très passants, où circule le public, les employés et les étudiants, elle devrait le faire en français, avec un résumé en

anglais.

Plus de 90 pour cent des gens qui passent dans les corridors de la faculté sont de langue maternelle française. Alors quelle est la justification de l'affichage unilingue anglais?

Espérant que l'Université de Sherbrooke verra à corriger la situation au plus tôt.

Jacques Poisson
Président du Mouvement estrien pour le français

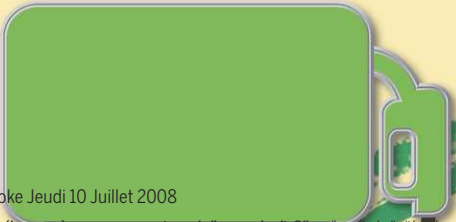
Chaque semaine,
La Tribune
le courrier reçu,
une paire de billets de spectacle



OFFERTEZ



L'Association des concessionnaires Chevrolet du Québec s'adresse aux consommateurs de lire ce qui suit. Offert d'une durée limitée, réservée aux particuliers, s'appliquant au modèle neuf 2008 suivant: Uplander (CU11416/R7F). Le modèle illustré comprend certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Conditionnel à l'approbation de crédit de GMAC. Les frais liés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et droits sont en sus et payables à la livraison. 1. À l'achat ou à la location de l'Uplander 2008 neuf ou de démonstration en stock chez un concessionnaire participant, livrés entre le 19 juin 2008 et le 31 juillet 2008, et moyennant le versement d'une somme additionnelle de 0,01\$, le consommateur reçoit une carte d'essence à prix préférentiel permettant d'économiser 20¢ le litre pour 2 500 L d'essence chez les détaillants Petro-CanadaTM. La réduction de 20¢ par litre inclut les taxes applicables. Les cartes sont valides à compter de 72 heures après la livraison, uniquement chez les détaillants Petro-Canada participants ainsi que dans d'autres établissements approuvés, et ne sont pas monnayables. GM se réserve le droit de modifier ou de mettre fin à cette offre et/ou au programme en tout ou en partie pour toute raison que ce soit et en tout temps, sans préavis. 2. Marque déposée de Petro-Canada. Utilisée sous licence. 3. Taux de financement à la location de 0,5% disponible sur approbation de crédit de GMAC pour des termes allant jusqu'à 48 mois. 4. Sécurité 5 étoiles pour le conducteur et le passager avant lors des tests d'impacts frontaux. Essais effectués par la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA). 5. Calcul basé sur les cotes indiquées dans le Guide de consommation de carburant 2008 de Ressources naturelles Canada sur le taux de consommation sur route, une capacité de réservoir de 75,7 L et une réserve de carburant de 10% sur l'Uplander LS avec moteur 3,9 L et boîte automatique 4 vitesses. Les économies de carburant réelles peuvent varier selon les conditions routières, météo et habitudes de conduite. 6. Pour que les services du système OnStar fonctionnent efficacement, le circuit électrique de votre véhicule (y compris la batterie), le service de téléphonie sans fil et le récepteur de signaux satellites GPS doivent être en bon état de marche, incluant un abonnement d'un an gratuit au plan Sain et sauf. Contrat de service requis. Pour obtenir les détails et les modalités liés au système OnStar, en consultant les limitations et lire notre politique de protection de la vie privée, composez le 1 888 4-ONSTAR (1 888 468-7827) ou visitez le site onstar.ca. 7. À la location, paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois avec versement initial ou équivalent. Préparation et frais de transport (1 300\$) inclus à la location. Frais d'immatriculation, d'assurance et taxes en sus. Frais de 15¢/km après 80 000 km. Première mensualité exigible à la livraison. Aucun dépôt de garantie requis. 8. L'ajustement de prix est un crédit de livraison offert au concessionnaire par le fabricant. Disponible sur le modèle Uplander 2008 à empattement régulier. 9. À l'achat, préparation incluse. Transport, frais d'immatriculation, assurance et taxes en sus. Offert seulement aux clients qui paient comptant; ceux qui optent pour le financement à la location ou l'achat ne peuvent en bénéficier. Communiquer avec votre concessionnaire pour en savoir davantage. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incluant l'achat ou de location, à l'exception des programmes de La Carte GM et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix moindre. Un échange entre concessionnaires peut être requis. Pour de plus amples renseignements, passez chez votre concessionnaire, composez le 1 800 463-7483 ou visitez gm.ca.



TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

1 679 \$ de comptant
Location 48 mois

269 \$
/mois⁶

ACHETEZ À

23 199 \$
- 6 200 \$
16 999 \$⁸
Préparation INCLUSE

Prix initial
Ajustement
de prix⁷
Prix de vente
au comptant

offerschevrolet.ca

LOUEZ À

JUSQU'À 48 MOIS

0,5 %
TAUX DE LOCATION DE

UPLANDER LS

MOTEUR V6 POLYCARBURANT DE 3,9 L • DÉVELOPPANT 240 HP • CLIMATISATION • TÉLÉDÉVERROUILLAGE
SYSTÈME DE COMMUNICATION ET D'ASSISTANCE ONSTAR • FREINS À DISQUE AUX 4 ROUES AVEC
SYSTÈME ABS • SYSTÈME DE CONTRÔLE STABILITRAK[®] ET TRACTION ASSERVIE

Sécurité 5 étoiles⁴

FAITES
891 km
sur un seul plein⁵
ROUTE : 8 511/100 km
VILLE : 1311/100 km⁵



LA MEILLEURE PROTECTION AU PAYS
5 ANS • GARANTIE LIMITÉE SUR
160 000 KM^{*} • LE GROUPE MOTOPROPULSEUR
• ASSISTANCE ROUTIÈRE
• TRANSPORT DE COURTOISIE

* SELON LA PREMIÈRE ÉVENTUALITÉ. CAMIONS POIDS MOYEN EXCLUS. DÉTAILS SUR LA GARANTIE LIMITÉE CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE.



applicable à l'achat ou à la location d'un véhicule GM neuf admissible lorsque vous envoyez votre vieux véhicule se reposer au ciel. Visitez autos-o-ciel.ca ou votre concessionnaire GM pour connaître tous les détails.

GAGNEZ VOTRE CIEL!
DONNEZ VOTRE VIEILLE VOITURE.
Obtenez un crédit de 750 \$

RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

Le G8 se heurte au scepticisme des pays émergents

GILLES TOUPIN

TOYAKO, Japon — Le premier ministre Stephen Harper et ses alliés du G8 n'ont pas réussi hier à convaincre la Chine, l'Inde et d'autres pays émergents de la valeur du consensus forgé la veille par les pays industrialisés sur la réduction de 50% des émissions absolues de gaz à effet de serre d'ici 2050.

Les seize principales économies de la planète participant aux discussions élargies du G8 sur le climat, dans l'île de Hokkaido au nord du Japon, ont cependant déclaré, dans un communiqué, partager une «vision commune» sur la réduction à long terme des émissions de gaz à effet de serre. Mais le texte ne va pas plus loin qu'une vague déclaration de principe; il demeure muet sur l'ampleur de ces réductions et sur un quelconque calendrier pour leur mise en application.

Cette réunion du MEM (Major Economies Meeting) a bien peu accompli en somme pour faire avancer les négociations internationales en cours qui doivent aboutir à un accord sur la période post-2012 à Copenhague en 2009 dans le cadre de la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques.

Le MEM rassemble 16 pays qui représentent plus de 80% des émissions mondiales de GES. Il est formé du G8 (Japon, Canada, États-Unis, Allemagne, France, Italie, Russie et Grande-Bretagne), du G5 des pays émergents (Chine, Brésil, Inde, Afrique du Sud et Mexique) plus l'Australie, l'Indonésie et la Corée du Sud.

La participation du G5 à l'effort mondial de lutte contre les changements climatiques est considérée comme cruciale par le G8 afin de conclure une entente globale à Copenhague. Mais dans une déclaration écrite mardi, qui a suivi l'annonce du consensus du G8 sur les objectifs de réduction des émissions de GES d'ici 2050, le G5 a lancé un pavé dans la mare en soutenant que les pays industrialisés devaient réduire leurs émissions de GES de 80 à 95% sous le niveau de 1990 avant de songer à leur demander de faire leur part.

Des huit pays invités à la session élargie du sommet du G8 hier, seulement l'Indonésie, la Corée du Sud et l'Australie ont appuyé la cible à long terme de réduction des émissions de GES de 50%.

Les cinq autres pays émergents ont réitéré qu'ils ne sacrifieraient pas leur future croissance économique en réduisant leurs émissions de GES, à moins que les membres du G8 n'opèrent eux-mêmes des réductions encore plus importantes.

Avant la réunion du MEM hier, le premier ministre Harper avait salué le fait que les États-Unis et la Russie étaient rentrés dans le rang en prenant part à l'élaboration du consensus du G8 sur la réduction des GES. M. Harper a déclaré qu'il s'agissait là «du point le plus important» de ce sommet 2008.

«C'est une avancée importante

compte tenu de la façon radicale dont le contexte économique mondial a changé, a affirmé M. Harper aux journalistes canadiens. Les leaders du G8 acceptent aussi notre argument de longue date selon lequel le cadre mondial sur les changements climatiques post-2012 doit inclure tous les émetteurs majeurs.»

Le chef du gouvernement n'a pas caché hier qu'il était conscient des obstacles que les pays

industrialisés devront surmonter pour convaincre des pays comme la Chine, l'Inde et le Brésil à s'engager concrètement dans la lutte aux changements climatiques.

«Ce ne sera pas facile, a dit M. Harper. Mais si tous les pays acceptent le fait qu'il s'agit là d'un vrai problème, s'ils acceptent la science des changements climatiques, ils réaliseront que ce sont d'abord les pays en dé-

veloppement qui vont subir les plus importants contrecoups des changements climatiques dans les décennies à venir. Je pense que c'est dans leur intérêt de trouver une solution véritable.»

Le premier ministre a estimé que la demande du G5 aux pays industrialisés de faire davantage était irraisonnable. «Ce n'est pas crédible d'entendre ceux qui ne font rien nous dire de faire

plus. Cela ne nous mènera pas très loin», a-t-il lancé.

Par ailleurs, le premier ministre a applaudi la prise de position bien sentie du G8 contre le régime «illégitime» de Mugabe au Zimbabwe. «Tous les dirigeants croient que les sanctions sont sur la table, a affirmé M. Harper. Il y aura d'autres discussions à l'ONU et ailleurs. Mais la condamnation ici est unanime.» (La Presse)

Vente
sur la promenade

Jusqu'à 80%
chez tous les marchands!

du 3 au 13 juillet

Carrefour de l'Estrie,
votre destination vacances

CARREFOUR DE L'ESTRIE

FACTURATION POUR LA RÉCEPTION DE MESSAGES TEXTUELS

Ottawa réclame des explications de Bell et Telus

PIERRE ST-ARNAUD
LA PRESSE CANADIENNE

MONTREAL — Le ministre fédéral de l'Industrie, Jim Prentice, réclame des explications de Bell Mobilité et Telus Mobilité relativement

à leur décision de commencer à facturer non seulement l'envoi de messages textuels mais aussi leur réception.

Le ministre dit croire qu'il ne s'agit «pas d'une décision éclairée» et demande aux chefs de

la direction des deux sociétés de venir le rencontrer à Ottawa avant d'aller de l'avant avec les nouveaux tarifs.

Dans un communiqué diffusé hier, le ministre prend toutefois bien soin de préciser qu'il ne veut

pas s'immiscer dans les décisions d'affaires des deux entreprises privées et fait porter ses préoccupations uniquement sur les frais qui seraient rattachés à la réception de messages textuels non sollicités et non désirés de même

qu'aux pourriels. Pas un mot, cependant, sur l'ajout de tarifs pour les messages légitimes reçus par les consommateurs.

Le ministre Prentice a par ailleurs été invité à signer la pétition mise en ligne mardi après-midi par le Nouveau Parti démocratique (NPD) pour protester contre «l'escroquerie relative aux messages textuels que Bell Mobilité et Telus Mobilité viennent d'annoncer concernant tous les messages textuels entrants». La pétition compte plus de 5000 signatures.

Selon le chef du NPD, Jack Layton, «ce sont les familles de la classe moyenne qui seront les plus durement frappées par ces frais supplémentaires».

Le NPD a également lancé sur le site Facebook un groupe baptisé «Les messages textes: non aux frais injustes», et qui comptait, hier après-midi, plus de 3200 membres.

De leur côté, les groupes de défense des consommateurs qualifient d'abusives les modifications tarifaires que s'approprient à imposer Bell et Telus.

Présentement, les abonnés paient pour l'envoi de messages textuels sur leurs téléphones portables mais peuvent les recevoir sans frais. À compter du 8 août pour les clients de Bell et du 24 août pour ceux de Telus, il en coûtera 15 cents par message reçu.

Un enjeu de taille

Or, des groupes de consommateurs font valoir qu'il s'agit là d'une modification unilatérale du contrat entre les fournisseurs et leurs clients, puisque ce contrat prévoit la réception gratuite de messages textuels.

L'Union des consommateurs entend surveiller la situation de près et rappelle qu'un recours collectif contre Bell Mobilité, qui avait décidé d'éliminer les minutes non utilisées et accumulées par les abonnés, avait forcé la compagnie à reculer avant même l'entrée en vigueur de la mesure.

Les groupes de consommateurs estiment que le législateur doit intervenir afin de baliser les contrats dans le domaine des télécommunications et d'interdire ces clauses de modifications unilatérales abusives.

«Quand vous m'offrez un forfait de trois ans et que vous m'attachez les deux mains bien serrées avec des pénalités abusives pour que je respecte mon engagement de trois ans, la moindre des choses c'est qu'on s'attende à la même chose de la part du fournisseur, qu'il respecte lui aussi son engagement de trois ans, a dit M. Tanguay. Or, s'il nous dit que ses textos sont gratuits, qu'il nous les laisse gratuits jusqu'à la fin des trois ans.»

L'enjeu est de taille: les dernières données de l'Association canadienne des télécommunications sans fil font état de 45,3 millions de messages envoyés à chaque jour au Canada. Potentiellement, donc, un tarif de 0,15 \$ à la réception pourrait représenter des revenus de 6,75 millions \$... par jour.

OFFRES

EN PUISSANCE

ÉPARGNEZ

20¢

PAR LITRE POUR 2500 LITRES*

G5 SE

ÉDITION SPÉCIALE

FAITES

831 km

AVEC UN SEUL PLEIN (route)

ROUTE : 5,9 L/100 km

VILLE : 9,2 L/100 km*

Équipée comme ça, la concurrence va rire jaune.

	G5 SE Édition spéciale	Honda Civic DX berline de base	Mazda3 GX berline de base
Climatisation	OUI	OPTION	OPTION
Lecteur CD et MP3	OUI	OUI	NON
Verrouillage électrique des portières	OUI	NON	OPTION
Glaces et miroirs à réglage électrique	OUI	OUI	OPTION
Régulateur de vitesse	OUI	NON	NON
Télédéverrouillage	OUI	NON	OPTION
Moteur / HP	4 cyl. 2,2 L 148 HP	4 cyl. 1,8 L 140 HP	4 cyl. 2,0 L 148 HP
Garantie - Groupe moteur/propulseur	5 ans - 160 000 km	5 ans - 100 000 km	5 ans - 100 000 km

Comparaison basée sur des mensualités à l'achat.
Selon les renseignements sur la concurrence disponibles en 2008*.

G5 SE
Édition spéciale

ACHETEZ À

245\$⁴

FINANCEMENT 72 MOIS
COMPTANT : 0\$

LOUEZ À

193\$⁵

LOCATION 60 MOIS
COMPTANT : 1349\$

Préparation et frais
de transport de 1095\$
INCLUS

OFFRESPONTIAC.CA



LA MEILLEURE PROTECTION AU PAYS
5 ANS
160 000 KM*

- * GARANTIE LIMITÉE SUR LE GROUPE MOTEUR/PROPULSEUR
- * ASSISTANCE ROUTIÈRE
- * TRANSPORT DE COURTOISIE

* SELON LA PREMIÈRE ÉVALUATION. GARANTIE PROPOSÉE PAR LA GARANTIE LIMITÉE CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE.

GM paie les
2 premières
mensualités*!

* PRIME GM POUR ÉTUDIANTS

autos-o-ciel

GAGNEZ VOTRE CIEL!
DONNEZ VOTRE VIEILLE VOITURE.
Obtenez un crédit de 750\$

applicable à l'achat ou à la location d'un véhicule GM neuf admissible lorsque vous envoyez votre vieux véhicule se reposer au ciel. Visitez autos-o-ciel.ca ou votre concessionnaire GM pour connaître tous les détails.

259250

L'Association des concessionnaires Pontiac-Buick-GMC du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant au modèle neu 2008 suivant: berline G5 SE (2AL69/F7B). Le modèle illustré comprend certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Conditionnel à l'approbation de crédit de GMAC. Les frais liés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et droits sont en sus et payables à la livraison. 1. À l'achat ou à la location des modèles G5 2008 neu ou de démonstration en stock chez un concessionnaire participant, livrés entre le 19 juin 2008 et le 31 juillet 2008, et moyennant le versement d'une somme additionnelle de 0,01 \$, le consommateur reçoit une carte d'essence à prix préférentiel permettant d'économiser 20 c le litre pour 2 500 L d'essence chez les détaillants Petro-Canada. La réduction de 20 c par litre inclut les taxes applicables. Les cartes sont valides à compter de 72 heures suivant la livraison, uniquement chez les détaillants Petro-Canada participants et ne sont pas monnayables. GM se réserve le droit de modifier ou de mettre fin à cette offre et/ou au programme en tout ou en partie pour toute raison et en tout temps, sans préavis. 2. Certaines caractéristiques des modèles de la concurrence sont offertes en option à un coût additionnel. 3. Calcul basé sur les cotes indiquées dans le Guide de consommation de carburant 2008 de Ressources naturelles Canada sur le taux de consommation sur route, une capacité de réservoir de 49,0 L et une réserve de carburant de 10 % sur la G5 SE avec moteur 2,2 L et boîte manuelle 5 vitesses. Les économies de carburant réelles peuvent varier selon les conditions routières, la météo et les habitudes de conduite. 4. À l'achat, paiements mensuels basés sur un bail de 60 mois. Frais de transport et préparation inclus. Frais d'immatriculation, assurance et taxes en sus. 5. À la location, paiements mensuels basés sur un bail de 60 mois. Frais de transport et préparation inclus. Frais d'immatriculation, assurance et taxes en sus. Frais de 15 c/km après 100 000 km. Première mensualité exigible à la livraison. 0 \$ de dépôt de sécurité. * Consultez primepourétudiants.ca pour les détails. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat ou de location, à l'exception des programmes de La Carte GM, de prime pour étudiants et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut vendre ou louer à un prix moindre. Un échange entre concessionnaires peut être requis. Pour de plus amples renseignements, passez chez votre concessionnaire, composez le 1 800 463-7483 ou visitez gm.ca.

NOUVELLES PLACES EN SERVICE DE GARDE L'annonce tarde à venir

LOUISE LEDUC

MONTRÉAL — Les 9000 nouvelles places en services de garde qui devaient faire l'objet d'une annonce le 15 juin par la ministre de la Famille, Michelle Courchesne, n'ont toujours pas été confirmées. L'Association québécoise des centres de la petite enfance et le Parti québécois dénoncent ce retard.

«C'est désolant et regrettable quand on connaît l'urgence de la situation», lance Johanne Roy, présidente de l'organisme.

Septembre n'est pas très loin et ce n'est pas en quelques semaines que l'on peut faire des rénovations, agrandir des locaux et embaucher des éducatrices, dit-elle. Il faut du temps.

«(Le ministère) nous avait donné un délai serré d'un mois pour présenter nos projets. Nous l'avons respecté. Nous aurions apprécié que la réponse arrive elle

aussi dans les temps», signale Mme Roy.

Au dépôt du dernier budget provincial, en mars, Michelle Courchesne a déclaré que son ministère procéderait à un appel de propositions en vue de créer 9000 places en deux ans. Elle espérait alors faire ses premières annonces le 15 juin en vue d'ouvrir des places dès la rentrée de septembre.

«En refusant de rendre public son plan de développement des 9000 nouvelles places, la ministre laisse les parents dans l'expectative», a pour sa part déploré Stéphane Bergeron, porte-parole du Parti québécois pour les questions qui touchent la famille.

«Nous avons appris que la ministre aurait reçu des projets totalisant 10 fois plus de places en services de garde que ce qu'elle propose de créer au cours des deux prochaines années. Cela

confirmerait les estimations selon lesquelles les 20 000 places promises d'ici 2012 sont désormais nettement insuffisantes pour répondre aux besoins des parents,

notamment en raison du baby-boom qu'a connu le Québec ces deux dernières années.»

Jean-Pascal Bernier, attaché de presse de la ministre Courchesne, explique le retard par le grand nombre de propositions envoyées par les services de garde. Le cap est maintenant mis sur une annonce d'ici la fin juillet.

Certaines des 9000 places de-

vraient donc être effectivement ajoutées au début septembre celles qui ne demandent que quelques aménagements mineurs de locaux.

Malgré le nombre supplémentaire de dossiers à l'étude, le nombre de places qui seront ajoutées d'ici deux ans n'a pas été révisé à la hausse, le budget n'ayant pas été augmenté. (La Presse)

SPORTTECH AUTO INC.

PORSCHE - BMW - MAZDA - MERCEDES-BENZ



Pourquoi payer plus cher?

Partez en vacances l'esprit tranquille.

Notre nouvelle technologie
à la fine pointe saura vérifier
toutes les composantes
de votre véhicule avant le
grand départ.

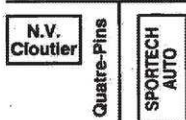


Sylvain Campagna
Technicien
propriétaire



Gérard Hoff
Service à la clientèle
propriétaire

King Ouest



www.sporttechauto.com
80, rue Quatre-Pins, Sherbrooke

819 820-0477

SVP réservez à l'avance

256875

Événement Ça va chauffer cet été de Honda

Édition Canadian Trail

Transmission complètement
automatique Hondamatic

GPScape intégré
au tableau de bord



NOUVEAU!
Financement à partir de
3,9%

PSDF 10 099\$
PRIX APRÈS RABAIS
RABAIS DE 2 000\$ / 8 099\$

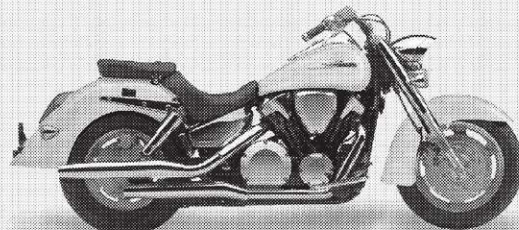
Puissant bicylindre en V de
745 cm³ refroidi par liquide
Selle large et basse avec
section passager détachable
Un nouvel échappement
double, aussi agréable
à écouter qu'à regarder

NOUVEAU!
Financement à partir de
3,9%



PSDF 8 699\$
PRIX APRÈS RABAIS
RABAIS DE 1 200\$ / 7 499\$

Gros V2 de 1 312 cm³ à refroidissement liquide
2 bougies par cylindre, pour une combustion
optimale à tous les régimes
Large marche-pieds, sélecteur
de vitesses double à bascule



PSDF 11 599\$
PRIX APRÈS RABAIS
RABAIS DE 500\$ / 11 099\$

**OFFRES EXCEPTIONNELLES SUR
MOTOS ET VTT SÉLECTIONNÉS!**
OFFRES D'UNE DURÉE LIMITÉE

L'ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES DE
MOTOCYCLETTES ET VTT HONDA DU QUÉBEC

* L'événement Ça va chauffer cet été de Honda (l'offre) s'applique à des conventions d'achat au détail admissibles jusqu'au 31 juillet 2008. Cette offre s'applique à des motocyclettes et VTT Honda 2008 neufs sélectionnés. Taxes en sus. Les frais de livraison et préparation sont de 175\$ pour les 200 cm³ et moins, de 280\$ pour les 210 à 350 cm³, de 350\$ pour les 351 à 750 cm³, de 445\$ pour les 751 à 1 200 cm³ et de 560\$ pour les 1 201 à 1 800 cm³. Les rabais varient de 160\$ à 4 000\$, selon le modèle. Le rabais maximal est offert chez les concessionnaires de motocyclettes/VTT Honda participants du Canada seulement. † Le financement disponible à l'achat est de 3,9% sur 24 mois, 5,9% sur 36 mois, 6,9% sur 48 mois, 7,9% sur 60 mois et 8,2% sur 72 mois. *† Offre sous réserve de changement ou prolongation sans préavis. Photos à titre indicatif seulement. Voir le concessionnaire pour les détails complets et les modèles admissibles.

HONDA
Trouvez votre concessionnaire sur
honda.ca

258824



ASSOCIATED PRESS/TÉLÉVISION IRANIENNE

La télé iranienne a diffusé hier des images d'essais menés par l'armée dans le Golfe arabo-persique.

Tests iraniens

ALI AKBAR DAREINI
ASSOCIATED PRESS

TÉHÉRAN — L'Iran a tiré neuf missiles à longue et moyenne portées hier dans le cadre d'un exercice militaire mené dans le Golfe arabo-persique pour répondre aux menaces américaines et israéliennes, selon la télévision d'État.

Elle a souligné que parmi les missiles tirés figurait une nouvelle version du Shahab-3 qui possède, selon les autorités, un rayon d'action de 2.000 kilomètres et est armé d'une tête conventionnelle d'une tonne. Ce qui mettrait à sa portée de tir Israël, la Turquie, la péninsule arabe, l'Afghanistan et le Pakistan. Les manoeuvres se sont déroulées dans le stratégique détroit d'Ormuz, point de passage d'environ 40% du pétrole mondial.

Le général Hossein Salami, commandant des unités aériennes du corps d'élite des Gardiens de la Révolution, a déclaré que l'exercice visait à «prouver notre détermination et notre puissance contre des ennemis qui ces dernières semaines ont menacé l'Iran avec des mots durs». «Nos mains sont toujours sur la gâchette et nos missiles sont prêts au lancement», a-t-il ajouté, cité par l'agence de presse officielle IRNA.

Mardi, le président iranien Mahmoud Ahmadinejad avait qualifié de «plaisanterie» l'éventualité que les États-Unis ou Israël préparent une attaque contre son pays. «Je vous assure qu'il n'y aura pas de guerre», a-t-il dit.

L'autre réalité

Des parlementaires américains, dont le candidat démocrate à l'élection présidentielle Barack Obama, ont critiqué l'administration Bush hier au sujet de l'accroissement des exportations américaines vers l'Iran.

L'Associated Press a rapporté que la valeur des exportations américaines vers l'Iran a explosé sous la présidence de George W. Bush, passant de 8 millions \$ en 2001 à 146 millions \$ l'an dernier. Et ce, malgré le discours de fermeté tenu par la Maison Blanche sur le dossier du nucléaire iranien et sur l'influence de Téhéran en Irak.

Le Sénat approuve une réforme des écoutes secrètes aux Etats-Unis

PAMELA HESS

WASHINGTON — Le Sénat américain a approuvé hier une réforme des règles sur les écoutes secrètes ordonnées par le gouvernement, un texte qui a suscité un vif débat opposant la défense des libertés et de la vie privée à la nécessité de lutter contre le terrorisme.

Ce vote, qui s'est terminé à 69 pour, 28 contre, a mis fin à près d'un an de querelles entre la Chambre des représentants — qui a approuvé le texte le mois dernier — et le Sénat, entre les démocrates et les républicains

et entre le Congrès et la Maison-Blanche sur le programme d'écoute sans autorisation judiciaire initié par George W. Bush après les attentats du 11 septembre 2001.

L'administration Bush avait insisté pour que le nouveau texte mette à l'abri de toute poursuite civile les entreprises de télécommunications qui ont aidé l'Etat à espionner des Américains après le 11-Septembre, dans le cadre de la lutte contre le terrorisme.

La Maison-Blanche avait menacé de mettre son veto à la loi à moins qu'elle n'accorde une

immunité judiciaire à des sociétés comme AT&T et Verizon Communications, alors qu'une quarantaine de plaintes ont été déposées à ce jour.

Pendant six ans, George W. Bush a ordonné secrètement à ces entreprises de mettre sous surveillance des lignes téléphoniques et des connexions informatiques aux États-Unis sans l'autorisation de la Cour de surveillance du renseignement extérieur, une instance qui avait été créée il y a 30 ans pour empêcher que le gouvernement n'abuse de ses pouvoirs de surveillance dans un but politique.

Consulat américain attaqué: six morts

MURAD SEZER
ASSOCIATED PRESS

ANKARA — Des hommes armés ont attaqué un poste de garde turc devant le consulat des États-Unis à Istanbul hier, faisant au moins six morts -trois policiers et trois assaillants, selon les autorités, qui ont con-

damné un «attentat terroriste». Aucun employé du consulat n'a été blessé, et la sécurité a été renforcée aux alentours de toutes les représentations américaines en Turquie.

L'attaque s'est produite vers 11h locales devant le consulat situé dans le quartier Istinye, sur la rive européenne du Bos-

phore. Elle n'a pas été revendiquée, mais la police turque a déclaré à l'Associated Press qu'elle soupçonnait Al-Qaïda. La chaîne privée NTV a affirmé que selon une source policière un quatrième assaillant pourrait s'être enfui dans une voiture piégée, mais la police n'a pas confirmé ces allégations.

« À manger s'il vous plaît »



ASSOCIATED PRESS, MARTIN MEJIA

La hausse du coût de la vie frappe dans tous les pays du monde, mais quand déjà on avait du mal à boucler la boucle, la situation devient intolérable. Des manifestants l'ont dénoncé hier dans les rues de Lima, au Pérou, en frappant sur leurs casseroles vides.

Pénible souvenir



ASSOCIATED PRESS, AMEL EMRIC

Une Bosniaque musulmane et son garçon pleurent en voyant les cercueils de 307 corps trouvés dans un charnier de l'est de la Bosnie où les forces serbo-bosniaques avaient abattu 8000 musulmans près de Srebrenica en 1995. Les 307 victimes identifiées seront enterrées au Memorial près des 3200 autres déjà inhumées là.

La montagne accouche d'une souris

JOSEPH COLEMAN
ASSOCIATED PRESS

TOYAKO, Japon — Le sommet du G-8 s'est achevé hier sur l'île japonaise d'Hokkaido avec une petite avancée sur le dossier climatique, mais sans décision concrète face à la flambée du prix du pétrole ou des prix alimentaires.

Rarement sommet des huit

pays les plus riches aura été confronté à des questions aussi brûlantes, depuis l'explosion des cours du pétrole, qui menace la croissance mondiale, jusqu'à la crise alimentaire qui se dessine déjà, en passant par le réchauffement climatique.

Sur ce dernier dossier, le G-8 (États-Unis, Japon, Allemagne, Grande-Bretagne, France, Italie, Russie et Canada) avait fait

un petit pas en avant mardi, en s'accordant sur un objectif-flou et peu contraignant- de réduction de moitié de leurs émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2050.

Mais, ils ne sont pas parvenus à convaincre les représentants des pays émergents, conviés à participer à leurs travaux hier, à faire de même.

Tour de globe

Négos au Zimbabwe

HARARE — Les négociations entre l'opposition et le parti du président du Zimbabwe Robert Mugabe doivent débiter cette semaine en Afrique du Sud, a affirmé un avocat de l'opposition hier. Le chef de la diplomatie zimbabwéenne a déclaré mardi soir que Robert Mugabe était prêt à former un gouvernement d'union nationale mais il est resté flou sur le rôle qu'y jouerait l'opposition.

Touristes enlevés

ANKARA — Trois touristes allemands ont été enlevés mardi soir par cinq rebelles kurdes sur le mont Ararat, dans l'est de la Turquie, a déclaré le gouverneur de la province hier. La rébellion s'est apparemment emparée d'eux pour protester contre une récente intervention de police visant le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK, interdit) en Allemagne.

Massacre au Darfour

NATIONS UNIES — Sept soldats et policiers de la force de paix hybride Union africaine-Nations unies au Darfour ont été tués et 22 autres blessés dans une embuscade tendue par une milice non identifiée, selon des responsables des Nations unies.

Le bureau du secrétaire général Ban Ki-moon a ajouté hier qu'au moins sept des blessés se trouvaient dans un état grave. Les militaires tués étaient rwandais pour cinq d'entre eux, et deux étaient des policiers, l'un ghanéen et l'autre ougandais. »

Chut! il y sera

PARIS — C'est loin des caméras, via un communiqué, que Nicolas Sarkozy a annoncé hier qu'il assisterait à la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques de Pékin, déclenchant aussitôt la colère des organisations de défense des droits de l'Homme. La décision du président français est «la bonne», s'est réjoui, quant à lui, le président chinois Hu Jintao.

Pottering boycottera

STRASBOURG — Le président du Parlement européen Hans-Gert Pottering a annoncé hier qu'il avait décidé de boycotter la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques le 8 août à Pékin, faute de progrès dans les discussions entre la Chine et les représentants du dalaï lama.

Bébé panda adopté

AMSTERDAM — Une chatte qui allaite sa portée a adopté un bébé panda roux abandonné par sa propre mère. Le petit panda se mêle aux chatons pour la tétée.

La mère du panda, Gladys, a rejeté ses deux bébés à leur naissance et l'un est mort.

— Associated Press

Carla Bruni-Sarkozy annonce qu'elle a obtenu sa naturalisation

THE ASSOCIATED PRESS

PARIS — «Je ne suis plus italienne (...) Depuis quelques temps, j'ai été naturalisée française, j'attends mon passeport», a confié Carla Bruni-Sarkozy dans une interview accordée hier à *France Inter* à l'occasion de la prochaine sortie de son nouvel album, *Comme si de rien n'était* (Naïve).

La Première Dame de France y révèle que les textes de ce nouvel album ont pris forme «un peu avant, un peu pendant, un peu après» sa rencontre avec le chef de l'État qui, selon elle, aime Georges Brassens et Jacques Brel.

«C'est comme une espèce de miracle quand me vient une chanson», dit-elle en évoquant son bonheur d'écrire et de composer, «un plaisir de chaque instant, magique et même inespéré».

«C'est comme une espèce de miracle quand me vient une chanson, un plaisir de chaque instant, magique et même inespéré.»

En «femme indépendante», Carla Bruni-Sarkozy assure qu'il n'a jamais été question pour elle d'abandonner sa carrière, car elle fait «un métier honnête» et rejette tout «mélange des genres».

Interrogée sur un éventuel échec de son troisième opus en raison de son mariage pour le moins médiatisé, elle espère simplement que «le plus de monde possible» pourra entendre ses chansons.

«Je comprends absolument toutes les réactions, et c'est en cela que je me sens une femme de gauche, dans la liberté que j'accorde aux autres», explique-t-elle. Son mariage avec Nicolas Sarkozy l'a néanmoins contrainte à faire «des compromis sur certaines choses comme les concerts en public» auxquels elle a renoncé.

«Je ne joue aucun rôle politique auprès de mon mari», assure Carla Bruni-Sarkozy, qui ignore si elle parviendra «à sortir un autre album avant 2012», à cause notamment du «manque de temps» que lui impose sa «nouvelle fonction» de Première Dame.

La chanteuse confirme par ailleurs que l'intégralité des droits de *Comme si de rien n'était* sera reversée à la Fondation de France, qui a la particularité d'être très sérieuse».



IMACOM, CHARLES-ANTOINE AUGER

C'est à Orford que le Quatuor à cordes de Nouvelle-Zélande (New Zealand String Quartet) donnera sa toute première prestation en sol québécois, en compagnie du pianiste Wonny Song. Les violonistes américains Helene Pohl et Douglas Beilman, le violoncelliste canadien Rolf Gjelsten et l'altiste néo-zélandaise Gillian Ansell offrent un concert consacré à Beethoven et Brahms.

De la grande visite de Nouvelle-Zélande



STEVE BERGERON
steve.bergeron@latribune.qc.ca

ORFORD — La Nouvelle-Zélande a beau être à l'autre bout du monde par rapport à nous, elle est une terre de prédilection pour les musiciens classiques. Assez pour les attirer de l'étranger. Il ne faut donc pas s'étonner que, sur les quatre musiciens du Quatuor à cordes de Nouvelle-Zélande (New Zealand String Quartet), les deux violonistes soient Américains et le violon-

celliste, Canadien.

«C'est un beau pays pour vivre et faire de la musique», raconte la violoniste Helene Pohl. «Chaque année, nous faisons une tournée à l'étranger et une autre en Nouvelle-Zélande, laquelle pourrait facilement compter 40 à 50 villes. Toutes pourraient nous accueillir si nous avions le temps. Et ce, dans un pays de seulement 4 millions d'habitants.»

«La scène classique néo-zélandaise se porte très bien, en grande partie à cause de la présence d'une cinquantaine de sociétés musicales et surtout du Chamber Music New Zealand, un organisme d'envergure natio-

nale, qui travaille notamment à faire venir de grands musiciens au pays et à préparer la relève. Il n'y a pas si longtemps, nous étions le seul quatuor à cordes du pays, mais maintenant, il y en a plusieurs», rapporte l'altiste Gillian Ansell, seule musicienne néo-zélandaise du groupe, et également membre fondatrice du quatuor, il y a 21 ans.

Avant le QCNZ, les quatuors à cordes ne survivaient que quelques années, la plupart des musiciens étant happés par les orchestres locaux. Décision fut donc prise que l'Université Victoria de Wellington aurait son quatuor à cordes en résidence.

«Cela nous permet à la fois d'enseigner et de nous consacrer exclusivement au quatuor à cordes. Et plus nous passons du temps ensemble, plus nous pouvons jouer librement les uns avec les autres, ce qui est essentiel dans un quatuor à cordes. De jouer ensemble depuis 14 ans, c'est déjà une grande chance», rapporte le violoncelliste canadien Rolf Gjelsten.

Une intégrale de Mendelssohn

Les musiciens ont enregistré une dizaine de disques, qui donnent une bonne idée de leur large palette: Beethoven, Bartok, Dvorak, Debussy, Ravel, Berg, sans oublier les compositeurs contemporains du pays.

Leur projet actuel: l'intégralité des quatuors à cordes de Mendelssohn, que leur a demandés la maison Naxos. C'est justement au cours de la tournée

canadienne qu'ils amorcent demain à Orford que sera enregistré le dernier des trois disques, à Toronto.

«Nous sommes comme des acteurs qui jouent différents rôles», rapporte le violoniste Douglas Beilman. «Nous avons différentes personnalités et le répertoire pour quatuor à cordes est tellement grand que nous pouvons justement nous le permettre. En elle-même, l'intégrale de Mendelssohn est une grande expérience. Nous avons suivi l'évolution de ce compositeur depuis ses débuts jusqu'à la fin de sa vie.»

Le concert de demain comportera d'ailleurs le Quatuor à cordes opus 44 no 1 ainsi que les deux mouvements du quatuor inachevé de Mendelssohn, de l'opus 81.

«Le premier est très joyeux, puisqu'il l'a écrit juste après son mariage. Quant à l'autre, il venait de perdre sa soeur. Il devait d'ailleurs décéder lui-même quelque mois plus tard. Mais autant son opus 80 était très sombre, autant avec l'opus 81, il semble avoir essayé d'exorciser sa dépression», rapportent les deux violonistes.

VOUS VOULEZ Y ALLER

Brahms et Mendelssohn

Vendredi 11 juillet, 20 h

Centre d'arts Orford

Entrée: 35 \$

Billetterie: 819 843-3981

À travers les cordes...

Originaire de Victoria, le violoncelliste Rolf Gjelsten a notamment étudié avec Janos Starker, qui a lui-même donné plusieurs concerts à Orford. En joignant les rangs de l'Orchestre symphonique de Berlin à l'âge de 21 ans, Gjelsten est passé à l'histoire comme le plus jeune musicien ayant fait partie de cet orchestre.

L'altiste Gillian Ansell a été reçue membre de l'Ordre du mérite de Nouvelle-Zélande cette année. En janvier, elle a été invitée à jouer lors des funérailles d'État de sir Edmund Hillary, car la première épouse du conquérant de l'Everest était aussi altiste.

Vivre en Nouvelle-Zélande, c'est vivre avec un climat idéal, rapporte Helene Pohl. «Les chaleurs y sont rarement aussi humides et collantes qu'ici. Mais cela ne nous dérange pas, parce qu'en ce moment, c'est l'hiver chez nous.»

C'est aussi composer avec de grands décalages horaires, qui font que, sur le chemin de retour entre l'Amérique du Nord et la maison, une journée disparaît carrément du calendrier. «J'ai manqué un 14 février ainsi. Il y a donc une Saint-Valentin qui flotte quelque part dans les airs pour moi!»

EN SPECTACLE AU MONDIAL DES CULTURES

La famille Dion fera revivre des airs d'autrefois

JEAN-PIERRE BOISVERT

DRUMMONDVILLE — Accompagné de quatre musiciens et cinq choristes, trois des membres de la célèbre famille Dion feront revivre des airs d'hier et d'aujourd'hui, demain à 14 h à Drummondville, à l'occasion du Mondial des cultures.

Deux des sœurs (Claudette et Ghislaine) et le frère (Daniel) de Céline s'amèneront au centre culturel avec des ballades qui ont bercé leur jeunesse, des

chansons issues du gospel, du blues et du country. Des Beatles à Alys Robi en passant par Édith Piaf, Garou et — bien sûr — Céline Dion, les 25 chansons choisies sont autant de coups de cœur, aux dires de Claudette Dion.

«Ce sont des ballades que tout le monde connaît, qui rappellent des souvenirs. Chez nous, comme dans d'autres familles nombreuses où ça chantait durant toute la soirée, il y avait une ambiance que nous avons voulu recréer. Mon père jouait de l'accordéon, ma mère du violon, et il y avait 14 voix pour les enterrer. Nous tenions à avoir des choristes avec nous sur scène pour que les voix soient justement prédominantes dans le spectacle», a-t-elle expliqué.

Le trio a présenté son spectacle une dizaine de fois depuis janvier et il a bien sûr été encouragé par la plus connue de ses sœurs. «Céline n'a pas eu le temps de voir notre spectacle encore, mais elle se promet bien d'y assister prochainement. Elle capote. Nous avons envoyé à René et Céline notre album et ils ont bien aimé. Céline a apprécié entre autres la chanson *La rivière de notre enfance* qu'elle chantait quand elle était petite», de raconter Claudette.

Selon elle, le style propre à chacun des membres du trio permet d'offrir différentes formes musicales. «Daniel possède bien le style crooner tandis que Ghislaine a la voix pour chanter le blues et rock. Pour ma part, j'aime bien les chansons françai-



COLLABORATION SPÉCIALE

Claudette, Daniel et Ghislaine Dion seront en spectacle au Centre culturel de Drummondville, dans le cadre du Mondial des cultures.

ses et les ballades.

«Nous faisons un tour d'horizon, un peu comme le fait votre festival à Drummondville. C'est un honneur pour nous de joindre la programmation du Mondial

des cultures. La musique est un langage universel, comme nous l'avons souvent constaté. Je suis certaine que les gens vont apprécier ce qu'on fait», a fait valoir Claudette Dion.

BRASSERIE lac-BROMPTON

LA terrasse des cantons de l'est

JEUDI SOIR POUR LES DAMES CREVETTES 7⁹⁹\$

MUSIQUE LIVE Entrée libre

10 au 12 juillet ZODIAC

17 au 19 juillet BAD BOYS

310, Côte de l'artiste St-Denis-de-Brompton
819 846-6226
www.brasserie-lac-brompton.com

LA FÊTE DU LAC DES NATIONS

PARC JACQUES-CARTIER SHERBROOKE

15 AU 20 JUILLET 2008

www.fetedulacdesnations.com

PASSEPORTS 6 JOURS EN VENTE MAINTENANT

Procurez-vous votre passeport donnant accès au site pour la durée de la fête

PASSEPORTS ADULTES ET ADOS disponibles aux **Provigo** et **Maxi** de la région

PASSEPORTS FAMILLES ET ENFANTS disponibles dans les restaurants **McDonald's**

GRANDS FEUX TELUS 41st AN

FEUX D'OUVERTURE et **CLÔTURE** (hors compétition) Par: **ROYAL PYROTECHNIE**

Mardi 15 juillet et Dimanche 20 juillet

11^e ÉDITION DE L'UNIQUE COMPÉTITION PANCANADIENNE DE PYROTECHNIE LES GRANDS FEUX TELUS

Mercredi 16 juillet: **FAE PYROTECHNIE** (Québec)

Jeudi 17 juillet: **FIREMASTER PRODUCTIONS** (Ontario)

Vendredi 18 juillet: **FIREWORKS SPECTACULARS CANADA LTD.** (Alberta)

Samedi 19 juillet: **PROFX INC.** (Colombie Britannique)

4 SCÈNES PLUS DE 30 SPECTACLES

CCR (CREEDENCE CLEARWATER REVISITED)

PASCALE PICARD BAND SYLVAIN GOSSETTE

KAÏN ALFA ROCOCO BOB WALSH DUMAS

VULGAIRES MACHINS MARCO CALLIARI

BRAN VAN 3000 ...ET PLUSIEURS AUTRES

SAO **maxi** **provigo** **McDonald's** **LOTO QUÉBEC** **TELUS** **Québec**

Théâtre la Marjolaine inc.

le vertendre la face cachée d'Orford PRÉSENTE

Les concerts du dimanche de La Marjolaine

Dès le 13 juillet, **Le Vertendre**, en collaboration avec Radio-Classique Montréal 99,5 fm, la **MRC Memphrémagog** et la boutique **Espresso Mali** vous convie aux concerts du dimanche de la Marjolaine.

Présentés, sous la marquise du théâtre la Marjolaine, les dimanches **13, 20 et 27 juillet** ainsi que les **3 et 17 août**, les concerts ont lieu de **16 h à 17 h**.

- 13 JUILLET:** **Weshida**, musiques du monde
- 20 JUILLET:** **Paulo Ramos**, fête brésilienne
- 27 JUILLET:** **Et vive l'opéra**, une soprano, un ténor, un baryton et un piano
- 3 AOÛT:** **Christine Tassan et les imposteurs**, guitares manouches
- 17 AOÛT:** **Druzkovka**, musique tzigane

LE PIANO ROUGE (boîte à chansons)

Auteure originale, compositrice libre, interprète colorée: **Esther Miquelon** sera au Piano Rouge pour faire vibrer et palpiter l'été.

«Entre mes interprétations de Gilles Vigneault et Marie-Jo Thério, je vous invite à venir découvrir mon univers intime et acoustique.»

Espresso Mali **Memphrémagog MRC** **99.5**

INFORMATION: 450 297-0237
www.lamarjolaine.info

NOTRE CAMELOT DE LA SEMAINE La Tribune



RAPHAËL KELLY

École Le Tandem Boisé
Secondaire 2
Victoriaville

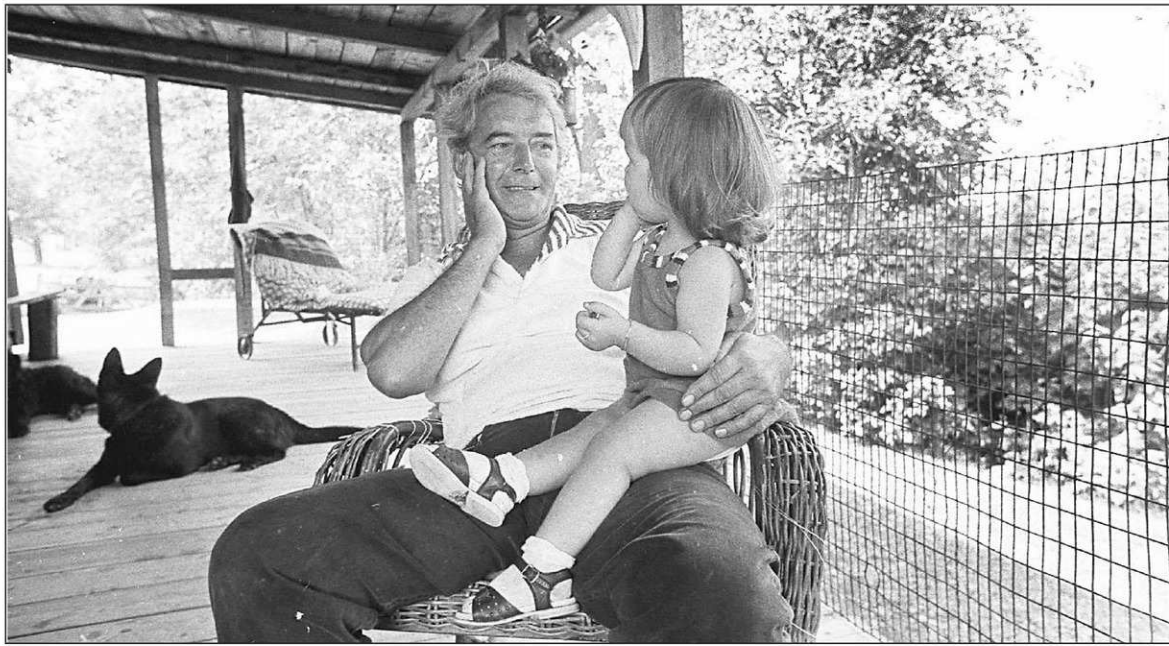
Raphaël est un jeune homme travaillant, généreux et responsable. Tous les matins, il offre un excellent service à ses abonnés. Durant ses loisirs, il aime jouer au football et passer du temps à l'ordinateur. Plus tard, il aimerait devenir enseignant d'histoire.

Félicitations!

Notre camélot de la semaine recevra un bon d'achat d'une valeur de **20\$** aux restaurants **Mikes**.

735, rue King Est, 819 565-3030
1705, rue King Ouest, 819 564-1090





Félix Leclerc et sa fille Nathalie à la maison de l'île d'Orléans, le 26 juillet 1970. Près de 40 ans plus tard, la fille déplore que son père ne reçoive pas l'hommage auquel il a droit, déplore-t-elle.

Pourquoi pas un hommage à Félix?

LA PRESSE CANADIENNE

QUÉBEC — La fille aînée de Félix Leclerc, Nathalie Leclerc, déplore que l'organisation du 400^e de Québec n'ait pas prévu de spectacle distinct pour rendre hommage à son père décédé il y a près de 20 ans, le 8 août 1988.

En février 2007, Nathalie Leclerc a envoyé une lettre au comité du 400^e pour proposer un concert en hommage à son père rassemblant un collectif d'artistes de renom.

Elle dit avoir reçu une lettre «froide» de refus. Puis, au début de 2008, elle a de nouveau tenté sa chance lorsque l'organisation du 400^e a changé de direction générale. Sa proposition est encore restée sans réponse.

Nathalie Leclerc a finalement décidé de se tourner vers les FrancoFolies de Montréal, qui ont accepté de financer le projet.

Elle déplore cette situation, soulignant que, logiquement, un tel spectacle aurait dû se faire à Québec, puisque Félix Leclerc, bien que né à La Tuque, a passé le plus clair de sa vie à l'île d'Orléans.

Daniel Gélinas, directeur général de la Société du 400^e, affirme n'avoir pas eu vent du projet, en ajoutant qu'un hommage à Félix est prévu dans un spectacle qui doit avoir lieu le 15 juillet. Il précise que, bien que ce ne soit pas juste sur lui, il y a une grande partie qui lui est réservée.

Nathalie Leclerc juge que cela est bien, mais que ce n'est pas assez. Elle concède par ailleurs que des chansons de son père se sont aussi retrouvées dans le spectacle de la Fête nationale et dans le spectacle Rencontres, le 3 juillet, mais que son père mérite un hommage à lui seul.

Le spectacle, intitulé *Félix-L'Homme de paroles*, est mis en scène par Dominic Champagne et sera présenté en clôture des FrancoFolies, le 2 août. Le metteur en scène du spectacle *Love*, du Cirque du Soleil, a accepté de le faire bénévolement en hommage au poète.

Poèmes et chansons seront donc récités par plusieurs artistes, dont Michel Rivard, Roy Dupuis, Céline Bonnier, Fred Pellerin, Daniel Boucher, Yann

Perreau, Chloé Sainte-Marie, Richard Séguin, Catherine Major et plusieurs autres. Tous les artistes ont accepté de réduire leur cachet.

D'autres hommages à Félix Leclerc sont aussi en préparation, dont un disque de ses plus grands

succès interprétés par des artistes, comme Gilles Vigneault et Patrick Bruel, qui sortira le 2 septembre.

De son côté, le cinéaste Jean-Claude Labrecque est en train de monter un portrait documentaire sur Félix.

LOTTO QUÉBEC Résultats des tirages du : 2008-07-09

649	02 25 28 34	Québec 49	03 12 20 40
40 45 46	compl.	22 29 48	compl.

Quotidienne 3 304 4 2232

Banco 04 05 09 11 13 14 25 26 29 34 39 42 47 49 55 56 60 65 68 70

Triplex 08 09 11 12 33

Astro Jour - Mois - Année - Signe 18 NOVEMBRE 10 VERSEAU

Extra 9993454

Join-payé! 2 000 \$ TOUTES LES 2 SEMAINES À VIE! NE MANQUEZ PAS LE TIRAGE CE SOIR.

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

www.tracesetsouvenances.com

LES GRANDS PRIX DU TOURISME QUÉBÉCOIS 2006

LES GRANDS PRIX DU TOURISME QUÉBÉCOIS 2007

Traces et souvenirs

Du 12 juillet au 17 août

Les samedis à 10h et les dimanches à 14h

Informations : 819-821-1919 1-800-561-8331

THÉÂTRAL

Soirée cinéma gratuite à la Gamacherie

VICTORIAVILLE — Le Conseil de développement culturel du Centre-du-Québec (CDCQ) tiendra demain à la Gamacherie de Norbertville, une soirée cinéma ayant pour but de rendre hommage aux artistes de la région.

Au cours des quatre dernières années, le CDCQ a recueilli une centaine de capsules vidéo afin de monter le projet *Vitalité culturelle centricoise*, en collaboration avec les Productions Benoit Jean.

Ces films documentaires ont été tournés dans les ateliers de création d'artistes de tous les secteurs d'activités culturelles.

Habituellement présentées lors du GalArt annuel, ces capsules feront l'objet d'une soirée toute spéciale.

Gratuite, la projection de la soirée cinéma sera campée dans le verger de la Gamacherie. «Nous pourrions ainsi admirer les étoiles, tant dans le ciel qu'à l'écran», a conclu la porte-parole du Conseil, Danielle Leblan.

— Yanick Poisson

LE VIEUX CLOCHER

Magog

64, Merry N. Magog
819.847.0470

François CE SOIR

Léveillé

Mardi au sam. 8 au 12 juil.

nouveau spectacle

Patrick

NORMAN

Le dimanche 13 juillet

André Sauvé

Mardi au samedi
15 juillet au 16 août

Lynda

LEMAY

Dimanche et lundi 20 et 21 juillet

www.vieuxclocher.com

La Tribune EstriePlus.com

énergie 106.1 rockdétente tps

LE BOSTON BAR

présente

les jeudis « dance »
de 16 h à 20 h,
avec prix spéciaux
de 21 h à 23 h 30, « band live »

REBOUND

10 juillet

ELECTRIC WAVE
THE BAND

17, 24 juillet

SOUL CIRCUS

31 juillet

REBOUND

7, 14 août

1665, King Ouest
Sherbrooke
819 823-2070

 S&P/TSX 13610,84 -198,93	 TSX CROISSANCE 2372,49 -27,21	 \$ CAN 98,90 ¢ US 0,77	 DOW JONES 11147,44 -236,77	 S&P 500 1244,69 -29,01	 NASDAQ 2234,89 -59,55	 OR US 927,30 5,40
--	--	---	--	---	--	--

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

Ottawa resserre les règles

LA PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — Afin de protéger et renforcer le marché canadien du logement, Ottawa a annoncé hier un ajustement des règles s'appliquant aux hypothèques garanties par le gouvernement.

En vertu des mesures à venir, la période maximale d'amortis-

sement des nouveaux prêts hypothécaires sera de 35 ans et une mise de fonds minimale sera exigée pour prévenir un effondrement tel que celui survenu sur le marché américain des prêts hypothécaires à risque.

Ainsi, le fédéral ne garantira plus les prêts hypothécaires d'une durée de 40 ans et il exigera une mise de fonds minimale

de cinq pour cent pour les nouveaux prêts hypothécaires.

Il est actuellement possible d'obtenir une assurance hypothécaire garantie par le gouvernement pour les hypothèques dont le ratio prêt-valeur ne dépasse pas 100 pour cent. Cette limite sera ramenée à 95 pour cent. Les emprunteurs pourront emprunter la mise de fonds de

cinq pour cent, mais ce montant ne sera pas assuré par le gouvernement fédéral.

Il est prévu que le nouveau régime de garantie de l'assurance hypothécaire entrera en vigueur le 15 octobre. Les hypothèques préautorisées existantes assorties du délai habituel de 90 jours pourront être accordées ou venir à échéance normalement.

Rogers réduit le coût du forfait pour le iPhone

LA PRESSE CANADIENNE

MONTRÉAL — Après que les consommateurs eurent dénoncé les coûts découlant de l'acquisition d'un iPhone, Rogers Sans-fil a annoncé hier qu'il réduisait à 30 \$ le coût du forfait de données — mais seulement pour une durée limitée.

Le forfait de données sera offert à 30 \$ par mois aux consommateurs qui signeront un contrat de trois ans d'ici le 31 août. Le forfait couvre la navigation en ligne, les courriels et le visionnement de vidéos, mais pas les conversations téléphoniques.

Rogers affirme que ce forfait de six gigaoctets permettra aux utilisateurs de visionner 36 000 pages web, d'envoyer ou de recevoir 157 000 courriels ou de voir près de 6300 minutes de vidéos sur YouTube chaque mois.

Très attendu

Le très attendu iPhone sera mis en vente demain à Montréal, Ottawa, Halifax, Toronto, Calgary et Vancouver.

Rogers ajoute que les consommateurs pourront aussi choisir parmi les forfaits voix et données déjà en vigueur.

Le iPhone coûtera 199 \$ et Rogers est le seul fournisseur canadien de téléphonie cellulaire dont le réseau est capable d'accueillir ce téléphone sophistiqué.

Par ailleurs, les Belges qui désirent mettre la main sur un iPhone devraient commencer à économiser dès maintenant puisque c'est dans ce pays que le coût de l'appareil sera le plus élevé de la planète.

Une loi qui empêche une entreprise de subventionner le coût d'un produit en augmentant celui d'un autre verra ainsi le iPhone être offert pour la modique somme de 825 \$ US pour le modèle de 8 gigaoctets et 966 \$ US pour le modèle de 16 gigaoctets.

Ce même appareil coûte 299 \$ aux États-Unis. Et aux Pays-Bas, un utilisateur peut obtenir un iPhone pour seulement 1 euro (1,57 \$ US) s'il signe un contrat avec la firme T-Mobile.

Le ministre belge de l'Entreprise espère abolir cette loi dès l'automne.

Note

Exceptionnellement, notre tableau «Bourse en bref» n'est pas publié aujourd'hui. Il sera de retour demain.

Liquidation estivale Kia

On va avoir de l'essence gratuite ?

Non, on fonctionne à l'énergie solaire.

0 % TAUX DE FINANCEMENT POUR 72 MOIS SUR LES 2008 SÉLECTIONNÉES*

CHOISISSEZ UNE CARTE D'ESSENCE PRÉ-PAYÉE

3 VERSEMENTS DE LOCATION GRATUITS
OU L'ÉQUIVALENT EN VERSEMENT INITIAL*

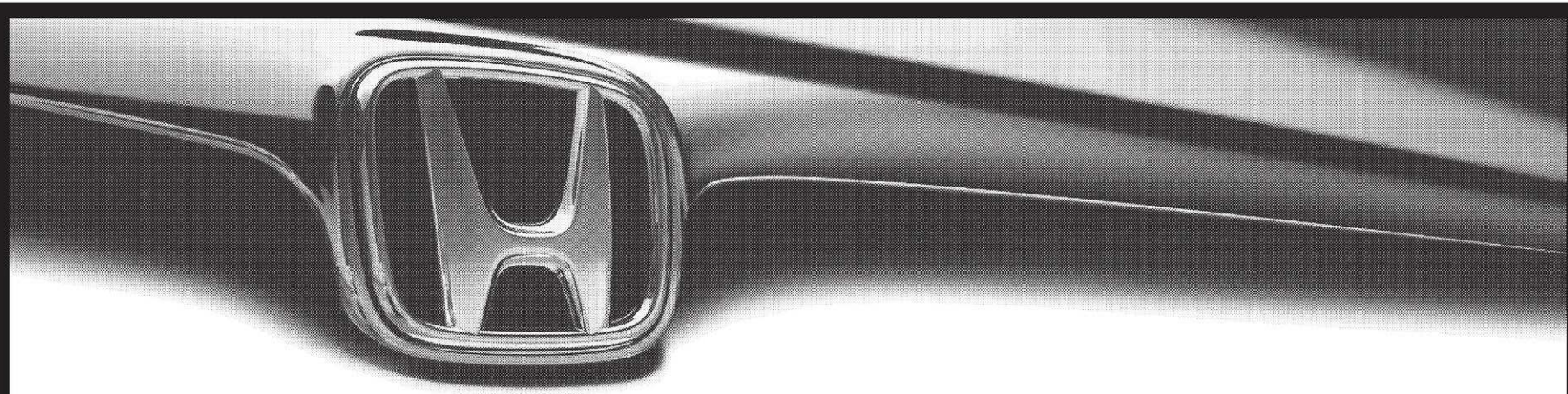
OU

NE PAYEZ RIEN PENDANT 90 JOURS*

Sedona 2008
ACHÉTEZ-LA À PARTIR DE
19 995 \$*
PRIX D'ACHAT AU COMPTANT
OU
149 \$* AUX DEUX SEMAINES
DURÉE DE 84 MOIS
0 \$ VERSEMENT INITIAL

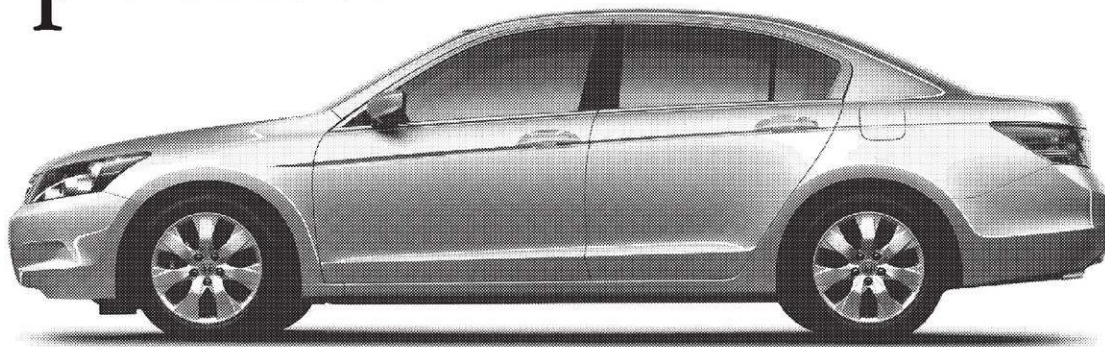
Magentis 2008
ACHÉTEZ-LA À PARTIR DE
17 795 \$* OU **113 \$*** AUX DEUX SEMAINES
PRIX D'ACHAT AU COMPTANT
DURÉE DE 84 MOIS
0 \$ VERSEMENT INITIAL

Spectra 2008
ACHÉTEZ-LA À PARTIR DE
11 995 \$* OU **96 \$*** AUX DEUX SEMAINES
PRIX D'ACHAT AU COMPTANT
DURÉE DE 84 MOIS
0 \$ VERSEMENT INITIAL



Mettez du liquide dans vos poches.

- Voiture la plus écoénergétique
de sa catégorie selon RNCAN.



Accord berline EX-L
2008 illustrée

Accord LX manuelle 2008

Prix de location à partir de

348\$*
par mois/48 mois

0\$
comptant

0\$
dépôt de sécurité

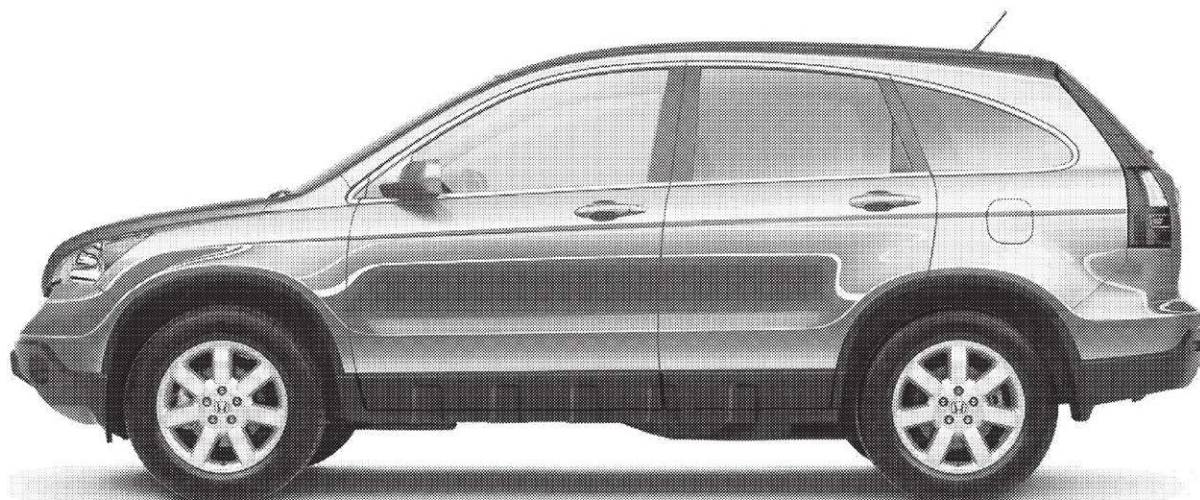
1000\$†
en carte d'essence



8\$**
par mois/48 mois

Personnalisez
votre véhicule
avec un aileron
arrière.

- > Aileron arrière d'origine Honda
- > Installation incluse
- > Disponible dans diverses couleurs



CR-V EX-L
2008 illustré

CR-V LX 2008

Prix de location à partir de

378\$*
par mois/48 mois

0\$
comptant

0\$
dépôt de sécurité

1000\$†
en carte d'essence



L'Association des concessionnaires Honda du Québec

Pour obtenir l'adresse d'un concessionnaire près de chez vous, visitez honda.ca ou composez le 1 888 9-HONDA-9.



honda.ca



* Les offres de location-bail sont faites par Services Financiers Honda Inc., sur acceptation du crédit. Ces offres portent sur les véhicules neufs 2008 mentionnés ci-après. Période de location de 48 mois. Pour les véhicules, sont identifiés : a) le montant initial requis ou échange équivalent, b) le montant mensuel, c) le montant au terme de la location. Accord berline LX manuelle 2008 (modèle CP2538E) : a) 248 \$, b) 0 \$, c) 16 704 \$. CR-V LX 2008 (modèle RE3838E) : a) 378 \$, b) 0 \$, c) 18 144 \$. Franchise de kilométrage de 96 000 km; Frais de 0,12 \$ le kilomètre excédentaire. ** Disponible chez les concessionnaires participants. P.D.S.F. incluant l'installation 692,47 \$. Carte d'essence de 1 000 \$ incluant les taxes est applicable à l'achat ou à la location d'une Accord 2008 ou d'un CR-V 2008. Transport et préparation inclus en location seulement. Frais de publication, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur. Photos à titre indicatif. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Valable d'une durée limitée sujette à changement sans préavis par le manufacturier. Valable sur les véhicules en inventaire seulement.

Annonces classées

PLUS DE 119 900 LECTEURS PAR JOUR!

La Tribune et La Nouvelle 1950, rue Roy, Sherbrooke (Québec) J1K 2X8

Pour placer
une annonce classée

819 564-2222

Sans frais 1 800 567-6955

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30

DUO PLUS

(pour un temps limité)

Une portée sans égal avec
250 000 copies de votre annonce!
Une semaine complète dans
La Tribune et **La Nouvelle**
à **50 % DE RABAIS**

Cette promotion est réservée aux particuliers. Aucun changement ne peut être apporté à l'annonce en cours de publication. On peut annuler après la première parution, cependant la facturation s'établira obligatoirement pour le nombre de jours de parution demandé lors de la réservation.



IMMOBILIER / ACHAT, VENTE, ÉCHANGE, LOCATION
Rubriques 2 à 82



LOISIRS
Rubriques 140 à 144



MARCHANDISES
Rubriques 160 à 246



FINANCES
Rubriques 330 à 340



VÉHICULES AUTOMOBILES ET RÉCRÉATIFS
Rubriques 100 à 132



EMPLOIS
Rubriques 150 à 152



SERVICES PERSONNELS ET SERVICES DIVERS
Rubriques 260 à 320



SOINS DE SANTÉ
Rubriques 348 à 356

CVENDU
C'EST GRATUIT !

Le site des petites annonces de **La Tribune**

2 PROPRIÉTÉS, BUNGALOWS

À LAC-MEGANTIC,
bungalow, terrain 88 x 132, entièrement rénové, 2 s.b., 2 c.c. possibilité 3, piscine, spa, solarium, secteur Ste-Agnès. 819 583-3631.

BUNGALOW EN BRIQUE
4 c.c., + 1 bureau, a/c, piscine, grand terrain, près du centre-ville. Tél: 819 849-0887

FLEURIMONT
Bung. 3 c.c., 2 s. bains, abri d'auto, remise, piscine, grande entrée, 5 min. du CHUS, 169 000\$. Tél.: 819 823-1431, 822-2801.

4 MAISONS OUVERTES

VISITE LIBRE
Aujourd'hui, 10 juillet 2008,
de 14 h à 16 h, au 5437, rue Hériot
(coin Haut-Bois), Rock Forest.

**Bienvenue à tous ainsi qu'aux
agents collaborateurs**



Quoi de mieux?
Très belle
propriété avec
solarium,
aménagée avec
goût. Un bel
aménagement extérieur privé ainsi
qu'un bureau de 540 pi² ayant sa propre
adresse postale. Idéale pour plusieurs
professions ou pour très grande
maison. SIA 8000598.

jeanpierrepourde.com



JEAN-PIERRE PLOURDE
Agent immobilier affilié
819 563-3000



**Offre « visite libre » spéciale agent,
aujourd'hui jeudi, 14 h à 16 h**

**COTTAGE DE PRESTIGE,
BIGÉNÉRATION.**



617, RUE KENNEDY, SHERBROOKE

FAUT VISITER. Planchers de bois franc, céramique
et marbre sont à l'honneur, 4 ch. à c. à l'étage, en
plus du 4 1/2 ou plus... 2 grands salons, salle à
manger distincte, immense cuisine fonctionnelle,
véranda 4 saisons, garage, abri d'auto, 2 patios
avec vue sur la ville.
Bienvenue aux agents et à vous acheteurs!

L'agent qui offre des garanties gratuites!

RICHARD LAVOIE
Agent immobilier agréé

PIERRE LAVOIE
Agent immobilier affilié

www.equipelavoie.com
819 563-3000



8 CONDOMINIUMS À VENDRE

CONDO LUXUEUX NORD sur 2 étages,
2500 pi ca. 819 569-4425.

8 CONDOMINIUMS À VENDRE

DE LUXE - BORD LAC MEMPHRÉ 7½ pces,
2 étages, 1500 pi ca, pl. bois fr., boiserie,
foyer gaz, 2 terrasses 14x17, paysager, terr.
privé, 390 000\$. **819 868-1069**

JUMELÉ, Mi-vallon Rock Forest, près école, 2
étages, sous-sol aménagé, arbres matures,
clôturé, Voir duproprio.com. 819 821-9179.

20 TERRES, TERRAINS

DOMAINE À LA CAMPAGNE, 6.35 ACRES
de terrain aménagé. Propriété familiale de-
puis 1952 2 maisons + 4 bâtiments. 1400 pi
de rivière sur terr., 150 000\$. 819 839-2757;
819 829-7009 www.duproprio.com/8297009

Tout près CHUS Hôtel-Dieu, 100 terr. zonés
1-2-3 ou 4 log. Eau, égout, asphalte payées.
Belle vue. 28 000\$ et +. Prop. 819 569-7754

41 APPART. ARRONDISSEMENT DE BROMPTON

5½ TRÈS GRAND, pl. flottant et céramique,
proximité autoroute, libre immédiatement,
600\$ rien d'inclus. 819 578-4265.

CANTON de BROMPTON

2½ libre 1er juillet: 335\$/mois
4½ libre 1er juillet: 415\$/mois
819 846-2235 / 819 437-9926
fins de sem. 819 884-5757

42 APPART. ARRONDISSEMENT DE FLEURIMONT

1020 CONSEIL, beau 3½ avec ascenseur,
515\$/mois. En face de la Maison Rivier.
819 569-7054, 819 822-5844.

1070 PAPINEAU, 4½, CHAUFFÉ,
eau ch., entrée lav.-séch.: 515\$/mois. Libre
1er juillet. **819 569-4642 / 819 571-6012**

1130, 13e AVENUE NORD
4½ libre imméd., 5½ libre juillet. Chauffés,
eau chaude fournie. Près Galeries 4-Saisons.
819 564-7442, 819 822-8029

2½ CHAUFFÉ EAU CHAUDE, endroit tran-
quille, pl. bois fr., buanderie, près services et
CEGEP 819 822-6461 819 829-2406

2½ TOUT INCLUS! semi-meublé, 395\$ par
mois au 430 rue Lafontaine. Libre 1er août.
Rejoignez Cécile au 819 864-7111.

3½ À SOUS-LOUER libre imméd., 680 rue
Terrill, entrée lav.-séch., 475\$/mois rien d'in-
clus. 819 569-5379, concierge 819 822-4497

3 et 3½ pces, chauffés, éclairés, eau chaude,
385\$ à 425\$. Près Galeries 4-Saisons. Tél. :
819 791-1324.

4½ AU 314 MURRAY, rez-de-chaussée,
bois fr., ch., eau ch. 495\$/mois. Libre 1er
août. Tél: (819) 864-6302 / (819) 679-6302

4½ - IMMÉD., près Galeries 4 Saisons, 540\$
chauffé, eau chaude, dans bloc appart., locker
int., Juillet gratuit. Secteur tranquille. Jeremy:
819 212-3061.

4½ TRÈS BEAU rue Demers, tout rénové, pl.
flottant, éch. d'air, ensoleillé, libre imm.,
615\$/mois rien d'inclus. 819 822-0331

5½ - 1 MOIS GRATUIT - PRIX RÉDUIT
Pl. béton, impeccable, très tranquille, style
condo. Libre 1er juillet. Tél.: **819 674-9369**

5½, PRÈS DU CHUS, grand appartement au
rez-de-chaussée, 1 chambre au sous-sol, à
655\$/mois. Tél.: 819 562-7817.

5½ + SOUS SOL, rez-de-chaussée dans un
duplex, poêle lav./lave-vaiss. et horizontaux
fournis. Au 227, 5e Ave. Tél: 819 564-0358.

42 APPART. ARRONDISSEMENT DE FLEURIMONT

À LOUER, 20 Thérèse Lefebvre. 4½,
525\$/mois rien d'inclus. Libre imméd. et 1er
juillet. Info: 819 346-7328, 819 578-5445.

BEAU 5½ PRÈS DU CHUS
rue Esnest-Therriault. 735\$/mois rien d'inclus.
Libre imm. 819 821-3418, 819 432-6068

CENTRE-VILLE, 74 WELLINGTON N.
près cegep, 3½ rénové, poêle, frigo, ch., écl.,
seul. 460\$. André Coderre ctr, 514 772-8368.

EST - CONSEIL

Beau 4½, près tous services, pl. flottant,
485 \$/mois. Après 17 h : 819 560-1163

GRAND 4½ NEUF, beau, bien insonorisé,
bien éclairé, très propre, quartier recherché,
près CHUS, 2 stat. 675\$ **1605 ADÉLARD-
DUMAS, 819 583-7896, 819 583-0729.**

42 APPART. ARRONDISSEMENT DE FLEURIMONT

GRAND 5½, 1er étage d'un bungalow
abri d'auto et remise, 675\$/mois, rien d'in-
clus, 605 Longpré. 819 564-1671.

***** NOUVEAU *****

Libre 1er août, **spacieux 4½,** près cégep.
675\$/mois. **819 580-4041, 819 345-0584.**

O. PROB

687, rue Goupil, 1½, meublé, moderne, tout
inclus. Tél.: 819 563-6204.

PRÈS CÉGEP ET 24 JUIN 4½
chauffé, éclairé, eau chaude, buanderie, pl.
flottant, 740, Triest. 819 820-2518

SECTEUR FLEURIMONT, 1470 Conseil,
grand 4½ libre imméd., 550\$/mois. Endroit
paisible. 819 821-4988, 819 822-5844.

Ben

Blondinette

Hagar l'horrible

Votre horoscope



du 22 JUIN au 22 JUILLET
Les choses devraient commencer à tomber en place maintenant que Mercure fait son entrée en Cancer! Il est probable qu'une période d'attente prenne fin ou que l'on fournisse une réponse à vos interrogations. De plus, les trigones que forment le Soleil et Vénus en Cancer avec Uranus en Poissons peuvent simplifier une situation autrement compliquée; ne vous cassez pas la tête inutilement.



du 23 JUILLET au 23 AOÛT
Ce n'est pas le temps de négliger les petits détails et de tout faire à la dernière minute. La planification est l'élément clé. Vous pouvez affronter n'importe quelle situation du moment que vous vous y prépariez adéquatement. Parallèlement, la manière dont une affaire est présentée peut largement influencer la façon dont elle sera reçue; mettez donc tous les atouts de votre côté.



du 24 AOÛT au 22 SEPTEMBRE
Tout est question d'habitude. À prime abord, un changement de procédures peut vous embêter; toutefois avec le temps vous y trouverez votre aise. Il est préférable d'accueillir toute modification avec un maximum de bonne volonté, surtout s'il s'agit de transformations irréversibles dont l'application est inévitable. Pourquoi foncer contre un mur de briques?



du 23 SEPTEMBRE au 23 OCTOBRE
Maintenant que la Lune en Balance forme un trigone avec Neptune en Verseau, vous devriez connaître un surcroît d'inspiration. Le fruit de votre imagination promet d'épater, mais évitez toutefois de faire exprès pour choquer. L'expertise de vos aptitudes fera en sorte que vous vous fassiez remarquer par des individus influents. Il n'est donc pas nécessaire de faire du zèle!



du 24 OCTOBRE au 22 NOVEMBRE
Il n'est pas encore trop tard pour revenir sur votre décision. Ne laissez pas la gêne vous empêcher de poser un geste dont les conséquences vous feraient réellement plaisir. Si vous n'êtes pas bien dans votre peau, vous ne pourrez pas transmettre d'énergie positive autour de vous. La personne à qui vous devez le plus de respect est avant tout vous-même.



du 23 NOVEMBRE au 21 DÉCEMBRE
On a bien plus besoin de modèles que de critiques. Ainsi, c'est en servant d'exemple que vous aiderez davantage les autres à s'améliorer. En règle générale, l'indulgence est de mise aujourd'hui. Des exigences trop rigides à l'endroit des autres risqueraient de les décourager inutilement. D'ailleurs, n'attrape-t-on pas plus de mouches avec du miel qu'avec du vinaigre?



du 22 DÉCEMBRE au 20 JANVIER
Tandis que la Lune termine son séjour en Balance, les arguments que vous avancez pour vous justifier risquent de ne pas persuader tout le monde. Seriez-vous en train d'essayer de vous en convaincre vous-même? Une instabilité émotionnelle passagère peut vous amener à idéaliser ce que vous n'avez pas. Il vaudrait mieux prendre le temps d'apprécier ce que vous possédez déjà.



du 21 JANVIER au 19 FÉVRIER
Vous avez le vent dans les voiles aujourd'hui. La fin du cycle Lunaire en Balance donne un bon coup de pouce à vos projets et à vos réalisations. Le moment présent se montre particulièrement opportun, notamment en ce qui a trait aux initiatives qui proviennent de vous. Ne laissez pas passer une belle occasion; elle ne se présentera peut-être pas deux fois.



du 20 FÉVRIER au 20 MARS
Bien qu'elle puisse vous imposer quelques restrictions, la conjonction Mars-Saturne en Vierge ne rend pas forcément vos désirs irréalisables. Son influence s'exerce principalement en mettant l'emphasis sur les compromis qui sont attendus de vous. Vous réalisez que l'on obtient rien sans rien, et que vous devez renoncer à une chose afin de pouvoir en recevoir une autre.



du 21 MARS au 20 AVRIL
Ce cycle Lunaire en Balance, face au Bélier, tend à multiplier vos alternatives, ce qui peut vous confronter à un problème de choix. Alors face à toute hésitation, il sera préférable de prendre une décision en fonction d'un objectif à long terme plutôt que d'une tendance passagère. Entretiens cordiaux et chaleureux en perspective, qu'il s'agisse de proches ou de parfaits étrangers.



du 21 AVRIL au 20 MAI
Il est préférable de ne pas tarder à expliquer aux autres ce que vous attendez d'eux. Mieux vous exprimerez vos conditions au préalable et plus il sera facile de les faire respecter par la suite. Et puis, le cas échéant, vous n'aurez pas à vous sentir coupable si vous devez rejeter des personnes qui ne correspondent pas à vos exigences de base.



du 21 MAI au 21 JUIN
Tandis que la Lune termine son séjour en Balance, vous devriez être en mesure d'analyser votre situation avec justesse et de trouver la réponse à une question préoccupante. Vous pouvez poser un geste audacieux sans en appréhender les répercussions. Une personne peut être disposée à accepter votre proposition si vous n'exercez pas de pression excessive en ce sens.

Le sudoku

Les mots croisés

Le mot perdu

44

APPART. ARRONDISSEMENT DE LENNOXVILLE

JUILLET ET AOÛT GRATUIT, GRAND 5½ près des services et de l'université, tranquille. Situé au 94 Oxford. Disponible immédiatement, 667\$/mois. Tél. : 819 345-2395.

46

APPART. ARRONDISSEMENT MONT-BELLEVUE

1½ + 2½ SECTEUR UNIVERSITÉ
Eau ch. inclus,
Contactez Elias, 819 580-1222

1930 GRANDS-MONTS
4½ chauffé , éclairé. Libre.
Tél.: 819 823-9417.

1940 DES BOISÉS
4½, 500\$ - 5½, 580\$ chauffés, eau chaude. Non-fumeurs. 819 674-4733

1½, **CHAUFFÉ, EAU CHAUDE**, électricité inclus, meublé, buanderie, endroit tranquille et propre. 819 566-4802, 819 822-6461

1 mois gratuit, superbe 4½, bien situé, ch. eau ch., pl. bois, stat., poss. semi-meublé, 585\$, libre imm. 819 566-4035, 819 571-3131.

2 PAS MT-BELLEVUE 2½
410\$/mois, cession bail, ch. éclairé, eau ch., meublé, stat., buanderie. 819 674-7873.

3½ A SOUS-LOUER, libre imméd. Rue de l'Esplanade (face Lac des Nations), 4e étage. 500\$ tout inclus. 819 847-1112, 819 349-7999.

3½ DANS TRIPLEX RUE LINCOLN
Au 2ième étage, plancher bois franc, poêle, frigo, 435 \$/mois. Libre imm. 819 566-5102.

3½ juillet, 445\$ à 450\$
4½ juillet, 525\$
5½ juillet, 610\$
Place des Roseraies. Bus 7 et 1, intercom, caméra, protec-incendie, tranquille, ch., eau ch., béton. 819 569-4252.

3½ NORD ET CENTRE-VILLE,
libre en août, 380\$ et 415\$/mois, balcon, près des services, Tél.: 819 345-8254.

*** 3½ ***
Rue St-Louis, entrée lav.-séch., rien d'inclus. 395\$ / mois. Libre 1er août. 819 569-0188.

3½ très grand, libre imméd., pl. flot. céram. ent. lav./séch. lav.-vaiss., endroit très tranq., près des services, 1 stat. 465\$. 819 572-1738

4½ CENTRE-VILLE
mois juillet gratuit. 460\$/mois.
819 674-2552 ou 819 674-1551

4½ IMM. RÉCENT, propre, beaucoup commodités, casier ext., rue Acadie, pas d'animaux. Tél.: 819 876-7307

4½ près des services. Libres 1er juillet. 819 348-1054, 819 846-4826, 819 572-0407.

4½ RÉNOVÉ, SEMI-MEUBLÉ
tranquille, près des services
libre imm. 819 345-8811

*** 4½ ***
Rue Fairmount, chauffé, eau chaude. 551\$ / mois. Libre 1er août. 819 569-0188.

* 5½ GRAND *
2e de duplex,chauffé, garage inclus.
Tél.: 1 450 531-4777 ou 819 348-1545.

À 7 MIN. DE L'UNIVERSITÉ, PLACE DU PHARE, 4½ RUE PRINCE renové à neuf. 1 mois gratuit. Tél: 819 572-7700.

APP. GALT
SECTEUR UNIVERSITAIRE
1½, 3½, 4½, 5½, eau chaude. 2705 Galt ouest. 819 575-1078.

* APP. RODRIGUE, 3½, 4½ 5½ *
Chauffé, eau chaude, meublé ou non. Près parc, épicerie, église. Tranquille. 819 574-5604 / 819 348-2137.

Face à l'Université. Pour étudiants, 2½, 3½. Réservez tôt! 819 345-0553.

GRAND 4½, 134-A CONSEIL,
belle vue, près du centre-ville, 485\$/mois, ensoleillé, plancher béton. 819 878-3437

48

APPART. ARRONDISSEMENT Rock Forest, St-Elie, Deauville

3½ - GRAND, neuf, vue sur le lac, tranquille, espace vert, plancher bois franc. Près des services.Libre immédiatement. 819 572-2418.

4½, 4828 rue GASPÉ, R-FOREST
Immeuble bien insonorisé avec intercom, balayeuse, grande cusine à aire ouverte, près de pharmacie, épicerie, etc. 590\$, juillet gratuit, 1er étage. 819 845-2996 ou 819 620-8320.

4½ 906 HENRI IV, **LOGEMENT EXCEPTIONNEL** style condo, 1000 pi ca, remise ext. 2 stat. foyer gaz propane, const. récente, proprio sur place, 630\$ rien d'inclus. Hélène 819 572-3570 / Jean-François 819 822-0663.

6½ TRÈS GRAND dans imm. récent, accès au locker de l'int., pl. fl. et céram., 825\$/mois, fin août. 819 564-1245; 819 212-1792

ROCK FOREST BEAU 3 ½ RÉNOVÉ,
2e étage, chauffé, eau chaude fournie, libre 1er juillet: 450\$. Info: 819 564-6573

** SPÉCIAL **
4½ b. franc, foyer, r-de-ch., rég. 725\$ pour 650\$, constr. neuve, libre imm. 819 432-8200

SUPERBE 4½ PLEIN PIED
Secteur Mi-Vallon, grandes pièces avec pl. flottant, aire ouverte, asp. central, 580 \$. Libre 1er août. Une visite vous charmera! Info: 819 347-3091

50

APPART. ARRONDISSEMENT JACQUES-CARTIER

1½ - 2½ - 3½ - 4½ - 5½ - 7½
W.E. 819 574-7785, JOUR 819 566-6778
LOGEMENTS LAURÉAT RICHARD

1½ - 2½ VIEUX NORD
tout compris, internet sans fil et câble. Libre immédiatement et juillet. 819 993-1394.

1½ MEUBLÉ, EAU CH. INCLUSE
345\$, libre imm., enquête de crédit.
819 821-0633 ou 819 821-2106

3½, 4½, 5½
App. Pl. McGregor
EAU CHAUDE, PISCINE
745 McGregor. 819 679-5058, 819 566-1745

3½ ET 1 PCE
non fum., réf. exigées, Bd Jacques-Cartier nord, libre imm., 819 569-4529.

3½, GRAND, BOURG DES OLIVIERS, très fonctionnel, bon éclairage naturel, ascenseur et possibilité garage, prix réduit pour transfert de bail. Libre août / sept. Cell.: 819 212-6714.

3½ GRAND, VIEUX NORD
eau ch. incluse, foyer, entrée lav.-séch. Août, septembre, 425\$/mois. 819 569-8999 .

4½, 5½ - APP. PLACE ANNIE
CHAUFFÉS, EAU CHAUDE, PISCINE
670 McGregor, app. 201
Info.: 819 563-4809, 819 566-1745

4½ - 5½
immeuble propre et tranquille,
615 Mc Gregor, libre. Info:819 437-8088.

4½ APP. LUXUEUX
dans 6 logements au 192 Landry, derrière Carrefour, tranquille, libre imm., 640\$/mois. Tél.: 819 563-9137 / 819 346- 2909.

4½ - APP. STYLE CONDO
2630 Prospect, 105-135 Candiac.
1 mois gratuit. 819 437-8088

4½ À SOUS-LOUER
ch. eau chaude, accès piscine, 560\$/mois, libre imm. 819 437-2950.

4½ IMMEUBLE EN BÉTON, chauffé, eau chaude fournie. Libre immédiatement. Info.: 819 791-3058, 819 571-7620.

4½ RUE MALOUIN, grand, chauffé, eau chaude, pl. bois franc, entrée lav.-séch., 530\$/mois, libre 1er août. 819 434-2490.

4½ STYLE CONDO, 2570 PROSPECT
grand 4½ (const. 2003), entrée indép., rangement int.-ext., 698\$/mois. 819 578-0000.

4½ TRÈS GRAND rue Sylvio Lacharité, aires ouvertes, hall d'entrée, rien d'inclus, bois franc et céramique, remise ext. de jour: 819 563-9732, de soir: 819 565-8000.

5½, 3 c.c., cuisine et salle de bains à neuf, 2 balcons, près parc St-Alphonse, 685\$/mois non chauffé. Juillet gratuit. Tél: 819 566-2072

6½ SPACIEUX, terrain boisé, sur 2 étages, 1 patio + 1 balcon, salle de lavage, atelier, grande s. bains, pl. céramique/ bois franc, entrée privée, sect. paisible, 925\$/mois, 1 mois gratuit, libre. 819 568-6326

8½, VIEUX NORD,
rue Québec, 940\$/mios eau chaude fournie, 2 stat. Tél.: 819 845-9107 ou 819 570-0179.

CONDO AVEC GARAGE
6½ sur 2 étages, 3 c.c., 2 s.b. complètes, comb. lente, échangeur d'air. Plusieurs pl. stat. Libre 1er juillet. 1000\$/mois avec 1 mois gratuit sur bail de 2 ans. Tél. : 819 565-7590

Dans TRIPLEX 2½ et 7 pces. Libre immédiatement, complètement renové à neuf, idéal pour professionnel. 819 562-2945.

GRAND 5½, PETIT IMMEUBLE, const. récente. Entrée privée. Juillet à demi prix. Réf. demandées. 819 864-6119 / 819 571-1100

IMPECCABLE STUDIO NEUF, bien situé, insonorisé, ascenseur, balcon, stat., à partir de 460\$ tout inclus. Sylvie: 819 678-3452.

PRÈS PARC JACQUES-CARTIER
1½, 3½
819 820-8323, 819 864-6030

STUDIOS (1½)
Rue Ontario. Meublés, chauffés, éclairés, grand balcon. Belle vue, près parc et services. 819 569-6144.

SUPERBES STUDIOS Centre-ville, neufs, très éclairés, balcon, ascenseur, buanderie, poss. meublés et s.-meublés, stat., tranquille. Près de tous les serv. (Idéal étudiant.) À partir de 450\$ tout inclus. Sylvie: 819 678-3452.

56

APPARTEMENTS AUTRES

ASBESTOS - 3½
Chauffé, eau chaude inclus, meublé ou semi-meublé, 400 \$/mois. 450 379-5033

58

MAISONS À LOUER

À 3 KM AUTOROUTE 610
très gr. maison 36x70 plain-pied, 1 acre terrain, belle vue, incl. 10 cordes bois + élect., poss. 5 c.c., 3 s.b., 1700\$/ms 819 572-9761

A SAINT-DENIS-DE-BROMPTON, maison de campagne située sur 2.1 acres de terrain, avec petit plan d'eau, 3 c.c., pl. bois franc, 860\$/ mois. 819 846-0214 ou 450 880-1349.

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES
SOUSSIONS - ENCANS

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES
SOUSSIONS - ENCANS

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES
SOUSSIONS - ENCANS

AVIS PUBLIC

VILLE DE SHERBROOKE

AVIS PUBLIC

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE FAIRE UNE DEMANDE POUR LA TENUE D'UN REGISTRE
SECOND PROJET DE RÈGLEMENT N° 439
MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 532 DE ZONAGE DE L'ANCIENNE MUNICIPALITÉ DE FLEURIMONT
ADOPTÉ LE 7 JUILLET 2008
ARRONDISSEMENT DE FLEURIMONT

À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 28 avril 2008 sur le projet de règlement n° 439, modifiant le règlement n° 532 de zonage de l'ancienne Municipalité de Fleurimont, le conseil municipal a adopté le 7 juillet 2008 un second projet de règlement, lequel porte le numéro 439. Ce second projet contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées des zones visées et des zones contiguës afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à leur approbation conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.
1- OBJET DU SECOND PROJET
Une demande relative à la disposition de :

- l'article 1, ayant pour objet d'agrandir la zone commerciale Cc-1 à même une partie de la zone résidentielle Rd-6;
- l'article 3, ayant pour objet d'exiger, dans la zone commerciale Cc-1, la conservation en son état naturel d'une bande de terrain en bordure immédiate d'une limite de terrain contiguë à une zone résidentielle; peut provenir des zones Cc-1 et Rd-6 et des zones contiguës à celles-ci. Une demande relative à la disposition de l'article 2, ayant pour objet d'agrandir la zone résidentielle Rda-5 à même une partie de la zone récréative commerciale Recc-1, peut provenir des Rda-5 et Recc-1 et des zones contiguës à celles-ci. Une telle demande vise à ce que le règlement contenant cette disposition soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter des zones auxquelles il s'applique et de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande valide à l'égard de la disposition.

2- DESCRIPTION DES ZONES VISÉES
Les zones Cc-1 et Rd-6 et les zones contiguës à celles-ci se situent au sud de la rue Papineau, à l'ouest de la rue Evans et du prolongement de la rue Ovila-Beaudoin, au nord du chemin Galvin et de la rue du Conseil et à l'est de la rue Jean-Talon et de la 13e Avenue.

Les zones Rda-5 et Recc-1 et les zones contiguës à celles-ci se situent au sud de l'autoroute 10, à l'ouest du chemin du Domaine, au nord de la rue Papineau et à l'est du parc Maillé.

3- CONDITIONS DE VALIDITÉ D'UNE DEMANDE

Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite;
- être reçue au bureau de la greffière, au 191, rue du Palais, C.P. 610, Sherbrooke, Québec, J1H 5H9, au plus tard le **18 juillet 2008**;
- être signée par au moins douze (12) personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas vingt et un (21). Des formulaires sont disponibles au bureau de la greffière.

4- CONDITIONS POUR ÊTRE UNE PERSONNE INTÉRESSÉE

Est une personne intéressée :

- A)** Toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* et qui remplit les conditions suivantes **le jour de l'adoption du second projet soit le 7 juillet 2008** :
 - être une personne physique domiciliée dans la zone d'où peut provenir une demande;
 - être domiciliée depuis au moins six (6) mois au Québec; ou
- B)** Tout propriétaire unique non résident d'un immeuble ou occupant unique non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, qui a produit ou produira en même temps que la demande un écrit signé par le propriétaire ou l'occupant demandant l'inscription sur la liste référendaire, le cas échéant, et qui remplit la condition suivante **le jour de l'adoption du second projet soit le 7 juillet 2008** :
 - être propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins douze (12) mois;
- C)** Tout copropriétaire indivis non résident d'un immeuble ou cooccupant non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* et qui remplit les conditions suivantes :
 - être, **le jour de l'adoption du second projet soit le 7 juillet 2008**, copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins douze (12) mois;
 - être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou cooccupants depuis au moins douze (12) mois comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou en même temps que la demande. Des formulaires de procuration sont disponibles au bureau de la greffière.

Dans le cas d'une personne physique, il faut qu'elle soit majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.
Dans le cas d'une personne morale, il faut :

- avoir désigné parmi ses membres, administrateurs ou employés, par résolution, une personne qui **le jour de l'adoption du second projet soit le 7 juillet 2008 et au moment d'exercer ce droit** est majeure, de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi;
- avoir produit avant ou en même temps que la demande une résolution désignant la personne autorisée à signer la demande et à être inscrite sur la liste référendaire, le cas échéant.

Des formulaires de résolution sont disponibles au bureau de la greffière. Sauf dans le cas d'une personne désignée à titre de représentant d'une personne morale, nul ne peut être considéré comme personne intéressée à plus d'un titre conformément à l'article 531 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

5- ABSENCE DE DEMANDE

Toutes les dispositions du second projet qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

6- CONSULTATION DU PROJET

Le second projet peut être consulté au bureau de la greffière situé au 191, rue du Palais, à Sherbrooke, et au bureau de l'arrondissement de Fleurimont situé au 1735, chemin Galvin, à Sherbrooke, aux heures ordinaires de bureau.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 10e jour de juillet 2008.

Me Line Chabot
Greffière adjointe

Ville de Sherbrooke

259724

www.ville.sherbrooke.qc.ca

58 MAISONS À LOUER

AU 252 TOBIN, BROMPTONVILLE (maison neuve), 4 c.c.: 1100\$/mois. Libres imm. 819 572-7700, fins de sem. 819 884-5757

JUMELÉ LUXUEUX 2005, dans quartier paisible Sherbrooke Ouest, 3 c.c. + 2½ s. bains, bois franc, cabanon, patio, stores et lave-vaisselle inclus. Entretien extérieur compris. 1180\$/mois. 819 562-6473.

LAC DENISON (Danville), bord de l'eau, magnifique vue. 819 839-2711.

60 APPARTEMENTS MAISONS À PARTAGER

REFUSER UN LOGEMENT À QUELQU'UN À CAUSE DE SON ÂGE, RACE, SEXE, HANDICAP, RELIGION, COULEUR, ÉTAT CIVIL, CONDITION SOCIALE OU ORIENTATION SEXUELLE, EST UNE ATTEINTE AUX DROITS ET LIBERTÉS DE LA PERSONNE.

243222

64 CONDOMINIUMS À LOUER

LUXUEUX 5½, style condo, rez-de-chaussée, très privé, Nord, rue Joséphine Doherty. Libre 1er août. 850\$/mois. **819 820-5230**.

66 CHAMBRES À LOUER

CENTRE
meublée, cuisinette dans chambre, lav. séch gratuites, 285\$/mois. 819 562-0997.

LIBRE, GRANDE CHAMBRE tout inclus, à 7 min CHUS, tranquille et pay-sagé, références. 819 437-9820.

72 RÉSIDENCES RETRAITÉS

*** OUVERTURE EN SEPTEMBRE ***
Bons repas, s. b. privée, bon rapport qualité prix. 819 563-6853, 819 574-7247 fin sem.

74 CHALETS À LOUER

CHALETs À LOUER MIN. 2 SEM.
Lac Aylmer. Disp. immédiatement
Tél.: 418 443-3034 ou 418 334-1719.

ENCORE QUELQUES SEMAINES, Lac Aylmer, sur le bord de l'eau, tout équipé, grand terrain, pas d'animaux. 819 569-0848.

78 LOCAUX À LOUER OU PARTAGER

1126 KING EST, LOCAL COMM.
900 pieds carrés, chauffé. Libre imm.
Tél. : **819 571-1587** ou **819 564-7074**

3558 PI CA OU MOINS À LOUER RUE LONGPRÉ
Info.: 819 564-2171

BATISSE INDUSTRIELLE à louer. Emplacement de 15 000 pi car, quartier industriel de Sh. 4.50\$ pi ca net. 819 846-0220 poste 227.

LOCAL COMMERCIAL (USINE)
Espace disponible 1200 pi ca (poss. d'ajouter 1200 pi ca), situé parc industriel (Boul. de Portland) 2 bureaux, 1 s. bains, 1 quai de déchargement. **Idéal pour** atelier, distributeur, entrepôt, etc. Prix sur demande.
819 572-6372, soir 819 357-0055.

82 ENTREPÔTS, GARAGES À LOUER

ENTREPOSAGE MEUBLES
Autos, service de transport et chauffeur disponibles. 819 820-4282.

ENTREPÔT 3000 PI CA, chauffé, porte de garage, 550\$. 819 572-113

MINI-ENTREPÔTS
5533 boul. Bourque, Sherbrooke
5 x 10, 10 x 10, 10 x 20
819 864-6030

102 PIÈCES D'AUTOS ET CAMIONS

6 ROUES AVEC PNEUS
pour Pick up 6 roues, aussi "hitch" pour remorque classe 5. 819 563-2561.

LE BAZAR DU PNEU 3000 PNEUS EN INVENTAIRE 819 347-4211
ACHAT, VENTE, ÉCHANGE
Pneus usagés de toutes grandeurs. A partir de 15\$ et + selon usure et qualité. Faites vite, 1er arrivé, 1er servi. 3525 King Est, Fleurimont.

103 PNEUS

GRANDE LIQUIDATION PNEUS USAGÉS
De 13" à 17"
819 845-4530

104 AUTOS À VENDRE

2007 DODGE CALIBER STX, rouge, aut., tout équipée, 42 000 km. Valeur à neuf : 21 500 \$. Prix pour vendre Cause : achat 2008. **819 843-9808**

ACHETONS TOUTS GENRES D'AUTOS ET CAMIONS
Vendons pièces usagées. 819 569-0733

104 AUTOS À VENDRE

AUBAINE LOCATION D'AUTOS À BAS PRIX.
Journée / semaine / mois. Autos récentes. Location d'autos Beaudoin
819 845-4530.

CORVETTE 1995
toit targa, 102 500 km, 17 000\$. (819) 345-8015 ou (819) 845-7684

CORVETTE ZR1 1991, 73 000 KM, t. équipée, 6 vit., mod. très rare, impeccable., auto de collection. Acheteur sérieux. 819 846-4559.

INFINITY I35, 2003, GRIS MÉTALLIQUE
int. cuir, toit ouvrant, t. équipée, sièges et volant ch, 92 000 km, 1 seul prop., parfaite cond., 12 300\$ nég. Tél.: 819 583-4876.

TOYOTA COROLLA LE 2008.BLANC
autom., a/c. 10 000 km, gr. élect. t. équipée, 15 900\$ 819 620-2793 ou 819 822-3807.

TRANSFERT DE BAIL, DODGE CARAVAN
spécial Édition 2005, bleu pâle, gar. prolongée, 4 pneus 4 saison, 4 pneus d'hiver, contrat incl. 96 000 km finissant fin Oct. 2009, présentement 77 000 km. Christian Y. Daigle: 819 620-4992.

Besoin d'une auto? Aucun cas refusé* Réponse en 10 minutes, aucun comptant requis*.
www.creditaccorde.com 819 829-5073
* Certaines conditions s'appliquent. 259576

106 VÉHICULES 5000\$ ET MOINS

CHRYSLER LE BARON 1992
convertible, V-6, bonne condition, 2750\$ nég. Faut voir! Tél.: 819 832-3805.

DODGE VAN CARGO, 4 CYL. AUT., 1991, 180 000 km, bonne cond., bon véhicule pour menus travaux, 850\$. 819 846-4559.

HONDA ACCORD EXR 1994, moteur V-Tec. 2.2.- 16 valves, bonne méc., autom., 153700 km, 900\$ Tél: 819 569-2031.

TOYOTA SIENNA 1998 autom., 180 000 km, gr. élect., 1 seul propriétaire, bien entretenu, 4000\$ nég. 819 346-0623; 819 578-3505.

121 MOTORISÉS

23' WINNEBAGO CLASSE C 2004
tout équipé, a/c, finition en chêne, retour de location; 32 000\$ nég. (819)345-3867

CLASSE A CRUISE AIR3 1989 32 pi. chambre fermée, tout équipée, échange accepté 9500\$ nég. Voir au 3091 King Est. 819 565-0376 ou 570-3157

GREAT WEST SUPRÊME 2005, seulement 14 500 km (certifié), classe B, 19 pl. garanti jusqu'en 2009. **FORD V-350 TRITON**, tout équipé, comme neuf. Spécial à 45 000 \$ Jour 819 569-9725, soir 819 563-5351

MOTORISÉ PACE ARROW 30 PI 1990
tout équipé, génératrice 4000 w., comme neuf, 72 000 km, à vendre ou à échanger contre beau pick up, terrain, bateau, convertible ou auto antique. **819 678-0238**

122 ROULOTTES, TENTES-ROULOTTES

FIFTH WHEEL PROWLER 1998, impeccable, 24 ½ pi, 9500\$ nég. Slide out, a/c, radio, tv, 1 seul proprio, non fumeur. **819 845-3678**

FIFTH WHEEL Ultra Légère 2001 + sellette, très propre, couple non fumeur, tout compris à l'intérieur. Très bon prix. 819 838-5026.

ROULOTTE 18'
à vendre, refait à neuf à l'intérieur, 1988. 819 839-2711

ROULOTTE NOMAD 1991, 19 pi,couche 6 personnes tout équipée. 5600\$ nég.Tél.: 819 878-1119, 819 578-0494.

TENTE-ROULOTTE COLEMAN SANTA FE 1996 couche 5 personnes, poêle, frigo, 2900\$. 819 846-0760

124 BATEAUX SPORTS NAUTIQUES

BATEAU MAISON ESPADON COÛTE MOINS DE 2.00\$/L'HEURE EN MARCHÉ, grandeur 40 pi x 10 pi, 2 conduites, moteur Vétus de 35 f. DIÉSEL, peut coucher 6 personnes. Cause vente décès. 20, 500\$ nég. sans taxe. Doit vendre rapidement. 819 470-9052

130 MOTOS, SCOOTERS

HONDA ST 1300 2004, 28 000 km, "top case", très propre, pneus neufs, 10 500\$. Tél.: 819 845-5040

YAMAHA VENTURE ROYAL STAR 1999 50 000 km, très propre, tout équipée, beau-coup chrome, radiocass., chargeur CD 5 disques, CB, rég. vitesse, pneus récents, toujours passée l'hiver au chaud: 8500\$.**819 574-1532**.

141 ACTIVITÉS, LOISIRS

CANOE DE 16 PI. 300\$ / MOTEUR EVINRUDE 250\$ 6 HP, ARC DE CHASSE York, 29 po. d'allonge. 250\$ (819)872-3670

141 ACTIVITÉS, LOISIRS

NUDISME NON OBLIGATOIRE CARNAVAL DE RIO: 24 au 28 juillet, **Festival échangiste**, 7 au 11 août, **Festival érotique**, 16-17 aout, apportez équipements de camping, route 20, Trans-Canadienne, sortie 185, 255 Nord 11 km, à droite rang St-David, 1.7 km, **Adam et Eve, (819) 336-4320**

151 PERSONNEL DEMANDÉ

15\$ DE L'HEURE
Short Order, temps plein. Demandez Domnique 819 849-4124 ou 819 849-9076

ARTISTE PEINTRE recherche homme à tout faire, temps partiel: manutention tableaux lourds; expérience photographie; jardinage; ménage studio, résidence. **819 565-9494**.

BESOIN CUEILLEURS DE FRAMBOISES à la Ferme St-Élie 16 ans et plus, 6 heures et plus par jour. **819-829-5131**.

BESOIN DE 33 PERSONNES pour un nouveau programme amaigrissant, formulé par des médecins. Michèle: 819 212-3791 cell.

CAMELOT DEMANDÉ LA TRIBUNE à FLEURIMONT

pour les rues Caroline, Morineau, De l'Anse et Coututier (JPO)
819-564-5466

CAMELOT DEMANDÉ LA TRIBUNE dans SHERBROOKE NORD

pour les rues Boisjoly, Dominion et Vimy (SN)
819-564-5466

Chauffeur de taxi avec permis classe 4C et pocket number valide. Disponible jour/soir/nuît et fin de semaine. Anglais un atout. Se présenter au 45 Rue Edouard Est, (819)843-3378/ taximagogorford1@bellnet.ca

CHEF-CUISINER et CUISINIER
Temps plein et partiel.
Téléphonez au 819 679-5866.

COUTURIÈRE DEMANDÉE, fiable, avec expérience dans la chaussure, travail minutieux. 4 jours par semaine. 819 562-1192.

CUISINIER D'EXPÉRIENCE
Disp. en tout temps, soirs/nuits. Se présenter Chez Stratos Pizzeria au 260, 12e Avenue Nord ou au 812 Belvédère Sud.

HOMME DE MAINTENANCE pour entretien dans restaurant. Info: 819 571-8448.

LENNOXVILLE, PUB ET BRAS SERIE
recherche cuisinier(ère), 4 jours/sem. mer. au sam., 30h et + 10\$/h. Bonne opportunité d'ap-prendre l'anglais. Tél.: 819 562-4589 Steve.

LIVREUR MOTORISÉ DEMANDÉ

pour le journal
LA PRESSE à St-Élie

Travail tôt le matin.
Doit posséder un petit véhicule.
Livraison du lundi au dimanche (SC)
819 843-9904 laïss. mess.

LIVREUR MOTORISÉ DEMANDÉ

pour le journal
LA TRIBUNE secteur WOTTON et St-NICÉPHORE

Travail tôt le matin.
Doit posséder un petit véhicule.
Livraison du lundi au samedi.
819 850-4668

151 PERSONNEL DEMANDÉ

MÉCANICIEN DE PETITS MOTEURS, 2 et 4 temps, domaine de pelouse, jardin et VTT. Avec expérience et permis de conduire valide. Travail temps plein. Salaire selon expérience. Envoyez CV par téléc. ou téléphonez pour rendez-vous. Demandez Gaétan ou Yves au 819 846-3991 (téléphone et télécopieur).

PLONGEURS
temps plein et temps partiel. Se présenter Chez Stratos Pizzeria au 260, 12e Avenue N

PORTIER AVEC EXPÉRIENCE
Studio Sex. Informations les lundis et jeudis, entre 10h et 14h: 819 566-4161, demander Jacques.

ROUTHIER 2000, Ascot Corner
short-order faisant aussi le service aux tables de 21h à 5h am du lundi au vend. Jean-Guy ou Nicole 819 820-8816; 819 822-0698

SHOOTER GIRLS DEMANDÉES
Studio Sex. Info, Loïc ou Richard
après 14h au 819 566-4161

TÉLÉPHONISTES temps plein et partiel. Se présenter Chez Stratos Pizzeria au 260, 12e Avenue Nord ou 812, Belvédère Sud

TEMPS PARTIEL RECHERCHÉ
25 à 30h/sem. Apporte ton C.V. à Ultramar 1285 Wellington Sud, entre 6 h am et 14h.

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

AVIS PUBLIC

VILLE DE SHERBROOKE

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE FAIRE UNE DEMANDE POUR LA TENUE D'UN REGISTRE SECOND PROJET DE RÈGLEMENT N° 472 MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 648-97 DE ZONAGE DE L'ANCIENNE VILLE DE LENNOXVILLE ADOPTÉ LE 7 JUILLET 2008 ARRONDISSEMENT DE LENNOXVILLE

À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 18 juin 2008 sur le projet de règlement n° 472, modifiant le règlement n° 648-97 de zonage de l'ancienne Ville de Lennoxville, le conseil municipal a adopté le 7 juillet 2008 un second projet de règlement, lequel porte le numéro 472.

Ce second projet contient une disposition qui peut faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées de la zone visée et des zones contiguës afin qu'un règlement qui la contient soit soumis à leur approbation conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

1- OBJET DU SECOND PROJET

Une demande relative à la disposition de 1, ayant pour objet d'autoriser, dans la zone Rbp-3, l'usage « centre de santé et services professionnels » et de contingerter cet usage à un seul pour l'ensemble de la zone Rbp-3, peut provenir de la zone Rbp-3 et des zones contiguës à celle-ci.

Une telle demande vise à ce que le règlement contenant cette disposition soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle il s'applique et de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande valide à l'égard de la disposition. Description de la zone Rbp-3 et des zones contiguës à celle-ci
Lesdites zones se situent à l'est des rues Charles-Lennox et Lorne, au sud de la rue Church, à l'ouest de la rue Queen et au nord de la rue Clough.

Des formulaires de procuration sont disponibles au bureau de la greffière. Dans le cas d'une personne physique, il faut qu'elle soit majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle. Dans le cas d'une personne morale, il faut : - avoir désigné parmi ses membres, administrateurs ou employés, par résolution, une personne qui **le jour de l'adoption du second projet soit le 7 juillet 2008 et au moment d'exercer ce droit** est majeure, de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi; - avoir produit avant ou en même temps que la demande une résolution désignant la personne autorisée à signer la demande et à être inscrite sur la liste référendaire, le cas échéant.

Des formulaires de résolution sont disponibles au bureau de la greffière. Sauf dans le cas d'une personne désignée à titre de représentant d'une personne morale, nul ne peut être considéré comme personne intéressée à plus d'un titre conformément à l'article 531 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

4- ABSENCE DE DEMANDE

Si la disposition du second projet ne fait l'objet d'aucune demande valide, elle pourra être incluse dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

5- CONSULTATION DU PROJET

Le second projet peut être consulté au bureau de la greffière situé au 191, rue du Palais, à Sherbrooke, et au bureau de l'arrondissement de Lennoxville situé 150, rue Queen, à Sherbrooke, aux heures ordinaires de bureau.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 10^e jour de juillet 2008.

M^{re} Line Chabot
Greffière adjointe

Ville de
Sherbrooke

259727

www.ville.sherbrooke.qc.ca

152 TRAVAIL DEMANDÉ

FERAIS TRAVAUX INT. ET EXT.: ménage, grand ménage, lavage, peinture ou autre. Michèle: 819 212-3791 cell.

162 ANIMAUX

CHIEN BERGER ALLEMAND, femelle 4 ans, vaccinée et opérée, à donner à une bonne famille. Tél.: 819 569-1137 ou 819 570-2045.

CHIOTS PUG CARLIN
vacc., verm., prêts à partir, carnet de santé. Tél.: **450 532-2999**

HUSKY SIBÉRIEN, 5 chiots
de toutes les couleurs, 150\$ nég. Tél.: 819 868-1942, 819 570-1175.

164 MEUBLES ET ÉLECTROMÉNAGERS

2 LITS ÉLECTRIQUES 39 po, incluant matelas, en excellent état, manettes et bases, idéal pour personne alitée. Payés 1 200\$ ch., laissés à 850\$ ch. 819 583-4503.

MOBILIER CHENE MASSIF: bureau avec miroir: 300\$, commode: 400\$, 1 table de nuit: 50\$, 2 têtes 39 po en brass: 200\$, 2 causeuses avec pouf: 450\$. 819 345-4976.

POÊLE Inglis, très propre, 125\$. **LAV.-SÉCH.** Moffat, 150\$ pour l'ens. **FRIGO**, 1 an d'usure. **Mobilier cuisine, divan** 3 pl. 819 569-4965.

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

Est une personne intéressée :

- A) Toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* et qui remplit les conditions suivantes **le jour de l'adoption du second projet soit le 7 juillet 2008** :
- être une personne physique domiciliée dans la zone d'où peut provenir une demande;
 - être domiciliée depuis au moins six (6) mois au Québec; ou
- B) Tout propriétaire unique non résident d'un immeuble ou occupant unique non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, qui a produit ou produira en même temps que la demande un écrit signé par le propriétaire ou l'occupant demandant l'inscription sur la liste référendaire, le cas échéant, et qui remplit la condition suivante **le jour de l'adoption du second projet soit le 7 juillet 2008** :
- être propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins douze (12) mois;
- C) Tout copropriétaire indivis non résident d'un immeuble ou cooccupant non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* et qui remplit les conditions suivantes :
- être, **le jour de l'adoption du second projet soit le 7 juillet 2008**, copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins douze (12) mois;
 - être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou cooccupants depuis au moins douze (12) mois comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou en même temps que la demande.

Des formulaires de procuration sont disponibles au bureau de la greffière. Dans le cas d'une personne physique, il faut qu'elle soit majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle. Dans le cas d'une personne morale, il faut : - avoir désigné parmi ses membres, administrateurs ou employés, par résolution, une personne qui **le jour de l'adoption du second projet soit le 7 juillet 2008 et au moment d'exercer ce droit** est majeure, de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi; - avoir produit avant ou en même temps que la demande une résolution désignant la personne autorisée à signer la demande et à être inscrite sur la liste référendaire, le cas échéant.

Des formulaires de résolution sont disponibles au bureau de la greffière. Sauf dans le cas d'une personne désignée à titre de représentant d'une personne morale, nul ne peut être considéré comme personne intéressée à plus d'un titre conformément à l'article 531 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

4- ABSENCE DE DEMANDE

Si la disposition du second projet ne fait l'objet d'aucune demande valide, elle pourra être incluse dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

5- CONSULTATION DU PROJET

Le second projet peut être consulté au bureau de la greffière situé au 191, rue du Palais, à Sherbrooke, et au bureau de l'arrondissement de Lennoxville situé 150, rue Queen, à Sherbrooke, aux heures ordinaires de bureau.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 10^e jour de juillet 2008.

M^{re} Line Chabot
Greffière adjointe

168

ORDINATEURS

18 ANS D'EXP. CD INFORMATIQUE.

Entretien d'ordinateurs. Vente et service à domicile. Tél.: 819 571-4071 cdinformatique.ca

* CONNEC-T *

Pour réparation, entretien, formation, installation, etc. Service à domicile. 819 346-5755 ou 819 212-0751.

ORDI XTREME

Ordinateurs - portables neufs et usagés en inventaire. Réparation et formation à domicile. Récupération. + de 15 ans d'expérience. www.ordixtreme.com; Tél.: 819 346-4220.

198

BOIS ET ÉQUIPEMENT DE CHAUFFAGE

BOIS FRANC, 1ÈRE QUALITÉ, 90\$/corde livrée, 4 cordes ou plus. Tél.: 819 843-5604, 819 212-0330.

215

ÉQUIPEMENTS DE COMMERCE

ÉQUIPEMENT DE BOUCHERIE: scie à ruban, hache-viande, piqueuse, délicatiseur, décompresseur avec fanne et autres. Aussi laveuse Inglis. 819 877-5776 / 819 877-2929

220

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION, RÉNOVATION

200 BLOCS DE CIMENT

300 briques pas de trou. Tél.: 819 349-9405.

220

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION, RÉNOVATION

MICHEL GIGUERE 819 432-1522

17 ton. sable 160\$
17 ton. gravier 0-1po.....195\$
17 ton. gravier 0-2 po.....190\$
17 ton. gravier 0-¾ po.....225\$
17 ton. roc concassé 0-¾ 285\$
17 ton. roc concassé net ¾ po 365\$
17 ton. roc concassé net ½ po.....395\$
17 ton. roc poussière 0-1/4 po 295\$
15 ton. terre brune tamisée.....245\$
17 ton. tuff concassé 0-¾ po.....275\$
Transport et taxes inclus

222

MARCHANDISE POUR PAYSAGEMENT ET JARDINAGE

BERTHOLD CROTEAU, 1580 ch. Duplessis. Terreau horticole, terre brune, sable, gravier, concassé, pierre, paillis, compost, ponceau. Chargement sur place, livraison petite et grande quantité. Aussi service de mini excavatrice avec chenille caoutchouc. **819 346-9490**

226

VENTES DE GARAGE ARROND. DE FLEURIMONT

CENTRE LIQUIDATION FLEURIMONT Liquidation à bas prix : le prix d'un ami ! 2879 - 2881 rue King Est, Sherbrooke, Ouvert du jeudi au dimanche de 10h à 16h. Électronique, grand choix de jouets, petits électros, grand choix de refroidisseurs d'eau et petits réfrigérateurs, literie, papeterie, jeux vidéo, fourniture de bureau, valises voyage, 10\$ et encore plus.

244

DIVERS À VENDRE

ACHÈTE VIEUX VÉHICULES Pour ferraille, ramasse vieux métaux **Gratuitement! 819 823-6041**

FRIPERIE CHEZ NADIA, rabais 30% sur tout en magasin du 8 au 19 juil., pour toute la famille, 4392 bl. Bourque,Rock F.819-563-4777.

Êtes-vous observateur?

Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux HUIT petites différences.

Coin du nez de l'homme. 2 Fil du monocle plus long. 3 Bas du gilet différent. 4 Queue de la redingote plus longue. 5 Oreille gauche du hien. 6 Pied de l'arbre de droite plus court. 7 Coin de la maison à droite de la fenêtre. 8 Horizon incomplet derrière l'arbre de gauche.

AVIS PUBLIC

VILLE DE SHERBROOKE

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE FAIRE UNE DEMANDE POUR LA TENUE D'UN REGISTRE SECOND PROJET DE RÈGLEMENT N° 465 MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 3501 DE ZONAGE DE L'ANCIENNE VILLE DE SHERBROOKE ADOPTÉ LE 7 JUILLET 2008 ARRONDISSEMENT DE FLEURIMONT

À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 17 juin 2008 sur le projet de règlement n° 465, modifiant le règlement n° 3501 de zonage de l'ancienne Ville de Sherbrooke, le conseil municipal a adopté le 7 juillet 2008 un second projet de règlement, lequel porte le numéro 465.

Ce second projet contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées des zones visées et des zones contiguës afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à leur approbation conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

1-OBJET DU SECOND PROJET

Une demande relative à la disposition de :

- l'article 2, ayant pour objet de prévoir, pour les zones CB18, CC13, CC14, CC15 et CC16, les conditions d'aménagement des balcons ou galeries dans la marge de recul;

- l'article 3, ayant pour objet de permettre, dans lesdites zones, l'aménagement des verrières dans la marge de recul à la condition qu'elles soient localisées à une distance minimale de la ligne avant;

- l'article 19, ayant pour objet de modifier, pour ces zones, les dispositions relatives à la localisation des aires de stationnement; peut provenir des zones CB18, CC13, CC14, CC15 et CC16 et des zones contiguës à celles-ci.

Une demande relative à la disposition de l'article 20, ayant pour objet de réduire, pour les zones CB18, CC13, CC14 et CC15, le nombre de cases de stationnement requis, peut provenir des zones CB18, CC13, CC14 et CC15 et des zones contiguës à celles-ci.

Ces dispositions sont réputées constituer une disposition distincte s'appliquant particulièrement à chaque zone mentionnée. Une telle demande vise à ce que le règlement contenant cette disposition soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle il s'applique et de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande valide à l'égard de la disposition.

Une demande relative à la disposition de :

- l'article 4, ayant pour objet de modifier les usages autorisés dans la zone CB18 soit ne plus autoriser les commerces de classe 5 (commerces de ravitaillement) et autoriser les usages « auberges » et « industries de classe 1 (industries artisanales et ateliers) »;

- l'article 13, ayant pour objet de modifier, pour la zone CB18, les normes d'implantation relatives aux marges de recul, arrière et latérales, au pourcentage d'occupation du bâtiment principal et à la hauteur des bâtiments;

peut provenir de la zone CB18 et des zones contiguës à celle-ci.

Une demande relative à la disposition de :

- l'article 5, ayant pour objet de prohiber, dans la zone CC12, les usages résidentiels à l'intérieur du rez-de-chaussée des bâtiments;

- l'article 14, ayant pour objet de modifier, pour la zone CC12, les normes d'implantation relatives au pourcentage d'occupation du bâtiment principal et à la hauteur des bâtiments;

peut provenir de la zone CC12 et des zones contiguës à celle-ci.

Une demande relative à la disposition de :

- l'article 6, ayant pour objet de modifier les usages autorisés dans la zone CC13 soit ne plus autoriser les commerces de classe 5 (commerces de ravitaillement), autoriser l'usage « industries de classe 1 (industries artisanales et ateliers) » et prohiber les usages résidentiels à l'intérieur du rez-de-chaussée des bâtiments;

- l'article 15, ayant pour objet de modifier, pour la zone CC13, les normes d'implantation relatives à la marge de recul, au pourcentage d'occupation du bâtiment principal et à la hauteur des bâtiments;

peut provenir de la zone CC13 et des zones contiguës à celle-ci.

Une demande relative à la disposition de :

- l'article 7, ayant pour objet de permettre, dans la zone CC14, l'usage « industries de classe 1 (industries artisanales et ateliers) »;

- l'article 8, ayant pour objet de prohiber, dans la zone CC14, les usages résidentiels à l'intérieur du rez-de-chaussée des bâtiments;

- l'article 16, ayant pour objet de modifier, pour la zone CC14, les normes d'implantation relatives à la marge de recul, au pourcentage d'occupation du bâtiment principal et à la hauteur des bâtiments;

peut provenir de la zone CC14 et des zones contiguës à celle-ci.

Une demande relative à la disposition de :

- l'article 9, ayant pour objet de permettre, dans la zone CC15, l'usage « industries de classe 1 (industries artisanales et ateliers) »;

- l'article 10, ayant pour objet de prohiber, dans la zone CC15, les usages résidentiels à l'intérieur du rez-de-chaussée des bâtiments;

- l'article 17, ayant pour objet de modifier, pour la zone CC15, les normes d'implantation relatives à la marge de recul, au pourcentage d'occupation du bâtiment principal et à la hauteur des bâtiments;

peut provenir de la zone CC15 et des zones contiguës à celle-ci.

Une demande relative à la disposition de :

- l'article 11, ayant pour objet de permettre, dans la zone CC16, l'usage « industries de classe 1 (industries artisanales et ateliers) »;

- l'article 18, ayant pour objet de modifier, pour la zone CC16, les normes d'implantation relatives à la marge de recul, au pourcentage d'occupation du bâtiment principal, au pourcentage d'occupation du bâtiment accessoire et à la hauteur des bâtiments;

peut provenir de la zone CC16 et des zones contiguës à celle-ci.

Une telle demande vise à ce que le règlement contenant cette disposition soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle il s'applique et de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande valide à l'égard de la disposition.

2-DESCRIPTION DES ZONES CB18, CC12, CC13, CC14, CC15 ET CC16 ET DES ZONES CONTIGUËS À CELLES-CI

Lesdites zones sont approximativement situées à l'est de la rue rivière Saint-François, au sud de la rue Papineau, à l'ouest du chemin Duplessis et au nord de la rue du Conseil.

Pour l'illustration de ces zones, voir le croquis ci-dessous.

3CONDITIONS DE VALIDITÉ D'UNE DEMANDE

Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite;

- être reçue au bureau de la greffière, au 191, rue du Palais, C.P. 610, Sherbrooke, Québec, J1H 5H9, au plus tard le 18 juillet 2008;

- être signée par au moins douze (12) personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas vingt et un (21).

Des formulaires sont disponibles au bureau de la greffière.

4-CONDITIONS POUR ÊTRE UNE PERSONNE INTÉRESSÉE

Est une personne intéressée :

A)Toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* et qui remplit les conditions suivantes **le jour de l'adoption du second projet soit le 7 juillet 2008** :

- être une personne physique domiciliée dans la zone d'où peut provenir une demande;

- être domiciliée depuis au moins six (6) mois au Québec; ou

B)Tout propriétaire unique non résident d'un immeuble ou occupant unique non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, qui a produit ou produira en même temps que la demande un écrit signé par le propriétaire ou l'occupant demandant l'inscription sur la liste référendaire, le cas échéant, et qui remplit la condition suivante **le jour de l'adoption du second projet soit le 7 juillet 2008** :

- être propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins douze (12) mois;

C)Tout copropriétaire indivis non résident d'un immeuble ou cooccupant non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* et qui remplit les conditions suivantes :

- être, **le jour de l'adoption du second projet soit le 7 juillet 2008**, copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins douze (12) mois;

- être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou cooccupants depuis au moins douze (12) mois comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou en même temps que la demande.

Des formulaires de procuration sont disponibles au bureau de la greffière.

Dans le cas d'une personne physique, il faut qu'elle soit majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

Dans le cas d'une personne morale, il faut :

- avoir désigné parmi ses membres, administrateurs ou employés, par résolution, une personne qui **le jour de l'adoption du second projet soit le 7 juillet 2008 et au moment d'exercer ce droit** est majeure, de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi;

- avoir produit avant ou en même temps que la demande une résolution désignant la personne autorisée à signer la demande et à être inscrite sur la liste référendaire, le cas échéant.

Des formulaires de résolution sont disponibles au bureau de la greffière.

Sauf dans le cas d'une personne désignée à titre de représentant d'une personne morale, nul ne peut être considéré comme personne intéressée à plus d'un titre conformément à l'article 531 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

5-ABSENCE DE DEMANDE

Toutes les dispositions du second projet qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

6-CONSULTATION DU PROJET

Le second projet peut être consulté au bureau de la greffière situé au 191, rue du Palais, à Sherbrooke, et au bureau de l'arrondissement de Fleurimont situé 1735, chemin Galvin, à Sherbrooke, aux heures ordinaires de bureau.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 10^e jour de juillet 2008.

Me Line Chabot
Greffière adjointe

246

DEMANDE À ACHETER
OU ÉCHANGER

ACHAT DE CUIVRE, LAITON, aluminium, radiateur, plomb, acier inox., etc. Balance sur place. 819 437-1355 cell. ou 832-2829 Jean.

262

ASTROLOGIE

GITANE
819 563-3603

264

ESCORTES

1 204 206-0035

DOUCE EXTASE
Jolies jeunes filles
8 1 9 8 2 3 - 7 4 3 2

1 204 206-0035

FANTASIA
Agence no 1
819 566-0916

1 204 206-0035

UNIVERS DE VÉNUS
Hôtesse
819 565-0299

APHRODITE
Hôtesse
819 580-2797

PARADIZIAQUE
Escortes
ENGAGEONS
819 348-2884

266

MASSAGES

À BIEN Y PENSER
Expérience et sensualité, dès 8 h AM
Tél.: 819 674-8880

**** ANTI-STRESS ****
Massage japonais énergétique, air clim.,
Du lundi au vend. de 9 h à 9 h. 819 575-4042

AUJOURD'HUI MÊME, PENSE À TOI
Massage du lundi au samedi.
Vue sur l'eau. Liane: 819 573-5297.

CHERCHE FEMME MASSOTHÉRAPEUTE
pour massage à 4 mains.
Personne sérieuse. Tél.: 819 570-0733,

KELLY
Rock Forest. Tél.: 819 570-0572

****MARILOU ****
Massage sensuel en toute discrétion.
819 562-3757

MASSAGE DE DÉTENTE
Marie-Josée du lundi au vendredi
819 569-3529

MASSAGE ÉROTIQUE
Tanya vous reçoit en toute discrétion
de 9 h à 23 h. 819 822-3581

MASSO GINETTE
Lun. au vend. 819 846-3907

NOUVEAU DANS LE NORD
LES BIENFAITS DU MASSAGE
Avec reçu. Tél.: 819 821-4509

SALON IBIZA
Massages
819 571-7143

306

ESTHÉTIQUE, COIFFURE

URGENT! COIFFEURS(euses) demandés
clientèle assurée, résidence de personnes
âgées autonomes. 1-800-448-3553

308

GARDERIES,
GARDIENNAGE

OUVERTURE GARDERIE, 11E AVENUE
début août, 4 places, 25\$/jour, avec reçu et
versement anticipé. Vickie: 819 820-1316.

311

CONSTRUCTION,
RÉNOVATION

ATTENTION

PEINTRE: travail rapide, minutieux. Références disponibles. José: 819 571-9284
boîte vocale, réponses assurées.

316

DÉMÉNAGEMENT,
TRANSPORT

819 580-1419
DÉMÉNAGEMENT
Avec assurances incluses.
Prix compétitif, avec ou sans hommes

318

PAYSAGISTES

CÈDRES À HAIE cultivés en pot. Plantation
L&C Tessier, directement de la ferme, pose,
entretien et transport dispo. 819 889-3150

CÈDRES CULTIVÉS EN POT, de 2 à 6 pieds,
livrés et/ou plantés. Direct du producteur.
www.cedresdescantons.com 819 849-2429.

CÈDRES POUR HAIE, FRAIS DU JOUR
3-4 pi. 4.00\$, 4-6 pi. 6\$, 6-8pi. 8\$, 8-12' , 12\$.
Posés si désiré, 35 ans d'exp aussi épinettes,
bouleaux, mélèzes, érables, chênes.
819 872-1117

GAZON 9, Paysagement et terrassement
Murets, pavé uni, nivellement de terrain,
installation de tourbe et mini-excavation.
819 572-2913

320

SERVICES DIVERS

BÉTON DÉTÉRIORÉ?
béton remis à neuf... en plus beau! Solage,
escalier et balcon. Stucco, acrylique, etc., Esthétique et durable. Choix de couleur. Entrepreneur spécialisé. RBQ. 819 823-1421

EMONDAGE PERSONNALISÉ
taillage haies cèdres et autres, arbres dangereux, réduction d'arbres 1/3 en hauteur, possède nacelle 50 pi. 819 572-9761

ESCALIERS

Pré-verniss, tous modèles et styles. Fabrication et installation. RBQ. 819 571-2116

* LA CORDONNERIE *

175 rue Alexandre, Sherbrooke
Cordonnier depuis 50 ans
Spécialité: fermetures-éclair
Réparations générales. 819 346-4141

PROBLÈME D'EAU?

Inspection drain de fondation par caméra.
Service mini-excavatrice, chenille caoutchouc. Exc. tout genre, muret, gravier.
Excavation B. Croteau 819 346-9490

REBRANCHER VOTRE
LIGNE RÉSIDENTIELLE

Bon ou mauvais crédit accepté, sans frais:
1 866-343-0119 Le Monde Télécom Ouest

TIRAGE DE JOINTS, POSE DE GYPSE
Travail de qualité. RBQ.
819 560-1654

VOUS AVEZ UN GARAGE
une remise ou un chalet, etc. à défaire?
Appelez Clément Goyette. Aussi, récupération de métaux et briques rouges à vendre.
819 820-6785 (cell.) / 819 845-4280 (maison)

332

ARGENT À PRÊTER

AUCUN CRÉDIT REFUSÉ.
Prêt de 500\$ remboursable à la semaine.
Courtage Expert 1 866 776 2291

340

SERVICES FINANCIERS

AVEZ VOUS BESOIN D'AIDE?

Depuis 25 ans, nous aidons les gens à trouver une solution à leurs problèmes financiers. Consultation sans frais. Aucun intermédiaire, 1 seul paiement sans intérêt.

Appelez-nous au :
819 822-4666 ou 1 800 465-3809

JEAN FORTIN & ASSOCIÉS
Syndics de faillites

352

SOINS THÉRAPEUTIQUES
MASSOTHÉRAPIE

NOUVEAU SECTEUR ST-ELIE
Massage énergétique avec Reiki. Reçus disponibles. 819 446-6700

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES
SOUMISSIONS - ENCANS

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION

PRENEZ AVIS que la compagnie TRANSPORT OLOIN INC. demandera au registraire des entreprises la permission de se dissoudre.

M^e Mélanie Lafrance
DAIGLE, JACQUES & ASSOCIÉS INC.
Procureurs de la compagnie

ENCAN

Réouverture des
ENCANS à DISRAËLI
à tous les vendredis soir, 19 h,
à partir du 11 juillet 2008,
salle du 3^e âge, 979, rue St-Joseph, avec
RINO ENCANTEUR,
4 1 8 3 3 5 - 2 1 0 0.
Bienvenue à tous!

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES
SOUMISSIONS - ENCANS

Appel d'offres

La Ville de Sherbrooke recevra des soumissions pour :

TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT
DU BÂTIMENT DE SERVICE À LA
PLAGE DE DEAUVILLE- APPEL
D'OFFRES No 10480

Les documents de soumission sont disponibles au bureau de la Division approvisionnement, 555, rue des Grandes-Fourches Sud, bloc « A », Sherbrooke (Québec) J1H 5G7, ou en contactant le 819 821-5660, au prix de 50 \$. Les soumissions doivent être reçues physiquement dans une enveloppe scellée au même endroit avant le 8 août 2008 à 14 h. Une visite fortement recommandée aura lieu le 16 juillet 2008 à 10 h sur le site situé au 790, avenue du Parc à Sherbrooke (arrondissement de Rock Forest - Saint-Élie - Deauville). La Ville se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions. Pierre Plourde
Chef Division approvisionnement

259733



403

PRIÈRES

MÈRE TERESA

Dites 9 fois “ Je vous salue Marie” par jour durant 9 jours. Faites 3 souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9e jour. Vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci Mère Teresa.

H.B.

Don in memoriam
Un don de réconfort et d'espoir
819 822-2125
www.fqc.qc.ca

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES
SOUMISSIONS - ENCANS

AVIS PUBLIC
VILLE DE SHERBROOKE

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT
DE FAIRE UNE DEMANDE POUR
LA TENUE D'UN REGISTRE
SECOND PROJET DE RÈGLEMENT N° 479
MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 446 DE ZONAGE
DE L'ANCIENNE VILLE DE BROMPTONVILLE
ADOPTÉ LE 7 JUILLET 2008
ARRONDISSEMENT DE BROMPTON

À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 17 juin 2008 sur le projet de règlement n° 479, modifiant le règlement n° 446 de zonage de l'ancienne Ville de Bromptonville, le conseil municipal a adopté le 7 juillet 2008 un second projet de règlement, lequel porte le numéro 479. Ce second projet contient une disposition qui peut faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées de la zone visée et des zones contiguës afin qu'un règlement qui la contient soit soumis à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

1-OBJET DU SECOND PROJET

Une demande relative à la disposition de l'article 1, ayant pour objet d'autoriser les unités hors rue de chargement et de déchargement en façade principale d'un bâtiment dans les zones industrielles la-4 et la-9, peut provenir des zones la-4 et la-9 et des zones contiguës à celles-ci. Cette disposition est réputée constituer une disposition distincte s'appliquant particulièrement à chaque zone mentionnée. Une telle demande vise à ce que le règlement contenant cette disposition soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle il s'applique et de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande valide à l'égard de la disposition.

Description des zones la-4 et la-9 et des zones contiguës à celles-ci

Lesdites zones se situent approximativement au nord du chemin Giroux, au sud de la rue Saint-Jean-Baptiste, à l'est de la rue Laval et à l'ouest de la rue Saint-Lambert.

Éphémérides

Voici les éphémérides de la Presse Canadienne pour le 10 juillet

2006 — Dans un parc aquatique de Saint-Pie, en Montérégie, un garçon de 7 ans perd les deux pieds en étant aspiré dans une conduite.

2003 — La photjournaliste montréalaise d'origine iranienne Zahra Kazemi meurt après avoir été détenue pendant plusieurs jours à Téhéran.

2002 — Pour 255 millions \$, TransContinental achète de CanWest Global, 10 quotidiens et d'autres journaux en Saskatchewan et dans les Maritimes. 2000 — En banlieue de Manille, le glissement d'une montagne de détritrus fait des centaines de morts, surtout des enfants qui récupèrent des bouts de plastique, de styromousse et d'aluminium.

1995 — Après six ans d'assignation à résidence, la militante des droits Aung San Suu Kyi est libérée par la dictature de Birmanie.

1992 — La sonde américaine Giotto, qui avait observé la comète de Halley en 1986, s'approche à 300 km du noyau de la comète Grigg-Skjellerup. 1992 — A Miami, l'ancien dictateur de Panama, Manuel Noriega, est condamné à 40 ans de prison pour trafic de stupéfiants et extorsion de fonds. 1991 — Boris Eltsine devient le premier président élu en Russie; le mois suivant il sortira renforcé d'un putsch raté visant Mikhaïl Gorbatchev, chef du Parti communiste.

1987 — En France, la chaîne TF1 est privatisée, le groupe industriel Bouygues y devenant majoritaire.

1985 — Un bateau de Greenpeace, le Rainbow Warrior, est coulé à l'explosif par des agents français dans le port

néo-zélandais d'Auckland: un photographe néerlandais est tué dans l'attentat.

1978 — Le confiseur Cadbury ferme son usine de Montréal.

1962 — Lancement du satellite Telstar, prévu pour la télévision transatlantique.

1940 — L'aviation nazie amorce ses bombardements de l'Angleterre, qui échoueront au bout de quatre mois.

1940 — A Vichy, Philippe Pétain obtient des parlementaires les pleins pouvoirs.

1929 — Le maire de Montréal, Camilien Houde, devient chef de l'Opposition à Québec.

1900 — Inauguration du métro parisien.

1676 — Charles LeMoyne devient premier baron et deuxième seigneur de Longueuil.

1534 — Le navigateur Jacques Cartier atteint un endroit de Gaspésie qu'il baptise baie des Chaleurs.

Ils sont nés un 10 juillet:

Le réformateur religieux Jean Calvin, né Cauvin (1509-64)

Le peintre français Camille Pissarro (1830-1903)

L'écrivain Marcel Proust (1871-1922)

Le compositeur allemand Carl Orff (1895-1982)

La militante féministe Thérèse Forget Casgrain (1896-1981)

Ils nous ont quittés un 10 juillet:

1989: le bédéiste belge Jean-Michel Charlier (1924)

1099: le héros espagnol Rodrigo Diaz de Vivar, dit El Cid Campeador (1043)

Citation du jour:

«Plus on est heureux et moins on prête attention à son bonheur.»
(Alberto Moravia, «Le Mépris»)

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES
SOUMISSIONS - ENCANS

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES
SOUMISSIONS - ENCANS

2-CONDITIONS DE VALIDITÉ D'UNE DEMANDE

Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite;
- être reçue au bureau de la greffière, au 191, rue du Palais, C.P. 610, Sherbrooke, Québec, J1H 5H9, au plus tard le **18 juillet 2008**;
- être signée par au moins douze (12) personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas vingt et un (21).

Des formulaires sont disponibles au bureau de la greffière.

3-CONDITIONS POUR ÊTRE UNE PERSONNE INTÉRESSÉE

Est une personne intéressée :
A) Toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et qui remplit les conditions suivantes **le jour de l'adoption du second projet soit le 7 juillet 2008** :

- être une personne physique domiciliée dans la zone d'où peut provenir une demande;
- être domiciliée depuis au moins six (6) mois au Québec; ou
- B)** Tout propriétaire unique non résident d'un immeuble ou occupant unique non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, qui a produit ou produira en même temps que la demande un écrit signé par le propriétaire ou l'occupant demandant l'inscription sur la liste référendaire, le cas échéant, et qui remplit la condition suivante **le jour de l'adoption du second projet soit le 7 juillet 2008** :

- être propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins douze (12) mois;

C) Tout copropriétaire indivis non résident d'un immeuble ou cooccupant non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et qui remplit les conditions suivantes :

- être, **le jour de l'adoption du second projet soit le 7 juillet 2008**, copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins douze (12) mois;
- être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou cooccupants depuis au moins douze (12) mois comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou en même temps que la demande.

Des formulaires de procuration sont disponibles au bureau de la greffière. Dans le cas d'une personne physique, il faut qu'elle soit majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

Dans le cas d'une personne morale, il faut :

- avoir désigné parmi ses membres, administrateurs ou employés, par résolution, une personne qui **le jour de l'adoption du second projet soit le 7 juillet 2008 et au moment d'exercer ce droit** est majeure, de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi;
- avoir produit avant ou en même temps que la demande une résolution désignant la personne autorisée à signer la demande et à être inscrite sur la liste référendaire, le cas échéant.

Des formulaires de résolution sont disponibles au bureau de la greffière. Sauf dans le cas d'une personne désignée à titre de représentant d'une personne morale, nul ne peut être considéré comme personne intéressée à plus d'un titre conformément à l'article 531 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

4- ABSENCE DE DEMANDE

Si la disposition du second projet ne fait l'objet d'aucune demande valide, elle pourra être incluse dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

5- CONSULTATION DU PROJET

Le second projet peut être consulté au bureau de la greffière situé au 191, rue du Palais, à Sherbrooke, et au bureau de l'arrondissement de Brompton situé 133, rue Laval, à Sherbrooke, aux heures ordinaires de bureau.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 10e jour de juillet 2008.

Me Line Chabot
Greffière adjointe

www.ville.sherbrooke.qc.ca

259728



Nécrologie



Armand AUBIN

Au CHUS Hôpital Fleurimont, le 9 juillet 2008, est décédé M. Armand Aubin, à l'âge de 80 ans et 3 mois, époux de Huguette Petit, demeurant à Sherbrooke.

À la demande de la famille, il n'y aura pas d'exposition. Le jour des funérailles, la famille sera présente à l'église à compter de 9h30 afin de recevoir les condoléances des parents et amis. Funérailles le SAMEDI 12 juillet 2008 à 10h30 en l'église Coeur-Immaculé-de-Marie. Les cendres seront déposées au cimetière St-Michel à une date ultérieure.

Outre son épouse Huguette, il laisse dans le deuil ses filles: Francine (Michel Gagnon), Christianne (Luc Leduc), Dy-Anne (Roger Quirion), ses petits-enfants: Rox-Anne, Maxime, Samuel, Andrée, Sabrina, Stéphanie et Maxime. Ses frères et soeurs: Cécile (feu Lionel Laplante), Lionel (feu Yolande Lussier), Gisèle (feu Jean Terricciano), Paul (Thérèse Houle). Ses beaux-frères et belles-soeurs: Jean (Louisette Gagné), Bernadette (Bertrand Ledoux). Il laisse également dans le deuil plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et autres parents et amis.

La famille tient à remercier tout le personnel des soins intensifs du CHUS Fleurimont pour les bons soins prodigués à M. Aubin.

Coopérative funéraire de l'Estrie
485, rue du 24-juin
Sherbrooke (Québec)
M. Claude Roy, directeur

Tél.: 819-565-7646
Télé.: 819-565-7844
info@coopfuneraire.com



Manon BOUCHARD 1961-2008

À Sherbrooke à La Maison Aube-Lumière, le 29 juin 2008, Manon nous a quittés, à l'âge de 47 ans, pour rejoindre son fils Mathieu et tous les anges qui l'ont toujours entourée. Manon était la fille de feu Roland Bouchard et de feu Estelle Maurice (feu Lionel Pelletier), demeurant à Sherbrooke.

La famille vous accueillera en présence des cendres à la Résidence funéraire, le VENDREDI 11 juillet de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h et SAMEDI 12 juillet de 9 h jusqu'au départ du salon à 10 h 30. Le service religieux sera célébré, le samedi 12 juillet 2008 à 11 h, en l'église St-Roch. Les cendres seront déposées au cimetière St-Michel à une date ultérieure.

Manon laisse dans le deuil son amour inconditionnel Marie Pier; ses soeurs: Suzanne, Chantal et son frère Mario; ses neveux et nièces: Joey, Giovanni, Tania et Vanessa. Elle laisse également le père de ses enfants Pierre Lamirande et sa famille, ainsi que plusieurs autres parents et amis.

La famille désire remercier le personnel et les bénévoles de La Maison Aube-Lumière ainsi que toute l'équipe de pneumo-oncologie du CHUS, pour les soins extraordinaires prodigués à Manon. En guise de sympathie, des dons à **LA MAISON AUBE-LUMIÈRE**, 220, rue Kennedy Nord, Sherbrooke (Québec) J1E 2E7, seraient grandement appréciés de la famille.

Résidence funéraire Steve L. Elkas inc.
601, rue du Conseil
Sherbrooke (Québec)
Tél.: 819 565-1155

Télé.: 819 820-8872
Pour messages de sympathie:
www.steveelkas.com
Affiliée à la C.T.Q.



Julienne (Martin) CHAMPIGNY 1909 - 2008

Au Centre d'Accueil de Cowansville, le lundi 07 juillet 2008 à l'âge de 99 ans, est décédée Mme Julienne Martin, épouse de feu Victor Champigny.

La famille de Mme Martin sera présente au salon le vendredi 11 juillet 2008 de 19h à 21h afin de recevoir les témoignages de sympathie. Les funérailles auront lieu le SAMEDI 12 juillet à 11h en l'église Ste-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus de Cowansville et suivi de l'inhumation au cimetière paroissial. Ouverture du Funérarium samedi à compter de 10 hres.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : André (feu Leila Lacroix, son amie de coeur Florianne Robert), feu Lucille, feu Jacqueline (feu Irène Lequin), Adélar (Marthe Beauregard), Suzanne (Richard Moxon), Gisèle (Roger Rousseau), Gilles (Maryan Choinière). Elle laisse également dans le deuil ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, ses beaux frères et belles sœurs, autres parents et amis.

La famille désire remercier Le Centre d'Accueil de Cowansville pour les bons soins prodigués à Mme Martin au cours des deux dernières années.

Funérarium Denis Meunier
402 rue de la Rivière
Cowansville (Québec)
Tél.: 450 266-6061

Télé.: 450 266-6057
funerariumdm@qc.aira.com
Affiliée à la C.T.Q.



Marie-Jeanne (Hallé) COURCHESNE

Au CHUS Hôtel-Dieu, le 6 juillet 2008, est décédée Mme Marie-Jeanne Hallé Courchesne, à l'âge de 86 ans et 11 mois, épouse de feu Gérard Courchesne, demeurant à Sherbrooke.

Heures de visite: le vendredi 11 juillet de 19h à 22h. Jour des funérailles de 9h à 10h. Funérailles le SAMEDI 12 juillet 2008 à 10h30 en l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours.

Elle laisse dans le deuil son fils Denis Courchesne (Diane Pottle), sa petite-fille Florence, les enfants de son époux feu Gérard Courchesne: André Courchesne (Yolande Boucher), Marc Courchesne (Gislaine Guay), Ginette Courchesne (Jean-Claude Bédard), Micheline Courchesne, Gilles Courchesne ainsi que leurs enfants. Elle était la soeur de Lucille (Rosaire Jobin), feu Emilienne (feu Arthur Mercier), feu Irène (feu Louis-Philippe Bégin), feu Gérard (Sylviane Bouffard), feu Lionel (Marie-Berthe St-Pierre), feu Juliette (feu Fernand Tardif), feu Arsène (Jacqueline Roy), feu Maurice (Yvette Caron), feu Rosario (Juliette Giroux) et feu Guy. Elle laisse également dans le deuil ses beaux-frères et belles-soeurs, neveux et nièces, autres parents et amis.

La famille désire remercier toutes les personnes de La Résidence du Monastère ainsi que du CHUS Hôtel-Dieu qui l'ont si bien accompagnée. En guise de sympathie, des dons à **LA MAISON AUBE-LUMIÈRE**, 220 Kennedy Nord, Sherbrooke Qc, J1E 2E7 seraient grandement appréciés de la famille.

Coopérative funéraire de l'Estrie
526, rue Propect
Sherbrooke (Québec)
M. Claude Roy, directeur

Tél.: 819 565-7646
Télé.: 819 565-7844
info@coopfuneraire.com

In Mémoriam

AUBIN (Armand)
80 ans et 3 mois, Sherbrooke
BISSON (bébé Marilie)
3 jours, Drummondville
BOUCHARD (Manon)
47 ans, Sherbrooke
CHAMPIGNY (Julienne)
99 ans, Cowansville
COURCHESNE (Marie-Jeanne)
86 ans et 11 mois, Sherbrooke
CROTEAU (Christine)
55 ans, St-Hubert
CUSSON (Marcelle)
82 ans, Saint-Hyacinthe
DEBLOIS (Adrien)
66 ans et 4 mois, Sherbrooke
DEMEDEIROS (Maria Luisa)
88 ans, Sherbrooke
DEMERS (Léopold)
72 ans 6 mois, Sherbrooke

DESHAIES (Germain)
81 ans, Granby
FERLAND (Michel)
55 ans et 9 mois, Valcourt
FORCIER (Léopold)
84 ans, Drummondville
GAGNER (Roger)
79 ans, Coaticook
GINGRAS (Marie-Anna)
88 ans et 10 mois, Sherbrooke
GIRARD (Irène)
81 ans et 10 mois, Westbury
GOYETTE (Rosaire)
82 ans, Sherbrooke
GRANGER (Joseph)
84 ans, Drummondville
LEBLANC (Angéline)
93 ans, Black Lake
MARTEL (Marie-Ange)
72 ans et 11 mois, Stratford

PAQUET (Roland)
90 ans, Drummondville
PAQUETTE (Jeannine)
71 ans et 6 mois, Windsor
PICARD (Rose)
90 ans, Sherbrooke
PLOUFFE (Raymonde)
61 ans, Sherbrooke
POIRIER (Céline)
82 ans et 3 mois, Sherbrooke
ROY (Éliane)
88 ans, Asbestos
SAUVÉ (Michel)
55 ans, Asbestos
ST-JACQUES (Madeleine)
78 ans, Cowansville
TOUSSAINT (Joseph)
79 ans, Cookshire-Eaton
TRÉPANIÉ (Raymond)
79 ans, St-Gédéon

FLEURISTE
Ambiance

POUR TOUTES
OCCASIONS
18 KING OUEST
819 562-6226

« Tout finit afin que
tout recommence, tout
meurt afin que tout
vive. »

- Jean Henri Fabre

La Tribune

DONS PAR TESTAMENT

Pour soutenir la lutte
contre le cancer

Guide d'information gratuit.



Société
canadienne
du cancer

Canadian
Cancer
Society

1 888 939-3333 | www.cancer.ca

246056



Marcelle (Durocher) CUSSON 1925 - 2008

À Saint-Hyacinthe, le 5 juillet 2008 est décédée à l'âge de 82 ans, Mme Marcelle Durocher, épouse de feu Fernand Cusson, demeurant à Saint-Hyacinthe.

La famille recevra les condoléances le SAMEDI 12 juillet 2008 à 9 h. Une liturgie de la parole aura lieu ce même jour en la chapelle du Complexe Funéraire à 12 h 30.

La défunte laisse dans le deuil ses enfants: Ronald (Line Robert), Jean et Dorice. Ses deux petites-filles: Marie-Mychèle (Jean-François Bonnet), Amélie. Elle laisse également sa soeur Henriette (Gilles Lemonde), plusieurs beaux-frères, belles-soeurs, neveux et nièces, ami(es) et voisins.

Des dons à la **FONDATION DU DIABÈTE** seraient appréciés. Merci spécial à Lucile et Cécile.

Complexe funéraire Ubald Lalime
900 Bourdages Nord
Saint-Hyacinthe (Québec)

Tél.: 450 774-6417
Télé.: 450 773-7778
www.ubaldlalime.com

Adrien DEBLOIS

Au CHUS Hôtel-Dieu, le 8 juillet 2008, est décédé monsieur Adrien Deblois, à l'âge de 66 ans et 4 mois, fils de feu Henri Deblois et de feu Georgette Coupal et époux de feu Nycole Gendron, demeurant à Sherbrooke.

La famille vous accueillera en présence des cendres: Samedi 12 juillet 2008 à compter de 10 h. Une cérémonie d'adieu aura lieu à la chapelle du Complexe.

M. Deblois laisse dans le deuil son amie Lise Henri. Ses enfants: Sylvain De Blois (Edith Lafond) et Nathalie De Blois. Ses petits-enfants: Mélissa De Blois (Jonathan Aubé), Matthieu De Blois (Jessica Aubé), Maxime De Blois, Fanny De Blois et Jean-Sébastien Gingras. Ses arrière-petits-enfants: Tristan, Derek, Zachary, Rebecca et Léa. Sa soeur et son frère Ghislaine (Maurice Chrétien) et Jacques (Doris). Sa belle soeur: Lise Gendron (feu Claude Mongeau). Ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Henri, ainsi que ses neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis.

La famille désire remercier le personnel du CHUS Fleurimont ainsi que des soins palliatifs du CHUS Hôtel-Dieu pour les bons soins prodigués à monsieur Deblois. En guise de sympathie, des dons à la: **SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER**, 3330, rue King Ouest, bureau 130, Sherbrooke, Québec, J1L 1C9, seraient grandement appréciés de la famille.

Coopérative funéraire de l'Estrie (Complexe)
485, rue du 24-juin
Sherbrooke (Québec)
M. Claude Roy, directeur

Tél.: 819-565-7646
Télé.: 819-565-7844
info@coopfuneraire.com

Nécrologie



Maria Luisa (Amaral) DEMEDEIROS
1920 - 2008

À Sherbrooke, le 1er juillet 2008, à l'âge de 88 ans, est décédée Mme Maria Luisa Amaral, épouse de feu Antonio Dias Demedeiros, demeurant à Sherbrooke.

La famille sera présente à l'église le jour des funérailles dès 10h30 pour recevoir les condoléances des parents et amis. Le service religieux sera célébré le **SAMEDI 12 juillet 2008 à 11h** en l'église Notre-Dame-de-Liesse de Deauville. Les cendres seront déposées au cimetière St-Michel à une date ultérieure.

Mme Amaral laisse dans le deuil son fils Tony (Louise). Elle était aussi la mère de feu Cécile. Sa petite-fille Mélissa (Nicolas) ainsi que de nombreux neveux, nièces, autres parents et amis.

Sincères remerciements au personnel du 5e étage du pavillon Argyll pour les bons soins prodigués à Mme Amaral.

Crématorium Steve L. Elkas inc.
445, rue du 24-Juin
Sherbrooke (Québec)
Tél.: 819 565-1155

Téléc.: 819 820-8872
Pour messages de sympathie:
www.steveelkas.com
Affilié à la C.T.Q.



Léopold DEMERS

C'est avec courage, entouré des siens, à la Maison Aube Lumière, le 6 juillet 2008 qu'est décédé M. Léopold Demers, à l'âge de 72 ans et 6 mois, époux de Rachelle Lachance demeurant à Sherbrooke. La famille vous accueillera au salon le jeudi 10 juillet 2008 de 19 h à 22 h et vendredi 11 juillet de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h. Jour des funérailles de 9 h à 10 h 30. Funérailles: le **SAMEDI 12 juillet 2008 à 11 h** en l'église Saint Stanislas Kostka d'Ascot Corner. L'inhumation suivra au cimetière d'Ascot Corner.

Outre son épouse Rachelle, il laisse dans le deuil ses enfants: Johanne (René Blais), Jocelyne (Farouk Sundarjee), Daniel (Annette Guay), Josée (Jocelyn Lahaie), Caroline (Steve Dubreuil), Francis. Ses petits-enfants: Jonathan, Samuel, David, Ismaël, Maïka, Michael, Crystel, Jessica, Frédéric, Robin, Sara, Zachary, Maxim, Félix, Benjamin, Justin. Ses arrière-petits-enfants, sa filleule Diane Hébert. Sa belle-fille Claudine (Simon Paquette). Ses frères et soeurs: Fernand (Noëlla Giroux), Olivette (Raymond Denis), Carmen (Armand Landry), Conrad (Gertrude Proteau), Yolande (Henri-Louis Hébert), Laurianne (Renald Boucher), Lucille (Daniel Blanchard). Il était aussi le frère de feu Hélène (feu Arsène Allain) et de feu Raymond (Lise Lacasse). Ses beaux-frères et belles-soeurs: Florence (Claude Beaudin), Jeanette (Jean-Paul Roy), Roger (Anita Vallée), Thérèse (Joseph Roy), Georgette (Aimé Duval), Carmen (Florent Roy). Il était aussi le beau-frère de feu Normand (Diane Pilon). Il laisse également dans le deuil plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et autres parents et amis.

Un merci particulier à la Maison Aube Lumière ainsi qu'au Dr Mario Dubuc pour les soins prodigués avec respect à M. Demers. En guise de sympathie, des dons à la **MAISON AUBE LUMIÈRE**, 220 rue Kennedy Nord, Sherbrooke, Québec, J1E 2E7 seraient grandement appréciés de la famille.

Coopérative funéraire de l'Estrie
485, rue du 24-juin
Sherbrooke (Québec)
M. Claude Roy, directeur

Tél.: 819-565-7646
Téléc.: 819-565-7844
info@coopfuneraire.com



Germain DESHAIES
1926 - 2008

Au Centre hospitalier de Granby, le 4 juillet 2008, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Germain Deshaies, époux de Mme Alexina Drapeau, demeurant à Granby, autrefois de Danville.

La famille recevra les témoignages de sympathie, samedi, jour des funérailles à compter de 10h à l'église. Les funérailles auront lieu le **SAMEDI 12 juillet 2008, à 11h** en l'église St-Luc de Granby. L'inhumation au cimetière de Saint-Sylvère aura lieu à une date ultérieure.

Outre son épouse Alexina, il laisse dans le deuil ses enfants: Louise (Roland Mongeau), Rita (Pascal Wiart), Colette (Réal Goupil), Gaston, Brigitte (Luc Bisson), ses petits-enfants: Geneviève et Francis Goupil, Dominic et Éric Deshaies, Catherine et Mathieu Bisson, ses soeurs et son frère: Soeur Christine, S.G.M., Jeanne d'Arc (Jean-Paul Robichaud), Soeur Rose S.G.M., Blanche-Hélène (feu Sylvère Rivard), Rémi (Françoise Deshaies), ainsi que ses beaux-frères et belles-soeurs, neveux et nièces et autres parents et amis.

En guise de sympathie, un don à la **FONDATION QUÉBÉCOISE DU CANCER** serait apprécié. Les formulaires seront disponibles à l'église.

Les Jardins funéraires Bessette
997 des Colombes (angle St-Jude N.)
Granby (Québec)
Tél.: 450 777-1171

1-888-730-6666
Téléc.: 450 777-4393
www.famillebessette.com
affilié à la C.T.Q.



Michel FERLAND
1952 - 2008

Au CHUS Hôpital Fleurimont, le 30 juin 2008, est décédé M. Michel Ferland, à l'âge de 55 ans et 9 mois, fils de feu Laurier Ferland et de feu Jeanne Martel, demeurant à Valcourt.

La famille vous accueillera en présence des cendres le **SAMEDI 12 juillet 2008 à compter de 9h**, une cérémonie d'adieu aura lieu à la chapelle du Complexe à 10h.

Il laisse dans le deuil ses frères et soeurs: Claire, Jean-Guy (Lise Couture), Pierre, Pierrette, Marie-Andrée (Denis Corriveau), feu Sylvain (Sylvie Béiveau) et Gilles (Anne Rousseau), ainsi que ses neveux, nièces, oncles, tantes, cousins, cousines et autres parents et amis.

En guise de sympathie, des dons à la **SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER**, 3330 rue King Ouest, bureau 130, Sherbrooke Qc, J1L 1C9 seraient grandement appréciés de la famille.

Coopérative funéraire de l'Estrie
485, rue du 24-juin
Sherbrooke (Québec)
M. Claude Roy, directeur

Tél.: 819-565-7646
Téléc.: 819-565-7844
info@coopfuneraire.com



Roger GAGNER

Au Centre de Santé de Coaticook, le 8 juillet 2008, est décédé monsieur Roger Gagner à l'âge de 79 ans, époux de feu Desneiges Adam demeurant à Coaticook.

La famille vous accueillera au salon le jeudi 10 juillet de 14 h à 16 h et de 19 h à 21 h. Jour des funérailles: de 9 h jusqu'au départ du salon à 10 h 40. Funérailles le **VENDREDI 11 juillet 2008 à 11 h** en l'église St-Jean L'Évangéliste. Inhumation au cimetière St-Edmond.

M. Roger Gagner laisse dans le deuil ses enfants: Sylvie (Richard Grenier), Richard, Roch (Sylvie Masson). Ses petits-enfants: Alexandre Grenier (Marissa), Jonathan et Maxime Gagner, Jonathan et Jessica Lambert. Ses frères et soeurs: Raymonde (Adéodat Ross), Gaston (Rose Fournier), Lorraine, Cécile (Renaud Lacroix), Claudette, Mireille (Claire). Il était aussi le frère de feu Yvette (feu André) et de feu Bertrand (Simone). Sa belle-mère: Annette Beaudin Adam (Gérard Adam). Ses beaux-frères et belles-soeurs: Réal (Suzanne), Liette et Yvan (Francine). Il était aussi le beau-frère de feu Roger (feu Lise) et feu Cécile. Il laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces, autres parents et de nombreux amis.

La famille désire remercier sincèrement le personnel du CHUS Fleurimont (7e C et 4e C), ainsi que celui du Centre de Santé de Coaticook (soins prolongés) et finalement celui de la maison Boiscastel pour les bons soins prodigués à monsieur Gagner.

Résidence funéraire Charron et fils Inc.
228, rue Child
Coaticook (Québec)
Tél.: 819 849-4141

Téléc.: 819 849-4200
Stéphane Charron, président
Claude Charron, directeur
info@charronfils.com



Marie-Anna (Simard) GINGRAS

Au Centre hospitalier de Granby, le 7 juillet 2008, est décédée Mme Marie-Anna Simard Gingras, à l'âge de 88 ans et 10 mois, épouse de feu Paul-Henri Gingras, demeurant à Granby et autrefois de Sherbrooke.

Heures de visite: le vendredi 11 juillet 2008 de 19h à 21h. Jour des funérailles de 10h à 13h30. Funérailles le **SAMEDI 12 juillet 2008 à 14h**, en l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours. L'inhumation suivra au cimetière St-Michel le lundi 14 juillet à 11h.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Pierre-Paul (France Langevin), Marc-Antoine (Monique Lafond), Jean-Luc et Michel-André (Caroline). Ses petits-enfants: Jean-François (Simon), Geneviève et son conjoint, Alexandre, Gabrielle et Marie-Maude. Ses belles-soeurs de la famille Gingras: Lucille Gingras (feu Paul-Émile) et Hélène Corneau (feu Georges). Elle laisse également dans le deuil plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et autres parents et amis. Elle était aussi la soeur de plusieurs frères et soeurs décédés.

La famille tient à remercier tout le personnel de la Résidence St-Eugène de Granby, pour l'attention et les soins chaleureux prodigués à Mme Gingras. En guise de sympathie, des **OFFRANDES DE MESSES** seraient grandement appréciés de la famille.

Coopérative funéraire de l'Estrie
505, rue Short
Sherbrooke (Québec)
M. Claude Roy, directeur

Tél.: 819 565-7646
Téléc.: 819 564-7346
info@coopfuneraire.com



Irène (Sanschagrin) GIRARD
(1926-2008)

Au CHUS Hôpital Fleurimont, le 6 juillet 2008, est décédée à l'âge de 81 ans et 10 mois Mme Irène Sanschagrin Girard, épouse de M. Josaphat Girard, demeurant à Westbury.

La famille vous accueillera à la coopérative funéraire le vendredi 11 juillet de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h ainsi que le jour des funérailles de 9 h à 10 h 45. Les funérailles auront lieu le **SAMEDI 12 juillet 2008 à 11 h** en l'église St-Louis-de-France (East Angus). L'inhumation suivra au cimetière East Angus.

Outre son époux, Mme Sanschagrin Girard laisse dans le deuil ses enfants, Huguette (Roger Grenier), Henriette (Marcel Labrecque), Henri (Gracia Germain), Réjean (Line Laflotte), Denis, Monique (Marc Laflotte), Gisèle (Réal Duplessis), Lucille (Jocelyne Di-Muro), Ginette (Johanne Doyon), Jocelyn (Monique Phaneuf), Lyne (Richard Rouillard) et Michel, ses 20 petits-enfants: Éric (Patricia),

Steve, Christian (Angel), Marie-Andrée (Jean-Marc), Marie-Élise (Ghislain), Philippe (Josée), Geneviève (Stéphane), feu Marie-Eve, Marie-Christine, Hubert (Vicky), Samuel (Mélanie), Patrick L. (Valérie), Josée (Dany), Carole (Éric), Patrick D. (Gabrielle), Olivier, Alexis, Carol-Ann, Sébastien, Alexandre et 16 arrière-petits-enfants, ses frères et soeurs, Wilfrid (Marie-Anna Girard), Régina (André Girard), Annette (feu Henri Grenier) et Marie-Blanche (Jean-Émile Dubreuil), ses belles-soeurs, Hélène Bergeron (feu Jean-Paul Girard) et Thérèse Girard (feu Alfie Ward). Elle laisse également dans le deuil plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis.

La famille tient à remercier tout le personnel du département d'hémodialyse de CHUS Fleurimont pour l'attention et les bons soins prodigués à Mme Sanschagrin Girard. En guise de sympathie, des dons à la **FONDATION CANADIENNE DU REIN (Section Estrie)**, C.P. 22011, Succ. Quatre-Saisons, Sherbrooke, J1B 4B4 seraient grandement appréciés de la famille.

Coopérative funéraire de l'Estrie
56, rue Laurier
East Angus (Québec)
M. Claude Roy, directeur

Tél.: 819 565-7646
Téléc.: 819 832-1030
info@coopfuneraire.com

Nécrologie



Rosaire GOYETTE
1926 - 2008

À Sherbrooke, le 2 juillet 2008, est décédé, à l'âge de 82 ans, M. Rosaire Goyette, époux de Cécile Grimard, demeurant à Sherbrooke.

La famille vous accueillera en présence des cendres le vendredi de 14h à 16h. Une cérémonie d'adieu sera célébrée le VENDREDI 11 juillet 2008 à 16h à la Résidence funéraire Steve L. Elkas. Les cendres seront ensuite déposées au cimetière St-Michel à une date ultérieure.

Outre son épouse, M. Goyette laisse dans le deuil sa soeur Violette Charbonneau; ses beaux-frères, belles-soeurs: Gérard Grimard (Cécile Dutrisac), Simone Grimard (René Gaudreau), Jeanne Grimard (Larry Laberee), Robert Grimard (Denise Blanchette), Denise Grimard (Marcel Brochu), Claire Grimard (Bertrand Verdo), Marie-Jeanne Corriveau, Huguette Duval et Janine Gilbert, ses neveux et nièces, autres parents et amis.

Nous aimerions remercier les gestionnaires de cas du CLSC de Sherbrooke, plus précisément Mme Sophie Blanchette, M. Ghislain Bernard ainsi que M. Luc Brunelle pour leur collaboration et support au cours des derniers mois.

Résidence funéraire Steve L. Elkas inc.
601, rue du Conseil
Sherbrooke (Québec)
Tél.: 819 565-1155

Téléc.: 819 820-8872
Pour messages de sympathie:
www.steveelkas.com
Affiliée à la C.T.Q.



Jeannine (Lemelin) PAQUETTE

Après une longue et pénible maladie, au CHUS Hôtel-Dieu, le 5 juillet 2008, est décédée Mme Jeannine Lemelin Paquette, à l'âge de 71 ans et 6 mois, épouse de Raymond Paquette et fille de feu Donat Lemelin et de feu Marie-Anne Maurice, demeurant à Windsor.

Heures de visite: le vendredi 11 juillet 2008 de 14h à 16h et de 19h à 22h. Funérailles le SAMEDI 12 juillet 2008 à 14h, en l'église Saint-Philippe de Windsor. Les cendres seront déposées au cimetière du même endroit.

Outre son époux, Mme Jeannine Lemelin Paquette laisse dans le deuil ses fils Guy et Lucien, ses petits-enfants Judy-Ann, Samuel et Jonathan. Sa soeur et ses frères: Thérèse (Albéric Jolin), Gilles (Pauline Samson), Yvan (Diane Guilbault); elle était la soeur de feu René (Émilienne Boutin). Ses beaux-frères et belles-soeurs: Claude (Cécile Francis), Bernade, Gilles (Thérèse Roberge), Lise (Pierre Francoeur) et Nicole (Gilles Morissette). Elle laisse également son filleul et ses filleules, plusieurs neveux et nièces, oncles, tantes, cousins, cousines et amis.

La famille désire remercier le personnel du 6e C du CHUS Hôtel-Dieu ainsi que celui du site Fleurimont pour les bons soins prodigués à Mme Jeannine Lemelin Paquette. En guise de sympathie, des dons à la **FONDATION DU CHUS**, 580 Bowen Sud, Sherbrooke Qc, J1G 2E8 seraient grandement appréciés de la famille.

Coopérative funéraire de l'Estrie
Maison A. Boisvert
64, 3e avenue, Windsor (Québec)
M. Claude Roy, directeur général

M. Lionel Turgeon, directeur
Tél.: 819 845-3992
Téléc.: 819 845-3007
info@coopfuneraire.com



Joseph GRANGER
1924 - 2008

À son domicile, le mardi 8 juillet 2008, est décédé à l'âge de 84 ans, M. Joseph Granger, époux de feu Lorraine Michaud, conjoint de Aline Noël, domicilié à Drummondville.

Heures de visite: le vendredi 11 juillet 2008 de 14h à 17h et de 19h à 22h. Les funérailles auront lieu le SAMEDI 12 juillet 2008 à 13h30 en l'église St-Frédéric et suivi de l'inhumation au cimetière St-Pierre dans le lot familial, lieu de son dernier repos. Samedi, jour des funérailles, les portes du funérarium ouvriront à 11h30.

M. Granger laisse dans le deuil sa conjointe Aline Noël, ses enfants: Jean-Louis (Johanne Sévigny), Rachel (Gilles Brunet), Michel (Carmen Bergeron), Luc (Monique Roy), Lucie (Maurice Roux), Robert (France Jutras), Pierre (Natali St-Pierre), Chantal (Réal Provencher), les enfants de sa conjointe: Gaston Francoeur (Danielle), Thérèse Francoeur (Lucien), Monique Tanguay (feu Jean-Noël Francoeur), Jérôme Francoeur (Lucie) Jean-Yves Francoeur (Shamelli), Jocelyn Francoeur (Lucie), ses petits-enfants Véronique, Nicolas, Mélanie, Émilie, Evelynne, Elyse, Dany, Sarah, Clairinda, Alexandre, ses arrière-petits-enfants Matthew, Shon, William, Andy, ses soeurs et frères: Léon (Gabrielle Boisclair), Soeur Gabrielle Granger, Soeur grise de Montréal, Soeur Agathe Granger, Soeur du Sacré-Coeur, Hélène Granger, ses belles-soeurs et beaux-frères, Marie-Ange Fleurent (feu Louis Emile), Pierrette Plante (feu Lucien), Marcel Michaud (Francine Lamontagne), Serge Michaud (Françoise Collard), ses neveux et nièces, cousins, cousines ainsi que plusieurs autres parents et amis.

Funérarium Daniel Vachon Inc.
211, rue Lindsay, Drummondville (Québec)
Tél.: 819 478-1448 Sans frais: 1-800-567-3878
Téléc.: 819 477-8823

funerarium_vachon@hotmail.com
André Vachon
thanathologue diplômé, V.P.G.
Affilié à la C.T.Q.



Rose PICARD
1918 - 2008

À Sherbrooke, le 3 juillet 2008, à l'âge de 90 ans, est décédée Mme Rose Picard épouse de Gilles Brodeur, demeurant à Sherbrooke, Québec.

La famille sera présente à l'église le jour des funérailles dès 13 h pour recevoir les condoléances des parents et amis.

Le service religieux sera célébré le VENDREDI 11 juillet 2008 à 14 h à l'église St-Charles Garnier. Les cendres seront déposées au cimetière St-Michel à une date ultérieure.

Outre son conjoint, Mme Rose Picard laisse dans le deuil sa fille Caroline Gagnon (Claude Gaumont); ses petits-enfants: François et Isabelle; ses frères et soeurs: Laurette Picard, Jeannette Picard, Nazaire Picard et Yoel Picard. Elle laisse également ses beaux-frères et belles-soeurs et autres parents et amis.

Crématorium Steve L. Elkas inc.
445, rue du 24-Juin
Sherbrooke (Québec)
Tél.: 819 565-1155

Téléc.: 819 820-8872
Pour messages de sympathie:
www.steveelkas.com



Angéline LEBLANC

Au CHUS, Hôtel-Dieu de Sherbrooke, le 8 juillet, est décédée madame Angéline Leblanc, à l'âge de 93 ans, épouse de feu Léo Rouleau, domicilié au Domaine St-Désiré, secteur Black Lake, Thetford Mines.

La famille reçoit les condoléances: Vendredi le 11 juillet 2008, à compter de 11 h, jusqu'à l'heure des funérailles. Le service religieux sra célébré vendredi 11 juillet à 15 h, en l'église St-Désiré du Lac Noir.

Mme Leblanc était la mère de: Jocelyne (Jean-Pierre Gourdes), Denise (Serge Boisclair), Claire (Jean-Guy Bergeron). Grand-mère de 5 petits-enfants et 9 arrière-petits-enfants. La soeur de feu Paul Leblanc (Alice Chrétien), feu Ubald Leblanc (feu Simone Bergeron) Yvette Leblanc (Emile Robitaille) Noella Leblanc, feu Aline Leblanc (feu Jacques Tremblay) feu Eugène Leblanc (feu Lucienne Lambert) Rolande Leblanc (feu Gérard Vallières), Cécile Leblanc (feu Roger Brochu), Thérèse Leblanc (feu Marcel St-Louis), feu Gertrude Leblanc (Léo Morissette), Monique Leblanc (feu Bill Nadeau), Marguerite Leblanc, feu Madeleine Leblanc (Denis Lupien) feu Richard Leblanc. La belle-soeur de feu Régina Rouleau (feu Nazaire Turmel) feu Yolande Rouleau, feu Rosario Rouleau (feu Isabelle Bélanger) feu Donat Rouleau (feu Jeanne Roy) Armande Rouleau (feu Alphonse Rouleau). Elle laisse dans le deuil plusieurs neveux, nièces et autres parents des familles Leblanc et Rouleau.

Résidence Funéraire J.A. Savoie
831 rue St-Louis
Black Lake, Thetford Mines (Québec)

Directeur Guy Ferland



Raymonde PLOUFFE
1946 - 2008

À Sherbrooke, le 9 juillet 2008, à l'âge de 61 ans, est décédée madame Raymonde Plouffe, conjointe de René Huppé, demeurant à Sherbrooke. La famille vous accueillera: Vendredi de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h et samedi de 12 h, jusqu'au départ du salon à 13 h 30. Le service religieux sera célébré, le samedi 12 juillet 2008 à 14 h en l'église Marie-Médiatrice et de là au Crématorium Steve L. Elkas. Les cendres seront déposées au Cimetière St-Michel de Sherbrooke à une date ultérieure.

Outre son conjoint, Mme Plouffe laisse dans le deuil ses enfants: Réjean Toulouse (Josée Robichaud), Sylvain Toulouse (Kathy Jutras), Marco Toulouse (Karine Bégin), ses petits-enfants: Catherine, Nicolas, Marie-France, Justin et Hugo, ses beaux-enfants: Jean Huppé et Julie Bégin Huppé. Le père de ses enfants Rolland Toulouse, ses frères et soeurs: Réal (Suzanne Gagnon), Jean, Gilles, Francine (Laurier Toulouse), Guy (Carole Maratier), Céline, les membres de la famille Huppé. Elle laisse également dans le deuil de nombreux neveux, nièces, cousins, cousines, oncles, tantes, autres parents et amis.

La famille tient à remercier tout le personnel de la Maison Aube-Lumière, ainsi que le personnel des Soins Palliatifs du CHUS Hôtel-Dieu, pour les bons soins prodigués à Mme Plouffe. En guise de sympathie, des dons à la: **MAISON AUBE-LUMIÈRE**, 220 rue Kennedy Nord, Sherbrooke, Qc, J1E 2E2, seraient grandement appréciés par la famille.

Résidence funéraire Steve L. Elkas inc.
601, rue du Conseil
Sherbrooke (Québec)
Tél.: 819 565-1155

Téléc.: 819 820-8872
Pour messages de sympathie:
www.steveelkas.com
Affiliée à la C.T.Q.

Marie-Ange Fontaine MARTEL

Paisiblement, à son domicile, le 8 juillet 2008, est décédée madame Marie-Ange Fontaine Martel, à l'âge de 72 ans et 11 mois, épouse de feu Maurice Martel, demeurant à Stratford.

La famille vous accueillera en présence des cendres, Samedi 12 juillet 2008, de 14 h à 15 h, suivi d'une cérémonie à la chapelle du Complexe à 15 h. Les cendres seront déposées au Cimetière St-Michel, à une date ultérieure.

Mme Martel Fontaine laisse dans le deuil ses enfants: Daniel, Lucie (Martin Cliche), Christian (Lyne Palardy). Ses petits-enfants: Weena (Jean-Philippe Lalonde), Karen (Carl d'Astous). Ses frères et soeurs: Benoit (Jeannette), Julienne (Gaston), Clément (Patricia). Ses beaux-frères et belles-soeurs: Yvan Martel (feu Elisabeth), Fernande Martel (feu Gilles), Gaby Martel (feu Raoul), Thérèse Lacroix (feu Xavier). Elle laisse également dans le deuil plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et autres parents et amis.

En guise de sympathie des dons à la: **FOND. DU CHUS**, 580 rue Bowen Sud, Sherbrooke, J1G 2E8, seraient grandement appréciés de la famille.

Coopérative funéraire de l'Estrie (Complexe)
485, rue du 24-juin
Sherbrooke (Québec)
M. Claude Roy, directeur

Tél.: 819-565-7646
Téléc.: 819-565-7844
info@coopfuneraire.com



Céline (Langlais) POIRIER

À La Maison Aube-Lumière, le 6 juillet 2008, est décédée Mme Céline Langlais Poirier, à l'âge de 82 ans et 3 mois, épouse en premières noces de feu Paul Deniger et en secondes noces de Frank Poirier, demeurant à Sherbrooke.

La famille vous accueillera en présence des cendres le SAMEDI 12 juillet 2008 à compter de 10h. Une cérémonie d'adieu aura lieu au Complexe à 11h30.

Outre son époux M. Poirier, Mme Langlais laisse dans le deuil ses deux filles: Nicole Deniger (Jean-Guy) et Brigitte Deniger ainsi que les deux enfants de M. Poirier, Richard Poirier (Jocelyne) et Louise Poirier (Jean-Paul). Ses frères Jean-Louis (Mary) et Gabriel (Jeannette). Ses beaux-frères et belles-soeurs: Benoit Masson, Pierrette Marcotte, Lucette Maltais et Raymond Poirier (Grace), les petites-filles de M. Poirier, Isabel Poirier Bilodeau et Émilie Poirier Dumas, ainsi que ses neveux, nièces, autres parents et amis.

La famille désire remercier le personnel et les bénévoles de La Maison Aube-Lumière ainsi que de La Rose des Vents pour les bons soins et attentions apportés à Mme Langlais. En guise de sympathie, des dons à **LA MAISON AUBE-LUMIÈRE**, 220 Kennedy nord, Sherbrooke Qc, J1E 2E7 ou à **LA ROSE DES VENTS DE L'ESTRIE**, 234 rue Dufferin, bureau 102, Sherbrooke Qc, J1H 4M2 seraient grandement appréciés de la famille.

Coopérative funéraire de l'Estrie
1011, rue Galt Ouest
Sherbrooke (Québec)
M. Claude Roy, directeur

Tél.: 819 565-7646
Téléc.: 819 564-7138
info@coopfuneraire.com

Nécrologie



Éliane Pilotte - ROY

Le 5 juillet 2008, à l'âge de 88 ans, est décédée dans la douceur et discrètement comme elle a toujours été avec ses enfants; une personne qui nous était très chère, notre maman Madame Éliane Pilotte, épouse de feu Anselme Roy, demeurant à Asbestos.

Mme Pilotte - Roy, laisse dans le deuil ses enfants: Jean-Claude (Carole Pouliot), Lise (Michel Carrière), Michel (Louise Pellerin), Diane (Me Michel Drouin), André (Anne-Marie Lemay), Jacques (Lucie Ouimet), France, Lucie (Michel Bourdau); ses petits-enfants, Marie-Claude, Julie, Chantal, Benoit, Josée, Stéphane, Pascal, Isabelle, Marie-Pierre, Mathieu, Sébastien, Gwanaël, Émilie, Josianne, Mélanie, Vincent, Samuel ainsi que 11 arrière-petits-enfants. Elle était la soeur de feu Yvette Pilotte (feu Clément Côté), Gaston ainsi que feu Raoul Pilotte (Monique Hébert); ses belles-soeurs et son beau-frère: Corinne Noel (feu Victorin Roy), Anita Roy, Patricia Roy, Ernest Roy (Réjeanne Messier), feu Raoul Roy et feu Alice Roy et feu Lionel Babineau, feu Gérard Roy; ses neveux et nièces, autres parents et amis.

La famille tient à remercier sincèrement le personnel du centre d'hébergement de Wotton (Csss des Sources) ainsi que Dr. Sonia Martel pour les bons soins prodigués à notre maman. En guise de sympathie, des dons à la: FONDATION CSSS des Sources d'Asbestos, seraient grandement appréciés par la famille.

Coopérative funéraire de l'Estrie
485, rue du 24-juin
Sherbrooke (Québec)
M. Claude Roy, directeur

Tél.: 819-565-7646
Télec.: 819-565-7844
info@coopfuneraire.com



Raymond TRÉPANIER

Au CSSS de St-Georges de Beauce, le 7 juillet 2008, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Raymond Trépanier, fils de feu Arthur Trépanier et de feu Albertine Tardif, domicilié au Manoir de l'Amitié de St-Gédéon Baucé, autrefois de St-Ludger Baucé.

La famille accueillera parents et amis au Centre funéraire Jacques et Fils de St-Ludger le SAMEDI 12 juillet 2008 à compter de 9 h. Les funérailles seront célébrées en l'église de St-Ludger le jour même à 11 h et l'inhumation au cimetière de l'endroit.

Il laisse dans le deuil son frère jumeau Jean-Claude et les enfants de celui-ci, Richard (Chantal Fecteau), Marlyn (Régis Pépin), feu Jacques, son filleul Pierre (Julie Maheu), ses autres frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: feu Sr Rita, feu Sr Gabrielle, feu Odilon (Marguerite Laplante) feu Lucille (feu Ludger Bureau), Jules, Denis (Jeanne Boulet), Sr Marie, Rolland (Huguette Lacroix), Marthe (feu Henri-Louis Cloutier), feu Benoit, Gatiénne (feu Jacques Brazeau), Céline (Bertrand St-Pierre), Jean-Luc (Huguette Fortin).

Centre funéraire Jacques et fils Inc.
202 rue du Moulin, St-Ludger Bce.
Affilié à la C.T.Q.
www.centrefuneraire.qc.ca

Tél.: 819 583-0445
Télec.: 819 583-0908
Jean-Pierre Jacques, pdg.
François P. Jacques, directeur



Michel SAUVÉ

À La Maison Aube-Lumière, le 4 juillet 2008, est décédé M. Michel Sauvé, à l'âge de 55 ans, époux de Johanne Aubut, demeurant à Asbestos. Fils de feu Raymond Sauvé et de feu Madeleine Bernier.

La famille recevra les condoléances en présence des cendres au salon funéraire, le VENDREDI 11 juillet de 14 h à 16 h et de 19 h à 21 h et SAMEDI le 12 juillet de 9 h 30 à 11 h. Une cérémonie aura lieu au salon le samedi 12 juillet 2008 à 11 h. Les cendres seront déposées au cimetière d'Asbestos par la suite.

Outre son épouse, M. Michel Sauvé laisse dans le deuil ses filles: Stéphanie, Jennifer (André Bolduc); ses petits-fils: Alex et Maxim St-Hilaire; ses frères et soeurs: Nicole (Émile Grant), Colette (feu Gérard Bureau), Raymond (Line Lefebvre); sa belle-mère: Mme Lucille Gilbert (feu Norbert Aubut); ses beaux-frères et belles-soeurs: Serge (Line Morissette), Paul (Marcelle Garneault), Sylvie (Camille Dubois), Pierre (Michelle Grondin). Il laisse aussi le beau-frère de feu Jean-Guy, feu Jacques, feu Chantal Aubut. Il laisse dans le deuil son fidèle ami et compagnon de toujours, son cousin Sarto Bernier (Aline); ses oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines et autres parents et amis.

Un MERCI spécial à toute personne de près ou de loin qui a soutenue Michel et sa famille dans ces moments difficiles lors de la maladie de M. Sauvé. À la demande de la famille, des dons à LA MAISON AUBE LUMIÈRE, seraient appréciés.

Coopérative funéraire de l'Estrie
Centre Nouvel Horizon
240, rue du Roi, Asbestos (Québec) J1T 1S6
Tél.: 819 879-4842 Sans frais: 1-888-871-4842

Télec.: 819 879-7582
Aline Richer, coordonatrice
Claude Roy, directeur général
www.alamemoirede.com



Madeleine (Lavoie) ST-JACQUES 1929 - 2008

A l'Hôpital Brome Missisquoi Perkins de Cowansville, le samedi 5 juillet 2008, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme Madeleine Lavoie, épouse de feu Roméo St-Jacques.

La famille sera présente au salon le VENDREDI 11 juillet à compter de 13 h, suivi d'une cérémonie à la chapelle à 14 h.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Pierre (Mélody), Lise (François), Nicole (Alain), Michel (Lise), Daniel (Hélène), Guy (Christiane), ses petits-enfants, ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs, autres parents

et amis.

La famille désire remercier le personnel de l'Hôpital BMP pour les bons soins prodigués à Mme Lavoie durant son séjour parmi eux. Au lieu de fleurs, des dons à la FONDATION BMP (950 Principale, Cowansville, Qc J2K 1K3). Formulaires disponibles au Funérarium.

Funérarium Denis Meunier
402 rue de la Rivière
Cowansville Qc
Tél.: 450 266-6061

Télec.: 450 266-6057
funerariumdm@qc.aira.com
affilié à la C.T.Q.



Joseph TOUSSAINT

Au CHUS Hôtel-Dieu, le 8 juillet 2008, est décédé M. Joseph Toussaint, à l'âge de 79 ans, époux de Elisabeth Leparoux, fils de feu Joseph Toussaint et de feu Lucie Rousseau, demeurant à Cookshire-Eaton.

Heures de visite: le jeudi de 19h à 21h. Jour des funérailles de 12h30 jusqu'au départ du salon à 13h30. Funérailles le VENDREDI 11 juillet 2008 à 14h, en l'église Notre-Dame-de-la-Paix de Johnville. Inhumation au cimetière du même endroit.

Outre son épouse, M. Toussaint laisse dans le deuil ses enfants: Michel (Sylvie), Yves (Chantal), Xavier, Fabrice (Corinna), Nathalie (Dominique), ses frères Jacques, Pierre, Lucien, Daniel, sa soeur feu Marguerite, ses belles-soeurs Madeleine, Cécile, Claude, ses petits-enfants Nadia, Jean-Christophe, Valérie, David, Jacinthe, Nicolas, Lorie ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amis.

La famille tient à remercier le personnel du CHUS Hôtel-Dieu pour les bons soins prodigués à M. Toussaint. En guise de sympathie, des dons à la FONDATION DU CHUS 580 Bowen Sud, Sherbrooke Qc., J1G 2E8 seraient grandement appréciés de la famille.

Résidence funéraire Cass
3006, rue Collège
Sherbrooke (Québec)

Tél.: 819 564-1750
www.salonscass.ca
Barry Evans, directeur

Messe Anniversaire

À la douce mémoire de

Michel Beaubien

décédé le 17 janvier 2008
à l'âge de 59 ans



« Demain et toujours, le souvenir d'un être trop tôt disparu restera gravé dans les cœurs et les yeux reverront sans pleurer la douce image du passé. »

Une messe sera célébrée le 12 juillet 2008 à 16 h en l'église St-Jean-Baptiste au 280, du Conseil, Sherbrooke.

Sa conjointe Monelle, ses enfants, Annie et André, et ses deux petits-enfants invitent parents et amis à y assister.

258413

À la tendre mémoire de

MARGO FLETCHER

un service anniversaire sera célébré à 11 h 30, le samedi 12 juillet 2008, au Massawippi Union Church, Massawippi (Québec).

Joignez-vous à nous ensuite pour une réception et un goûter à la salle paroissiale.

258414

Déjà 15 ans

PASCAL BOUCHER

décédé le 10 juillet 1993

En ce 10 juillet, une pensée spéciale pour toi qui nous a quittés trop tôt.

Merci pour les beaux moments inoubliables. Tu serais content et très fier de connaître ton neveu Jean-Sébastien.

« NOUS T'AIMONS »

André, France, Geneviève et Jean-Sébastien
XXXX

Famille Bolduc; famille Boucher et tes nombreux amis(es) qui, ont une bonne pensée pour toi, spécialement, aujourd'hui le 10 juillet 2008.

Repose en paix et continue de veiller sur nous!



257626

MESSE 1^{er} ANNIVERSAIRE

À la douce mémoire de
SUZANNE ROY
décédée le 7 juillet 2007

« Demain et toujours, le souvenir d'un être trop tôt disparu restera gravé dans les cœurs et les yeux reverront sans pleurer la douce image du passé. »



Une messe anniversaire pour le repos de son âme sera célébrée, le samedi 12 juillet, à 16 heures, en l'église St-François-d'Assise.

Ses parents, Élisabeth et Fernand; son frère Mario et sa soeur Francine.

Parents et amis sont invités à y assister.



257936

Baseball

LIGUE NATIONALE

Section Est				
G	P	Moy.	Diff.	
Philadelphie.....	48	43	.527	—
Floride.....	47	44	.516	1
New York.....	47	44	.516	1
Atlanta.....	43	48	.473	5
Washington.....	35	57	.380	13½

Section Centrale				
G	P	Moy.	Diff.	
Chicago.....	55	36	.604	—
St. Louis.....	51	40	.560	4
Milwaukee.....	50	41	.549	5
Cincinnati.....	43	49	.467	12½
Pittsburgh.....	42	48	.467	12½
Houston.....	42	50	.457	13½

Section Ouest				
G	P	Moy.	Diff.	
Arizona.....	45	46	.495	—
Los Angeles.....	44	46	.489	½
San Francisco.....	39	52	.429	6
Colorado.....	39	53	.424	6½
San Diego.....	36	56	.391	9½

Mardi 8 juillet
Houston 3 Pittsburgh 4
Floride 1 San Diego 10
Atlanta 9 L.A. Dodgers 3

Mercredi 9 juillet
Chicago Cubs 5 Cincinnati 1
Colorado 8 Milwaukee 3
Floride 5 San Diego 2
Houston 6 Pittsburgh 4
N.Y. Mets 5 San Francisco 0
Washington 5 Arizona 0
St. Louis 2 Philadelphie 4
Atlanta 1 L.A. Dodgers 2 (9^e manche)

Jedi 10 juillet
St. Louis (Looper 9-6) à Philadelphie (Moyer 7-6), 13h05
San Francisco (Zito 4-12) à N.Y. Mets (Maine 8-6), 13h10
Colorado (De La Rosa 3-4) à Milwaukee (Bush 4-8), 14h05
Cincinnati (Arroyo 6-7) à Chicago Cubs (Lilly 9-5), 14h20

Interligues
N.Y. Yankees (Rasner 4-7) à Pittsburgh (Maholm 5-5), 19h05
Vendredi 11 juillet
San Francisco à Chicago Cubs, 14h20.
St. Louis à Pittsburgh, 19h05.
Arizona à Philadelphie, 19h05.
Colorado à N.Y. Mets, 19h10.
Houston à Washington, 19h35.

LES MENEURS

(Matchs d'hier non compris)					
	MJ	AB	P	CS	Moy.
CJones Atl.....	79	285	54	108	.379
Berkman Hou.....	89	320	75	111	.347
Pujols StL.....	77	266	45	92	.346
Holliday Col.....	74	294	51	101	.344
Nady Pgh.....	77	283	42	91	.322
Theriot ChiC.....	82	324	49	101	.312
Atkins Col.....	88	351	53	109	.311
CGuzman Wash.....	88	383	50	119	.311
DLee ChiC.....	89	361	60	110	.305
Y Molina StL.....	74	257	19	78	.304

Points—HRamirez, Floride, 76; Berkman, Houston, 75; JReyes, New York, 67; Utley, Philadelphie, 66; Beltran, New York, 64; McLouth, Pittsburgh, 62; Bay, Pittsburgh, 62.

Points produits—Howard, Philadelphie, 78; CalLee, Houston, 72; DWright, New York, 70; AdGonzalez, San Diego, 70; Berkman, Houston, 70; Utley, Philadelphie, 68; Teixeira, Atlanta, 67.

Coups sûrs—CGuzman, Washington, 119; JReyes, New York, 113; Berkman, Houston, 111; DLee, Chicago, 110; Atkins, Colorado, 109; CJones, Atlanta, 108; HRamirez, Floride, 107.

Doubles—McLouth, Pittsburgh, 29; Berkman, Houston, 29; Rowand, San Francisco, 26; McCann, Atlanta, 25; Hart, Milwaukee, 25; CGuzman, Washington, 25; CalLee, Houston, 25.

Triples—JReyes, New York, 10; FLewis, San Francisco, 8; SDrew, Arizona, 5; CJackson, Arizona, 5; BPhillips, Cincinnati, 5.

Circuits—Utley, Philadelphie, 25; Howard, Philadelphie, 24; Uggla, Floride, 23; Braun, Milwaukee, 22; AdGonzalez, San Diego, 22; Dunn, Cincinnati, 22; Burrell, Philadelphie, 22; Berkman, Houston, 22.

Buts volés—Taveras, Colorado, 38; Pierre, Los Angeles, 35; Bourn, Houston, 32; JReyes, New York, 32; HRamirez, Floride, 22; Rollins, Philadelphie, 22; Victorino, Philadelphie, 21.
Lanceurs (10 décisions)—Lincecum, San Francisco, 10-2, .833, 2.66; Lohse, St. Louis, 10-2, .833, 3.61; Sheets, Milwaukee, 10-2, .833, 2.77; Parra, Milwaukee, 8-2, .800, 3.65; Volquez, Cincinnati, 11-3, .786, 2.36; Dempster, Chicago, 10-3, .769, 3.13; Webb, Arizona, 13-4, .765, 3.27.

Retraits sur trois prises—Lincecum, San Francisco, 126; Hamels, Philadelphie, 118; Volquez, Cincinnati, 116; Billingsley, Los Angeles, 115; Cain, San Francisco, 112; JSanchez, San Francisco, 109; JSantana, New York, 109.
Victoires protégées—BWilson, San Francisco, 24; Valverde, Houston, 22; KWood, Chicago, 22; BWagner, New York, 20; Lidge, Philadelphie, 19; Lyon, Arizona, 19; FCordero, Cincinnati, 18.

Ligues amicales

LIGUE SOFTBALL SHERBROOKE MÉTRO.

*** Au Parc Ma Villa de Sherbrooke
Au Parc Lou-Richard d'Asbestos
Mercredi 9 juillet**
* Aramis c. Blue Jays 19h30
Jedi 10 juillet
Yankees c. Le Match 19h30

LIGUE AMÉRICAINÉ

Section Est				
G	P	Moy.	Diff.	
Tampa Bay.....	55	35	.611	—
Boston.....	55	39	.585	2
New York.....	49	42	.538	6½
Baltimore.....	44	45	.494	10½
Toronto.....	44	47	.484	11½

Section Centrale				
G	P	Moy.	Diff.	
Chicago.....	52	37	.584	—
Minnesota.....	50	41	.549	3
Detroit.....	46	44	.511	6½
Kansas City.....	40	51	.440	13
Cleveland.....	37	53	.411	15½

Section Ouest				
G	P	Moy.	Diff.	
Los Angeles.....	54	36	.600	—
Oakland.....	49	41	.544	5
Texas.....	47	44	.516	7½
Seattle.....	35	55	.389	19

Mardi 8 juillet
Chicago White Sox 7 Kansas City 8 (13 manches)
Mercredi 9 juillet

Toronto 9 Baltimore 8
Boston 18 Minnesota 5
Detroit 8 Cleveland 6
N.Y. Yankees 2 Tampa Bay 1 (10 manches)
L.A. Angels au Texas, 20h05.
Chicago White Sox 7 Kansas City 6
Seattle 6 Oakland 4 (8^e manche), 22h07.

Jedi 10 juillet
Minnesota (Slowey 6-6) à Detroit (Rogers 6-6), 13h05
Seattle (Dickey 2-4) à Oakland (Smith 5-7), 15h35
Tampa Bay (Sonnanstine 10-3) à Cleveland (Laffey 4-5), 19h05
Baltimore (Guthrie 5-7) à Toronto (Halladay 10-6), 19h07
L.A. Angels (Lackey 6-2) à Texas (Feldman 3-3), 20h05
Chicago White Sox (Buehrle 6-7) à Kansas City (Greinke 7-5), 20h10

Interligues
N.Y. Yankees (Rasner 4-7) à Pittsburgh (Maholm 5-5), 19h05
Vendredi 11 juillet
Baltimore à Boston, 19h05.
Tampa Bay à Cleveland, 19h05.
Minnesota à Detroit, 19h05.
N.Y. Yankees à Toronto, 19h07.
Chicago White Sox au Texas, 20h05.
Seattle à Kansas City, 20h10.
L.A. Angels à Oakland, 22h07.

LES MENEURS

(Matchs d'hier non compris)					
	MJ	AB	P	CS	Moy.
Kinsler Tex.....	88	374	81	126	.337
Mauer Min.....	80	287	55	93	.324
H Matsui NYY.....	69	251	37	81	.323
Damon NYY.....	82	313	50	100	.319
ARodriguez NYY.....	70	258	52	82	.318
Dejesus KC.....	74	282	38	89	.316
Bradley Tex.....	77	260	53	82	.315
Youkilis Bos.....	84	312	52	98	.314
Pedroia Bos.....	91	377	62	118	.313
Morneau Min.....	90	345	50	108	.313
Gruzdievanek KC.....	68	268	33	84	.313

Points—Kinsler, Texas, 81; Pedroia, Boston, 62; Crawford, Tampa Bay, 62; ISuzuki, Seattle, 61; JDrew, Boston, 61; MiYoung, Texas, 59; Ellsbury, Boston, 58; BRoberts, Baltimore, 58.

Points produits—Hamilton, Texas, 87; Morneau, Minnesota, 65; JGuillen, Kansas City, 64; Quentin, Chicago, 61; DaMurphy, Texas, 58; Huff, Baltimore, 56; ABreu, New York, 56; MRamirez, Boston, 56.

Coups sûrs—Kinsler, Texas, 126; Pedroia, Boston, 118; ISuzuki, Seattle, 113; Hamilton, Texas, 109; **Morneau, Minnesota, 108**; MiYoung, Texas, 107; JoLopez, Seattle, 106.

Doubles—BRoberts, Baltimore, 32; Kinsler, Texas, 31; JGuillen, Kansas City, 28; Pedroia, Boston, 26; Crosby, Oakland, 26; Huff, Baltimore, 26; Ibanez, Seattle, 25.

Triples—BRoberts, Baltimore, 7; Granderson, Detroit, 5; Crawford, Tampa Bay, 5.

Circuits—Sizemore, Cleveland, 22; Quentin, Chicago, 19; Hamilton, Texas, 19; Dye, Chicago, 19; Huff, Baltimore, 18; Giambi, New York, 18; ARodriguez, New York, 18.

Buts volés—Ellsbury, Boston, 35; ISuzuki, Seattle, 34; Upton, Tampa Bay, 27; BRoberts, Baltimore, 25; Kinsler, Texas, 23; Crawford, Tampa Bay, 23; **Rios, Toronto, 22**.
Lanceurs (10 décisions)—Matsuzaka, Boston, 9-1, .900, 2.84; CLee, Cleveland, 11-2, .846, 2.43; Wang, New York, 8-2, .800, 4.07; Sonnanstine, Tampa Bay, 10-3, .769, 4.31; ESantana, Los Angeles, 10-3, .769, 3.53; GFloyd, Chicago, 10-4, .714, 3.22; Saunders, Los Angeles, 12-5, .706, 3.07.

Retraits sur trois prises—Sabathia, Cleveland, 123; JValquez, Chicago, 114; **Halladay, Toronto, 113**; ESantana, Los Angeles, 112; **Burnett, Toronto, 111**; Beckett, Boston, 105; CLee, Cleveland, 99.

Victoires protégées—FRodriguez, Los Angeles, 35; Papelbon, Boston, 27; Sherrill, Baltimore, 27; Nathan, Minnesota, 25; Soria, Kansas City, 23; MRivera, New York, 23; CWilson, Texas, 22.

À la télé

JEUDI 10 JUILLET
13 h 30 / RDS: Baseball
St.Louis c. Philadelphie
19 h / RDS/TSN: Football
LCF: Calgary affronte les Alouettes
22 h / TSN: Toronto affronte Edmonton

LIGUE JUNIOR ÉLITE

	G	P	Moy.	Diff.
LaSalle.....	21	8	.724	—
Laval.....	18	10	.643	2½
Sherbrooke.....	19	10	.655	1½
Québec.....	16	9	.640	3
Montréal.....	18	12	.600	3
Charlesbourg.....	13	13	.500	6
Repentigny.....	16	16	.500	6
Longueuil.....	14	16	.467	7
Trois-Rivières.....	12	20	.375	10½
Saint-Eustache.....	9	24	.273	14
Saguenay.....	6	23	.207	15

Mardi 8 juillet
Trois-Rivières 10 Québec 8 (8 manches)
Mercredi 9 juillet
Sherbrooke 3 Montréal 8 (interrompu en 3^e, pluie)
Jedi 10 juillet

Trois-Rivières à Charlesbourg, 19h30.
Laval à LaSalle, 19h30.
Saguenay à Québec, 19h30.

Vendredi 11 juillet
Match des étoiles de la LBEQ
Equipe Québec 1 c. Equipe Québec 2, 19h30. (à Sherbrooke)

LIGUE JUNIOR RIVE-SUD

Section Nord-Ouest				
	V	D	Moy.	Diff.
Lakeshore.....	17	4	.810	-
Saint-Eustache.....	15	6	.714	2
Lac Saint-Louis.....	16	9	.640	3
Terrebonne.....	11	11	.500	6½

Section Rive-sud				
	V	D	Moy.	Diff.
Saint-Jean.....	11	10	.524	-
Saint-Constant.....	10	11	.476	1
Longueuil.....	6	14	.300	4½
Saint-Bruno.....	6	17	.261	6

Section Estrie				
	V	D	Moy.	Diff.
Sherbrooke.....	15	5	.750	-
Saint-Hyacinthe.....	11	11	.500	5
Drummondville.....	7	14	.333	8½
Granby.....	2	21	.087	14½

Section Centrale				
	V	D	Moy.	Diff.
Laval.....	14	7	.666	-
Ville-Marie.....	12	8	.600	1½
Sainte-Thérèse.....	10	12	.455	4½
Repentigny.....	9	12	.429	5

Mercredi 9 juillet
Lakeshore 0 Repentigny 1 (interrompu en 2^e, pluie)
Laval 4 St-Constant 1
Samedi 12 juillet
14 h Drummondville à Ville-Marie
19 h 30 Sherbrooke à Saint-Hyacinthe
19 h 30 Laval à Longueuil
19 h 30 Ville-Marie à Saint-Bruno

LIGUE SENIOR ÉLITE

Conférence Flash Bat				
	V	D	PCT	DIF
Trois-Rivières.....	17	1	.944	-
Victoriaville.....	12	8	.600	6
Rivière-du-Loup.....	7	6	.538	8
Québec.....	7	10	.412	10

Conférence Tolérance Zéro				
	V	D	Moy.	Diff.
Coaticook.....	10	7	.588	-
Acton Vale.....	11	10	.524	1
Sherbrooke.....	9	9	.500	1½
Granby.....	4	12	.250	5½
Drummondville.....	4	17	.190	8

Mercredi 9 juillet
Victoriaville c. Granby (remis, pluie)
Jedi 10 juillet
20 h Trois-Rivières c. Québec
20 h Acton Vale c. Sherbrooke
Vendredi 11 juillet
20 h Granby c. Coaticook
20 h Québec c. Victoriaville

LIGUE CANAM

	G	P	Moy.	Diff.
Québec.....	29	15	.659	—
Worcester.....	24	18	.571	4
Sussex.....	24	20	.545	5
New Jersey.....	23	21	.523	6
Atlantic City.....	22	22	.500	7
Brockton.....	21	23	.477	8
Nashua.....	18	24	.429	10
Ottawa.....	13	31	.295	16

Mercredi 9 juillet
Ottawa 3 Atlantic City 2
Québec 9 Sussex 5
Brockton 3 New Jersey 1 (10 manches)
Worcester 2 Nashua 2 (3e manches, interrompu, pluie)
Jedi 10 juillet
Québec à Sussex, 19h05.
Atlantic City à Ottawa, 19h05.
Brockton à New Jersey, 19h05.
Nashua à Worcester, 19h05.

Ligues amicales

LIGUE SOFTBALL SHERBROOKE MÉTRO.

*** Au Parc Ma Villa de Sherbrooke
Au Parc Lou-Richard d'Asbestos
Mercredi 9 juillet**
* Aramis c. Blue Jays (remis au 23 juillet, pluie)
Jedi 10 juillet
Yankees c. Le Match, 19h30

Les Jays alignent deux victoires



LA PRESSE CANADIENNE

Alex Rios (notre photo) et David Eckstein ont chacun produit deux points, hier, tandis que A.J. Burnett a enregistré une troisième victoire en quatre départs, menant les Blue Jays de Toronto à un gain de 9-8 face aux Orioles de Baltimore. Les Blue Jays ont marqué sept points en quatrième manche. Eckstein a cogné deux doubles et Rios, deux simples. Malgré une neuvième manche chancelante, les Blue Jays ont réussi à aligner deux victoires pour la première fois en juillet.

Soccer

USL

	MJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Charleston.....	14	8	3	3	20	11	27
Vancouver.....	13	7	4	2	12	11	23
Portland.....	16	5	5	6	14	14	21
Atlanta.....	14	5	4	5	21	23	20
Seattle.....	15	4	3	8	18	14	20
Miami.....	17	4	6	7	14	16	19
Porto Rico.....	13	5	5	3	16	14	18
Caroline.....	14	4	4	6	14	19	18
Minnesota.....	15	4	7	4	14	18	16
Montréal.....	14	4	7	3	11	12	15
Rochester.....	13	3	5	5	14	15	14

NOTE: Trois points pour une victoire et un point pour une nulle. Les matches de la Ligue des champions de la zone CONCACAF ne comptent pas au classement.

Jedi 10 juillet
Porto Rico à Portland, 22h00.

Vendredi 11 juillet
Seattle à Rochester, 20h00.
Caroline au Minnesota, 20h05.

Tennis

TOURNOI DE NEWPORT

NEWPORT, Rhode Islet — Les résultats des matches disputés hier au Tournoi de Newport (têtes de série entre parenthèses):

Simple - Premier tour
Ivan Navarro, Espagne, bat Rik de Voest, AFS, 7-5, 6-4.

De la balle pour la pédiatrie

WINDSOR — Il y aura de l'action sur les terrains de balle de Windsor et de Saint-François-Xavier-de-Brompton, alors qu'on y disputera le tournoi CHUS à la balle au profit du service de pédiatrie du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke.

Sous la présidence d'honneur de l'ex-joueur des Nordiques de Québec Marc Fortier, on se fera compétition en classes C et D-E de la super série SPN.

Le tout débute demain et l'action se poursuivra jusqu'aux finales de dimanche.

Dans le sable pour l'Alzheimer

SHERBROOKE — Sur les carrés de sable du parc Atto-Beaver de Sherbrooke aussi, ça va chauffer ce samedi 12 juillet, alors qu'on y attend un max d'équipes dans le cadre de la troisième édition du tournoi de volley-ball de plage au profit de la Société de l'Alzheimer et du Club Envolley.

Vous êtes invités à vous inscrire en mixte, chez les hommes ou chez les femmes, en catégorie récréative ou compétitive, que ce soit à 6x6, 4x4 ou 2x2. C'est le temps de se réunir pour une bonne cause. Les inscriptions sont à 25\$/joueur jusqu'à vendredi au 819 239-0409 ou à 30\$/joueur sur place samedi dès 8 h.

La Caravane passe à Magog

MAGOG — Il n'y a rien comme le sport, tout le monde le sait. Et les jeunes du camp de jour de Magog auront l'occasion de le vivre, le 16 juillet prochain, alors que la Caravane des Jeux du Québec débarquera en ville pour la journée.

De 9 h à 15 h 30 à la plage des Cantons, on y fera de l'athlétisme, du basket, du biathlon, de la crosse, du cyclisme, du soccer, du triathlon, de l'ultimate frisbee, de la voile et du volley. Ouf! Et tout ça en présence de la triple médaillée olympique Annie Perreault, rien de moins!

— Sonia Bolduc



IMACOM, CHARLES-ANTOINE AUGER

L'entraîneur Guillaume Blouin n'a rien ménagé pour bien préparer ses jeunes en vue du tournoi provincial du Challenge Wilson.

Double défi pour Blouin

Beaucoup de pain sur la planche pour le U15 estrien au Challenge Wilson

PIERRE TURGEON

pierre.turgeon@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — La tâche est vraiment titanesque, mais Guillaume Blouin et son groupe d'entraîneurs ont accepté de relever le défi dans l'espoir d'améliorer la position de l'équipe Estrie/Centre du Québec au Challenge Wilson, dans la catégorie U15.

En fait, le défi est double: d'abord rassembler une équipe, ce que l'Estrie n'a pas toujours réussi dans les 11 années d'histoire de cette compétition provinciale, puis en présenter une compétitive pour affronter des régions possédant un bassin beaucoup plus volumineux où puiser leurs joueurs.

Mais le plus important pour le jeune entraîneur-chef, Guillaume Blouin, un porteur de ballon qui évoluait avec les Cougars du Collège Champlain la saison dernière et qui se retrouvera avec le Vert & Or de l'Université de Sherbrooke l'automne prochain, ce sera de permettre à tous ses

joueurs de vivre une belle expérience.

Ils sortiront tous gagnants du tournoi, estime Blouin. «En jouant à Montréal, face à de puissantes formations, nos joueurs pourront se situer et, quand ils reviendront au sein de leurs équipes respectives, l'automne prochain, ils auront grandi de trois pouces et pris quelques livres en confiance.»

La région Estrie/Centre du Québec possède un vaste territoire qui englobe même la Mauricie, mais ce vaste bassin rend les entraînements difficiles à coordonner. Sur papier, la formation Estrie/Centre du Québec a réuni 38 joueurs, mais 32 seulement participent régulièrement aux entraînements. «Ce qui nous manque le plus, ce sont des joueurs de ligne et quand tu n'as pas de joueurs de ligne, tu ne vas nulle part. Ils sont la clef d'une équipe de football. Pour mettre de la pression sur le quart-arrière, pour faire une course au sol, pour réussir un jeu aérien, il faut de bons joueurs de ligne.»

Malgré ces difficultés, Blouin s'attend de présenter une équipe compétitive quand s'ouvrira le tournoi samedi au stade Percival-Molson, à l'Université McGill. L'Estrie y affrontera la formation Monstars, une équipe étoile de la région de Montréal, championne en 2007 et toujours parmi les meilleures au Challenge Wilson.

«Je sais que c'est un cliché, mais si on travaille fort, tout peut survenir», souhaite l'entraîneur en espérant tirer profit de la puissance et de la vitesse de ses deux porteurs de ballon.

«Mon petit frère Félix courra en puissance, tandis que Mathieu St-Martin sera mon petit rapide pour les courses à l'extérieur.»

Défensivement, Blouin s'attend à ce que son coordonnateur Claude Gauthier présente une défensive agressive. «Je suis content du travail des kids, mais le nombre m'inquiète un peu. Il ne faudra pas qu'il en tombe au combat», confie le vétéran instructeur.

Vachon accro aux longues distances

JEAN-GUY RANCOURT

MAGOG — Le marathonien Christian Vachon, de Magog, est catégorique et on risque de le voir s'exécuter sur des distances de plus en plus longues à l'avenir.

Il en a donné un aperçu, il y a quelques jours, en enlevant les honneurs de l'épreuve de 50 kilomètres de course à pied du Triathlon de Lévis avec un chrono de 3 h 33 m 47 s. Vainqueur de cette course en 2006, Vachon a de nouveau été le plus rapide en 2008 après avoir brillé par son absence en 2007, alors qu'il soignait une blessure.

«Dans un avenir très rapproché, je vais me lancer dans un ultra marathon de 100 kilomètres. Ma participation à la course de 50 kilomètres à Lévis se voulait avant tout un test pour vérifier si j'étais prêt à passer à cette étape. Quand tu remontes d'une blessure, tu as toujours des doutes sur ton état de santé à savoir si tu as retrouvé ta forme d'antan. Je peux maintenant affirmer que la machine est bien huilée», d'ailleurs le coureur de 31 ans.

Or, avant de s'élancer sur 100 kilomètres, une autre course attend Vachon dans le détour, soit la course longue distance trail de 50 kilomètres de la série Ultimate XC à Jay Peak, au Vermont aux États-Unis, à la fin de ce mois-ci.

«J'ai bien hâte de vivre cette expérience. Ce sera une première pour moi et je suis déjà averti que je vais en voir de toutes les cou-

leurs. On court en rivière, dans les vallées, on grimpe 2000 pieds jusqu'au sommet de la montagne et il y a des bouts où nous devons escalader des roches. En comparaison avec une course sur route de la même distance, semble-t-il qu'il faut doubler et dans certains cas tripler notre temps. Comme il s'agira de mon baptême à cette course, je vais partir en douceur et m'ajuster au fur et à mesure. Je ne me tracasserai pas avec mon chrono», assure Vachon.

Marathon des Sables

Le fameux Marathon des Sables au Maroc fait aussi partie des défis auxquels Vachon entend bien s'attaquer. «J'aimerais y aller en 2009, mais si cela devait s'avérer impossible, je remettrai ce projet quand même très onéreux en 2010», jure l'athlète de Magog.

Rappelons que le Marathon des Sables est une course à pied, par étapes, d'environ 230 kilomètres en plein désert. Chaque coureur est obligé de porter son équipement en plus d'être en autosuffisance alimentaire.

Bref, Christian Vachon préfère maintenant défier l'inconnu plutôt que de chercher à améliorer ses marques personnelles sur différentes distances. «Ma motivation est ailleurs. Courir simplement pour enlever des secondes à mes temps ne m'excite plus du tout. Je suis devenu un accro de la longue distance et tester mes limites à ce niveau», de conclure Vachon.



Chrisitan Vachon



Stefan Schumacher reste en jaune

CHATEAUROUX — Le Britannique Mark Cavendish (Columbia) a remporté au sprint la cinquième étape du Tour de France, également la plus longue de la course disputée hier sur 232 kilomètres entre Cholet et Châteauroux, où l'Allemand Stefan Schumacher (Gerolsteiner) a conservé le maillot jaune.

Le coureur de l'Île de Man âgé de 23 ans a signé la première victoire de sa carrière sur le Tour en devançant facilement le triple champion du monde espagnol Oscar Freire (Rabobank) et le vétéran Allemand Erik Zabel (Milram).

«C'est l'extase, c'est sensationnel», a commenté le champion du monde sur piste. Tout enfant qui fait du vélo rêve du Tour, je ne regardais que ça quand j'étais petit, même pas la piste. C'est extraordinaire d'être champion du monde, mais une étape du Tour c'est quelque chose qu'on n'oublie jamais. Ça veut dire tellement de choses pour moi.»

— The Associated Press

Golf : Blais peine en première ronde

HUDSON — Rémi Bouchard et Vincent Dumouchel ont fait fi des caprices de Dame Nature, hier, et partagent le premier rang à l'issue de la première journée du Tournoi des Maîtres Cage aux Sports.

Bouchard (Le Mirage) et Dumouchel (Kanawaki) ont retranché cinq coups à la normale de l'exigeant parcours du club Falcon et leur pointage de 67 leur vaut une priorité d'un coup sur Martin Plante (Le Challenger).

Yvan Beauchemin (Grand-Mère) champion senior canadien depuis samedi dernier, n'a pu faire mieux que 74, un coup de moins que le champion des deux dernières années, Jérôme Blais (Venise), qui est au 24^e rang avec son 75 de la journée.

Les 40 premiers au classement à l'issue du parcours de jeudi participeront à la ronde finale et tenteront de s'approprier la part du lion de l'enjeu global de 70 000 \$ de cette troisième étape du circuit Bud Light. Le champion encaissera un chèque de 12 000 \$.

— La Presse Canadienne

« Je prie pour lui »

Gracieuse Alcine appuie son fils de façon indéfectible, mais n'assiste jamais à ses combats



LA PRESSE, ANDRÉ PICHETTE

Gracieuse Alcine, la mère de Joachim, Judith, sa soeur, et Kiki, sa nièce.

GABRIEL BÉLAND

MONTRÉAL — Quand Joachim Alcine a commencé à boxer, c'était envers et contre tous. Contre ses parents, d'abord, qui ne voulaient rien entendre de ce sport. Mais une mère est une mère. Et aujourd'hui, elle prie pour ce fils devenu champion: «Pour qu'il gagne, pour qu'il tienne la ceinture.»

La question vient, chargée d'anxiété: «Allez-vous prendre une photo?» demande Gracieuse Alcine. Lorsqu'elle entend la réponse, celle qu'elle craignait, elle court dans sa chambre enfile une robe de soirée. Elle s'assoit ensuite dans le salon, bien prête à parler de son fils, le boxeur, le champion.

«Le combat de Joachim, non, je n'irai pas le voir, dit celle qui a décoré sa maison du quartier Saint-Michel de portraits de son fils, les gants aux poings, en pose guerrière. Je n'aime pas aller le voir, j'ai très peur. Je prie pour lui, mais je ne suis jamais allée le regarder boxer.»

Contrairement à bien des champions, Joachim Alcine n'est pas «né sur un ring». Il est né à Haïti, un

pays rongé par la pauvreté et alors miné par des années de dictature. Il est né dans une famille droite, qui a immigré au Québec en 1985 pour offrir un futur à ses enfants. Il est né dans une famille pour qui le sport, ce n'était pas un «vrai métier».

«Quand il a commencé à aller au gymnase, adolescent, je l'ai découragé, dit Mme Alcine, dans un mélange de créole et de français. Pour moi, la boxe, c'était dangereux. Je lui disais de se concentrer sur ses études. Mais Joachim a fait à sa tête. Il est têtue.»

Même aujourd'hui, son fils devenu champion du monde, elle lui demande encore «quand il a va faire son cégep...»

Boxe en cachette

Trente dollars. Voilà ce dont Joachim Alcine avait besoin quand il a commencé à s'entraîner au Centre Claude-Robillard à l'âge de 17 ans. Trente dollars que le jeune de Saint-Michel n'avait pas, pour payer l'abonnement au gym.

«Je ne pouvais pas demander à mes parents, se rappelle celui qui défendra son titre de champion du monde, demain soir. Je savais

qu'avec eux ce serait 'ÔÔnon'. Alors, même si mon meilleur ami avait commencé à s'entraîner, j'ai dû attendre un mois de plus. Pour trouver l'argent.»

À cette époque, celle où Joachim faisait tourner les têtes au gymnase, ses parents ignoraient qu'il boxait. Il allait au club de boxe comme d'autres vont boire des bières au parc, en douce. «Au début, il s'entraînait en cachette», se rappelle sa petite sœur, Judith.

«Ses parents ne l'ont jamais vu boxer amateur. Même lors de ses premiers combats pro, ils n'étaient pas là, note son ancien entraîneur, Mike Moffa. Après, son père est venu assister aux plus importants combats. Mais jamais sa mère.»

L'ami perdu

Celui qui a encouragé Joachim à boxer s'appelle Blaise Mayemba. Les deux étaient de bons amis, et avaient décidé de s'entraîner ensemble.

«Blaise était plus vieux que Joachim de deux ans, raconte le grand frère du boxeur, Astrel Alcine. Boxer, c'était son rêve. Il est passé pro avant Joachim. Mais il n'a



LA PRESSE, RÉMI LEMÉE

Joachim Alcine tentera de défendre sa ceinture de champion du monde WBA des super mi-moyens, demain soir à Montréal.

jamais eu le même succès que mon frère. Joachim était patient, il travaillait dur et ça marchait bien.»

Même après avoir cessé de boxer, Blaise a continué de suivre les progrès de son ami, de ce jeune Montréalais d'origine haïtienne qui s'est fait connaître en envoyant Stéphane Ouellet à la retraite en 2004 par un K.-O. au premier round.

Puis, Blaise Mayemba est mort dans un accident de moto au Congo, juste avant que son ami Joachim ne devienne champion du monde en battant Travis Simms, il y a un an. «C'était comme un frère pour moi, dit Alcine. Il est mort un jour avant ma fête. Je sais que si Blaise a fait ses devoirs, on va se revoir à la réincarnation. J'y crois, je crois à la Bible. J'ai l'espérance qu'on va se recroiser.»

Maintenant, Joachim Alcine entre sur le ring avec des shorts où deux paires d'initiales sont brodées. Celles de Dave Campanile, son second entraîneur aujourd'hui décédé, sur une jambe. Celles de Blaise Mayemba sur l'autre.

C'est une façon de remercier ceux qui l'ont poussé à persévé-

rer et ont cru en lui. Il se battra un peu pour eux demain soir. Pour sa famille et sa mère aussi. Car si elle n'a jamais trop apprécié qu'il soit boxeur, Joachim admet que c'est grâce à elle et son père qu'il est aujourd'hui cet athlète si sérieux, si dédié à son sport. «Un gars droit comme ça, ça ne se peut pas», dit Mike Moffa.

«Ma mère a beaucoup travaillé pour nous, se rappelle Joachim. Elle se levait à 5 h du matin pour aller travailler à la manufacture, et se couchait à minuit après s'être occupé des enfants. C'est une femme très forte, qui mérite aujourd'hui tous les cadeaux du monde.»

Ce soir, à la veille du combat qui opposera son fils au redoutable Daniel Santos, elle priera pour lui. «Je vais prier pour sa santé, pour qu'il gagne, dit Gracieuse Alcine. Et aussi, pour qu'il tienne la ceinture. Parce qu'il a travaillé tellement fort pour la gagner.»

Le combat de championnat du monde WBA des super mi-moyens entre Joachim Alcine (30-0, 19 K.-O.) et Daniel Santos (31-3, 22 K.-O.) aura lieu demain soir au parc Jarry.

Trois ans pour Gorges

MONTREAL — Josh Gorges a signé une entente le liant au Canadien pour les trois prochaines saisons au coût de 3,3 millions \$.

«Josh a démontré qu'il avait sa place au sein de notre brigade défensive. Il est l'un de nos joueurs s'étant le plus amélioré lors de la dernière saison. Il est jeune, fiable, solide et fait preuve d'une attitude exemplaire», a déclaré le directeur général Bob Gainey dans un communiqué.

Gorges, âgé de 23 ans, entreprendra à l'automne sa quatrième saison dans la Ligue nationale. En 2007-2008, il a établi des marques personnelles pour les matchs joués (62), les points (0-9-9) et les tirs au but (41).

— La Presse Canadienne



Ray Emery déménage en Russie

MONTREAL — Ray Emery va tenter de relancer sa carrière en Russie.

Le gardien de 25 ans, dont le contrat a été racheté par les Sénateurs d'Ottawa le mois dernier, a signé une entente de deux millions \$ pour un an, sans impôts, avec l'Atlant Mytishchi de la nouvelle Ligue continentale.

«La réalité est qu'il semble bien que personne ne voulait lui donner une deuxième chance dans la Ligue nationale, a reconnu son agent J.P. Barry. Il a reçu une offre magnifique de la Russie et nous étions en discussion avec eux depuis plusieurs semaines.

«J'ai parlé beaucoup avec lui depuis quelques mois et je sais qu'il a franchi plusieurs étapes pour changer de vie. C'est la meilleure occasion qui s'offre à lui pour la saison prochaine.»

Après avoir aidé les Sénateurs à atteindre la finale de la coupe Stanley en 2007, Emery a connu une saison de misère la saison dernière quand il a perdu son poste de gardien numéro un à Martin Gerber et fait les manchettes pour les mauvaises raisons, parce qu'il arrivait en retard à l'entraînement ou encore parce qu'il lançait un bâton dans les gradins.

— La Presse Canadienne

CHALLENGER DE GRANBY

Niemeyer poursuit son chemin

MICHEL TASSÉ

GRANBY — Frédéric Niemeyer a été le premier à l'avouer à sa sortie du court: il n'a pas joué son meilleur tennis, hier soir. Mais il a servi comme il en est capable et il a accédé aux quarts de finale de la 13^e édition du Challenger Banque Nationale.

Niemeyer a disposé du Taïwanais Ti Chen par 6-2 et 7-6 (3). Au tour suivant, demain, il affrontera son compatriote Milan Pokrajac.

«Oui, heureusement que j'ai bien servi, a expliqué le sixième favori. Car pour le reste, c'était assez ordinaire. Je ne sais trop pourquoi, mais je ne frappais pas la balle comme je le voulais. Comme si je retenais mes coups. Va falloir que je joue mieux que ça pour continuer à avancer...»

Mais Niemeyer a été sublime au service. Il a multiplié les as (on en a compté une bonne quinzaine), il a donné que peu d'occasions à Chen de le briser. Il s'est même permis plus d'une fois le luxe d'envoyer des bombes à son adversaire sur sa deuxième balle.

«Il n'y avait pas grand-chose à faire contre son service ce soir,



LA VOIX DE L'EST, STÉPHANE CHAMPAGNE

Frédéric Niemeyer n'a pas joué son meilleur tennis, hier soir, mais il a servi comme il en est capable.

a commenté Chen, qui n'a néanmoins jamais lâché et qui a forcé le préféré de la foule à se battre au deuxième set. Il servait et il jouait bien en général. Ça m'étonne qu'il dise qu'il a joué de façon

ordinaire...»

Chose certaine, Niemeyer a été plus agressif que Chen au filet. Le deuxième ne voulait rien savoir de s'avancer et, à chaque fois qu'il était obligé de le faire, il semblait

dépourvu.

«Mon revers a aussi été décevant, particulièrement en début de match, a ajouté Niemeyer. Il y a un paquet de petits trucs qu'il faut que je travaille...»

Avant le match, Niemeyer s'était aussi blessé à un doigt en... coupant un morceau de fromage.

«Ça m'a embêté un peu, mais ce n'était pas la fin du monde. Disons que j'ai déjà été pas mal plus magané que ça!»

Rassurant

Frédéric Niemeyer n'a pas apprécié sa performance, mais il semble néanmoins très confiant sur le terrain. Non, jamais il ne donne l'impression d'être sur les nerfs. C'est bon signe.

«Il y a quand même quelque chose de rassurant au fait de mal jouer et de gagner quand même, a dit celui qui n'a pas perdu son service une seule fois depuis le début du tournoi. Mais je le répète, il va vraiment falloir que je hausse mon niveau de jeu d'un cran à partir de maintenant...»

Il était au moins content d'avoir réussi à éviter un troisième set. Mais il s'en est fallu de peu.

«Je respecte tous mes adversaires, mais j'aurais été vraiment fâché s'il avait fallu que ça se prolonge contre un gars comme Chen. Ça aurait été une grosse perte d'énergie...»

(La Voix de l'Est)

SAINT-FRANÇOIS

Tremblay aura le «C»

SONIA BOLDUC

sbolduc@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — L'entraîneur du Saint-François, Charles Poulin, n'aura pas tardé à dénicher parmi ses troupes celui qui remplacera Jean-François Grégoire à titre de capitaine de la formation sherbrookoise. Le vétéran Yannick Tremblay arborera en effet le «C» sur son chandail numéro 80 dès le début de la prochaine campagne.

«Certains pourront se montrer sceptiques, mais je crois que Ti-Cul est rendu là, a expliqué l'entraîneur Poulin. C'est la meilleure décision pour lui et

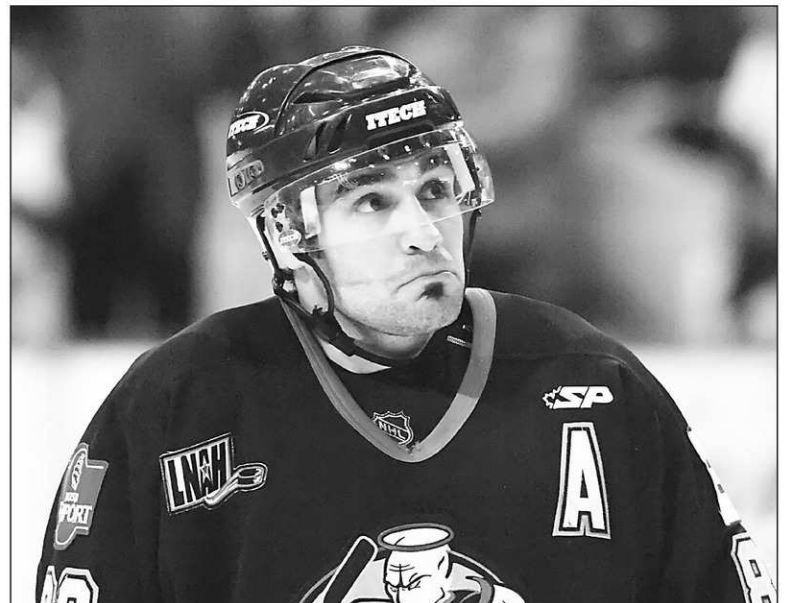
pour l'équipe. Ça amènera Ti-Cul à utiliser son leadership à chaque match. C'est un gagnant qui est prêt à mener l'équipe et qui était mûr pour le poste.»

Le duo Poulin et Grégoire a par ailleurs annoncé hier ses premières ententes en vue de la campagne 2008-2009 alors que Tremblay, François Pagé, Simon Robidas et Jonathan Forrest ont apposé leurs signatures aux contrats.

«On doit travailler avec une enveloppe budgétaire réduite en raison de la nouvelle réglementation et on passe donc pas mal de temps à rencontrer les gars pour leur expliquer les baisses de

salaire que ça entraîne, précise Charles Poulin.

«Mais les gars comprennent et les locaux veulent vraiment rester avec nous, alors on devrait s'entendre assez facilement avec la majorité d'entre eux, juge le nouvel entraîneur des Saints. Le noyau est intéressé, il reste à conclure. Ensuite, on verra s'il y a des changements à apporter. L'équipe a peut-être terminé en 6^e position l'an passé, mais à trois points seulement de la 3^e place. Il n'y a pas lieu de paniquer et de tout changer. On doit seulement régler le gros problème qu'il y avait dans le vestiaire et ça va aider.»



ARCHIVES LA TRIBUNE, CLAUDE POULIN

Yannick Tremblay délaissera son «A» d'assistant et agira comme capitaine du Saint-François, la saison prochaine.

La Saskatchewan face au Québec en finale



PIERRE TURGEON
pierre.turgeon@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — L'équipe de la Saskatchewan a dû vaincre ses deux rivaux des provinces de l'Ouest, dont l'Alberta 16-15, hier après-midi au Coulter Field de l'Université Bishop's pour atteindre la grande finale du tournoi de la Coupe Football Canada dans la catégorie U19.

En ouverture de tournoi dimanche, la Saskatchewan avait blanchi le Manitoba 32-0 pour mériter le droit d'affronter l'Alberta en demi-finale. Après un premier gain facile, la Saskatchewan a dû livrer une belle bataille et profiter de toutes les occasions que les Albertains ont laissé filer pour arracher cette seconde victoire au terme d'une chaude lutte du début à la fin.

Les hommes en vert de la Saskatchewan ont présenté une solide défensive et, même si l'attaque des Albertains semblait obtenir les meilleures chances de s'inscrire au pointage, c'est plutôt la Saskatchewan qui a su mettre à profit ses quelques chances de marquer et qui a pris les devants 10-0 au début du deuxième quart.

En deuxième demie, les Albertains ont réussi à s'ajuster. Non seulement ils sont revenus dans le match, mais ils ont aussi pris

les devants, profitant des longs retours de bottés de dégagement réussis par Douglas Long (17). Long a franchi l'impressionnant total de 154 verges en six retours de botté de dégagement.

Après avoir réussi à renverser la vapeur, les Albertains ont ajouté un deuxième touché sur une course de cinq verges de Chris Dobko alors qu'il restait un peu plus de cinq minutes à jouer dans la rencontre. À partir de là, tous les espoirs leur étaient permis.

« On a vu les Québécois contre l'Ontario. Ils sont gros, forts et rapides. »

Sauf que, Chase Bradshaw, le quart-arrière de la Saskatchewan, a aussitôt orchestré une belle poussée marquée d'une première passe complétée pour un gain de 23 verges. S'en est ensuite suivi une punition pour rudesse à l'Alberta qui a valu 15 verges supplémentaires et une autre passe de 48 verges à Mitch Stevens pour inscrire le touché qui allait permettre à la Saskatchewan de l'emporter et de rejoindre le Québec en grande finale de la catégorie U19, samedi.

La défensive des hommes en vert a fait le reste du boulot jusqu'à la fin de la rencontre.

«Oui, notre défensive a disputé

un match colossal et nous a sortis de plusieurs impasses, mais notre attaque et nos unités spéciales ont aussi réalisé quelques jeux importants», relatait Ryan Hall, l'entraîneur-chef de la Saskatchewan.

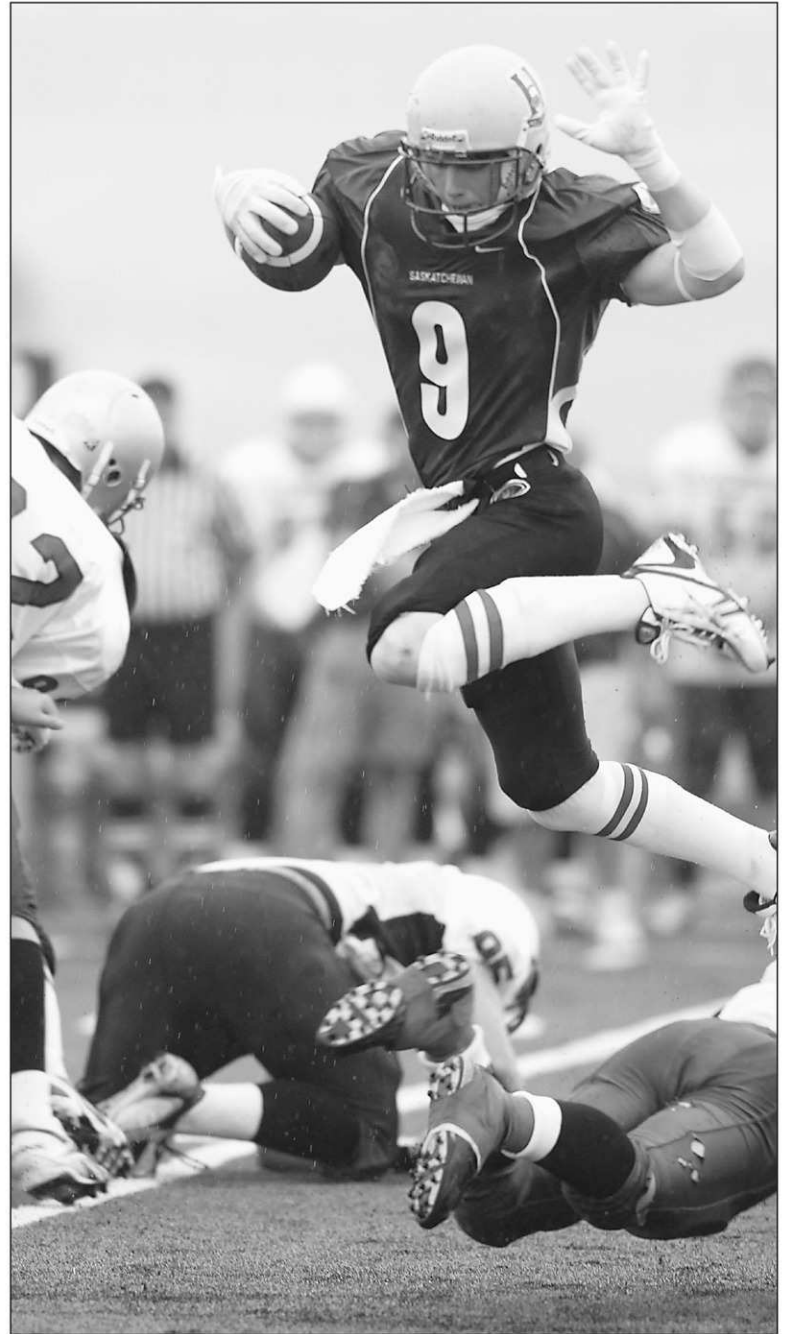
Après avoir bien débuté le match, la Saskatchewan a dû faire face à quelques blessures qui ont modifié le plan d'attaque.

«On a eu besoin d'un peu de temps pour se replacer. Mais on savait aussi que rien ne serait facile contre l'Alberta, une équipe toujours difficile à vaincre. Et on savait que, tôt ou tard, l'Alberta finirait par réussir ses jeux.»

Deux des vedettes du match, le quart-arrière Chase Bradshaw, le joueur par excellence pour la Saskatchewan, ainsi que son receveur Mitch Stevens, qui a marqué les deux touchés de son équipe, abondaient dans le même sens. «Les joueurs de l'Alberta, ont bien joué malgré les conditions difficiles», ajoutaient les deux coéquipiers, qui font aussi la paire au sein de leur formation junior.

La Saskatchewan a pu profiter de quelques heures pour célébrer sa victoire puisqu'elle ne disputera son prochain match que samedi, contre le Québec, dans une finale présentée à 19 h 30 au stade de l'Université de Sherbrooke.

«On a vu les Québécois contre l'Ontario. Ils sont gros, forts et rapides», ont ajouté les deux jeunes vedettes.



IMACOM, CHARLES-ANTOINE AUGER

Le receveur de passe Mitch Stevens, de la Saskatchewan, a su se défaire de la défensive albertaine pour inscrire les deux touchés des siens.

Victime de poupées vaudou

SHERBROOKE — Les années se suivent et ne se ressemblent pas pour la formation de l'Alberta, championne de la dernière édition du tournoi de la Coupe Football Canada. À la suite de leur défaite d'hier, les Albertains devront maintenant se contenter d'une participation au minitournoi à la ronde pour déterminer les positions trois à cinq au classement final de la catégorie U19.

«On se sentait un peu comme si

nous devions affronter des poupées vaudou et que nous étions la cible de plein de mauvais sorts», analysait Tim Enger, l'entraîneur de la formation albertaine, vaincue par la Saskatchewan hier après-midi.

«En deuxième demie, on a commencé à faire les choses comme on devait les faire après avoir laissé une bonne vingtaine de points sur le terrain au cours des deux premiers quarts.»

Enger citait en exemple ce troi-

sième essai à la porte des buts, au premier quart, où la courte passe destinée à un joueur totalement libre a frappé une tige du poteau des buts... et la Saskatchewan a repris le ballon! Ou encore cette longue remise ratée sur une tentative de placement, mais aussi toutes ces punitions qui sont venues annuler des gains importants ou mettre un frein à une belle poussée en zone rivale.

Profitant de son statut de cham-

pion de l'an dernier, l'Alberta accédait directement à la demi-finale et en était à son premier match du tournoi, face à une formation qui avait eu la chance de se roder (32-0) contre l'équipe du Manitoba. «Chaque équipe pouvait tirer avantage de sa position. Je pense plutôt que la Saskatchewan a su profiter de chacune des chances que nous lui avons données», ajoutait l'entraîneur, qui devra maintenant préparer son équipe en fonction d'une

médaille de bronze.

«C'est le défi qu'il nous faut affronter maintenant. Personne n'est venu ici pour remporter la médaille de bronze. Il faut nous assurer que nos joueurs garderont leur concentration jusqu'à la fin du tournoi.»

L'entraîneur pourrait en discuter avec Marc Loranger, de l'équipe du Québec, qui a vécu une situation identique l'an dernier.

— Pierre Turgeon

CALENDRIER 2008 - STADE AMÉDÉE-ROY

14 mai	20 h	Dodgers de Drummondville
17 mai	16 h	Capitales de Québec (hors concours)
18 mai	19 h	Verture de Trois-Rivières
22 mai	20 h	Guerriers de Granby
5 juin	20 h	4*44 de Victoriaville
7 juin	13 h et 16 h	Terminal Night Club de Québec
14 juin	19 h	Drummondville à Thetford Mines
26 juin	20 h	4*44 de Victoriaville
27 juin	20 h	Big Bill de Coaticook
10 juillet	20 h	Castors d'Acton Vale
12 juillet	13 h et 16 h	Ciel Fm de Rivière-du-Loup
25 juillet	20 h	Guerriers de Granby
27 juillet	19 h 30	Big Bill de Coaticook
31 juillet	20 h	Verture de Trois-Rivières
1 ^{er} août	20 h	Castors d'Acton Vale



Jeudi 10 juillet, 20 h
Castors d'Acton Vale VS Expos
Au stade Amédée-Roy

PROCHAIN MATCH samedi 12 Juillet à 13 h et 16 h VS Rivière-du-Loup

10 juillet : Lady's Night Chaque demoiselle qui se présentera au stade aura droit à une surprise et à un traitement de faveur.

12 juillet : Journée de la famille, animation, clowns et maquilleurs
Fête à Expouff!



La Tribune

SIMPLEX



BRAULT & MARTINEAU

10 grands magasins

Hâtez-vous!
CETTE
PROMOTION
SE TERMINE
CE DIMANCHE!

Vente Plein Camion



Réfrigérateur de 18,5 pi³

Tablettes en verre trempé,
bacs à fruits et à légumes
à humidité contrôlée

Livraison gratuite

22¹⁹\$ /mois ou **799\$**
RABAIS DE 100\$ Rég.: 899\$



Téléviseur à écran ACL de 32 po

Résolution de 1366 x 768, rapport de
contraste dynamique de 10 000:1, temps
de réponse de 6 ms, effet ambiophonique
SRS TruSurround XT®, 3 entrées HDMI

Livraison gratuite et garantie de 12 mois

699\$
RABAIS DE 200\$ Rég.: 899\$



Mobilier de salon

En tissu au design soigné

Livraison gratuite

Causeuse... **19,42\$***/mois ou **699\$**

RABAIS DE 290\$ Rég.: 989\$

Fauteuil... **15,81\$***/mois ou **569\$**

RABAIS DE 220\$ Rég.: 789\$

Étagère... **72,19\$***/mois ou **2599\$**

Table de bout... **9,14\$***/mois ou **329\$**

Table de centre... **9,69\$***/mois ou **349\$**

Table console... **11,08\$***/mois ou **399\$**

Tapis 160 x 234 cm

(63 x 92 po)... **12,19\$***/mois ou **439\$**

22¹⁹\$ /mois ou **799\$**
Sofa
RABAIS DE 370\$ Rég.: 1169\$



Mobilier de cuisine

En merisier massif, table de 122 x 91 cm
(48 x 36 po) avec rallonge de 30 cm (12 po)

Livraison gratuite

Buffet... **22,19\$***/mois ou **799\$**

RABAIS DE 70\$ Rég.: 869\$

38⁸⁶\$ /mois ou **1399\$**
5 morceaux
RABAIS DE 190\$ Rég.: 1589\$

36 VERSEMENTS SANS INTÉRÊT* JUSQU'EN JUILLET 2011
SUR LES MEUBLES, ACCESSOIRES DE DÉCORATION ET ÉLECTROMÉNAGERS

HEURES D'OUVERTURE:
Lundi au vendredi 9h à 21h
Samedi 9h à 17h
Dimanche 10h à 17h

Livraison gratuite 7 jours sur 7** **Dans un rayon de 200 km. Détails en magasin

ROCK FOREST 4275, boul. Bourque (coin rue Grégoire)
Tél.: 819 562-4242 • 1 800 267-4240



*Offre en vigueur du lundi 7 juillet au dimanche 13 juillet 2008. Quantités limitées sur certains articles. Valable pour les produits en inventaire seulement. Non valable aux Centres de liquidation. Ces offres ne peuvent être jumelées à aucune autre promotion. Détails en magasin.

*Termes et conditions de la vente pour le programme de financement « Paiements mensuels égaux, sans intérêt »: achat minimum requis de 499\$ avant taxes pour les appareils électroniques et de 799\$ avant taxes pour les meubles, matelas, accessoires de décoration et électroménagers sauf items sélectionnés. Sur approbation du service de crédit Accord D Desjardins, ne payez que les taxes au moment de l'achat. Le premier versement mensuel du montant financé est facturé sur le relevé de compte suivant votre achat. Les versements mensuels égaux (inclus dans le paiement minimum dû de la carte de crédit) sont déterminés en divisant le montant financé par le nombre de mois indiqués dans la promotion retenue. L'intérêt n'est pas appliqué sur le versement mensuel si le paiement minimum dû est effectué avant la date d'échéance apparaissant sur l'état de compte mensuel. Dans le cas où les conditions précitées ne sont pas respectées, l'intérêt annuel applicable sur la carte de crédit du détenteur est alors calculé au taux de 19,5 % annuellement sur les sommes en souffrance. Il n'y a aucuns frais de renouvellement ou d'adhésion. Détails en magasin.

Exemple de frais:			
Si votre solde quotidien moyen en souffrance est de:	250\$	500\$	1000\$
Les frais d'intérêts pour une période de 30 jours seront de:	4,01\$	8,01\$	16,03\$